L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1145 - VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Cette semaine votre agenda Terres de Bourgogne

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Visite à Aiserey: Nouveau préfet, nouveau moulin

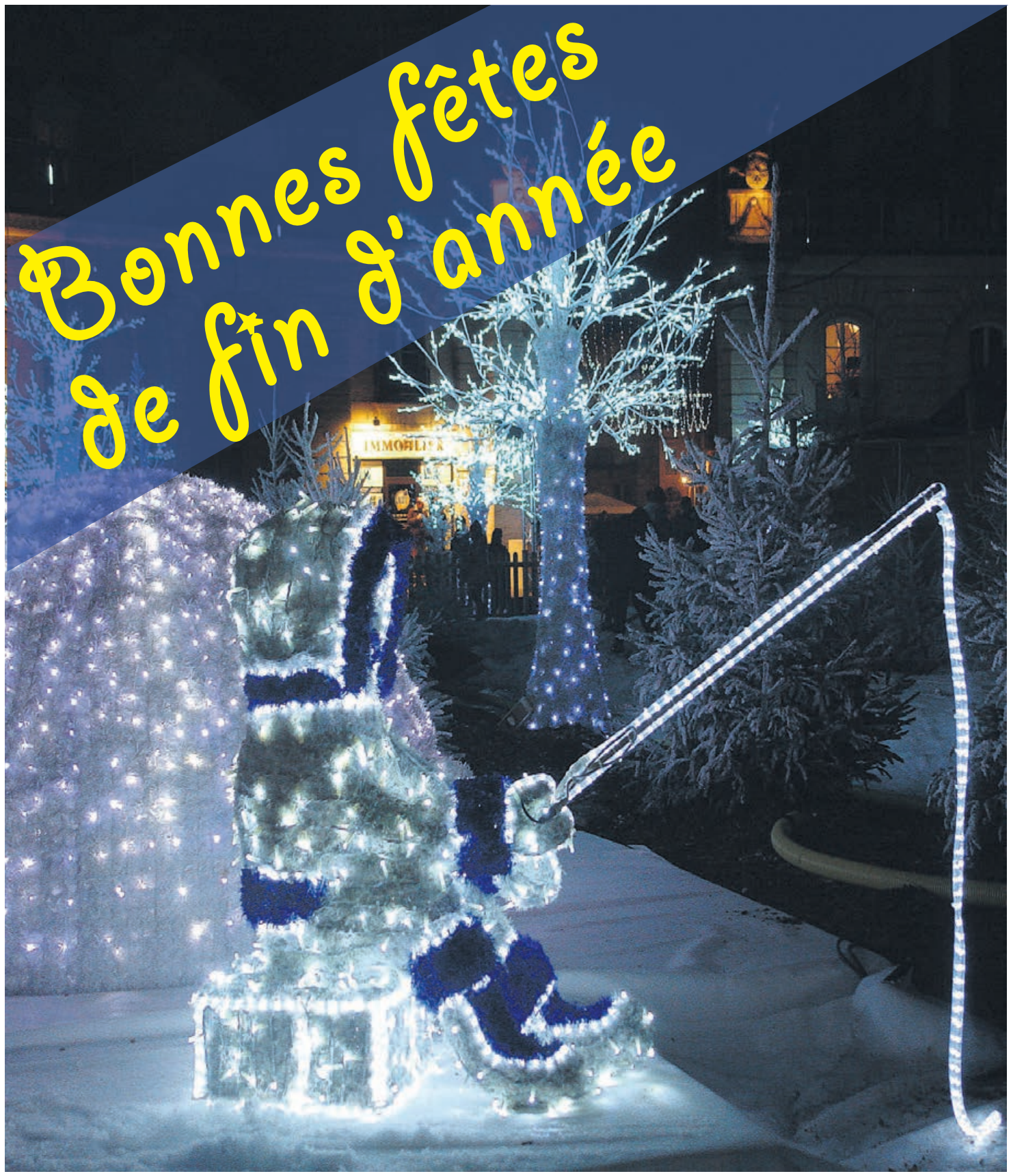
P 06 **Actualité** Nièvre
Finale départementale de jugement de bétail :Un beau palmarès !

P 09 **Actualité** Yonne
Cerepy: *«Les espèces qui survivent sont celles qui s'adapent le mieux au changement»*

P 10 **Actualité** Bourgogne
Table ronde de l'AG Bourgogne du Sud: Marché des céréales: l'avenir «en face»...

P 11 **Actualité** France Europe
Conseil national de la FNO: Bilan de fin d'année encourageant pour la production ovine

P 13-16 **En direct de la MSA**
Santé sécurité au travail: un des plus de la MSA



G. BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



TELESCOPICS JCB
- Toute une gamme de 2,6 à 5 t
- moteur 130 cv
- Hydraulique 150 l/mn
- Boîte Poweshisft 6 vitesses 40 km/h

JCB AGRI **LA PUISSANCE D'UN LEADER**

Gérard BUCHEZ et son équipe vous souhaitent une excellente année 2012

OUVERT pendant les fêtes

Garage du MOUESSE
Agent POLARIS

500 SPORTMAN FOREST
VENTE QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
6 510 € HT*
* Offre jusqu'au 31/01/12

51 Fb du Grand Mouesse - 58000 Nevers - Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

l'Agenda

Côte d'Or

Fermetures exceptionnelles de la caisse régionale MSA de Bourgogne

En raison de la cérémonie d'échanges de vœux du personnel, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que l'accueil physique et téléphonique, l'ensemble des services, lieux d'accueil adhérents seront exceptionnellement fermés mercredi 4 janvier 2012 à 15h30 (site de Côte d'Or), lundi 9 janvier 2012 à 15h30 (site de la Nièvre), mardi 10 janvier 2012 à 15h30 (site de l'Yonne).

Raisonner sa fertilisation azotée de façon autonome

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une formation sur la fertilisation des cultures et l'application de la Directive nitrates (3 demi-journées sur janvier 2012 ou février 2012). L'intérêt est certain pour se préparer à d'éventuels contrôles sur la Directive Nitrates et la mise en oeuvre des plans de fumure prévisionnels.
Objectifs de la formation : maîtriser la méthode des bilans pour raisonner sa fertilisation azotée et réaliser des économies, connaître la réglementation spécifique des aides liées au second pilier, savoir enregistrer ses interventions conformément à la réglementation.
Contenu : calcul des besoins azotés de chaque culture et estimation des fournitures du sol de façon à établir le résultat du bilan, calcul de la disponibilité des éléments N,P,K apportés avec les effluents d'élevage et gestion des épandages pour une valorisation maximale, calcul du bilan global azoté sur l'exploitation, les différents outils d'enregistrement permettant de se faciliter la tâche et de répondre à la réglementa- tion.
Méthodes pédagogiques : mise en situation et travail à partir des données de l'agriculteur.
Dates : Dijon (Becquerel): 13 janvier, 20 janvier et 24 janvier de 13h30 à 17h30
Pouilly (pôle agricole): 2 février, 7 février et le 13 février de 13h30 à 17h30
Renseignements et inscriptions : A. Hermant (Responsable de stage) Tél. 03 80 28 81 29

AG des Chevriers et producteurs de fromages fermiers

Les Chevriers et producteurs de fromages fermiers de Bourgogne organisent leur assemblée générale le 3 janvier à Pouilly-en-Auxois, en Côte d'Or, à 14h, à la salle de la coopérative Dijon Céréales au Bassin. Interventions de la DDTP, de la Chambre d'agriculture et du Centre fromager de Bourgogne.

Nièvre

Montsauche-les-Settons Réveillon bourguignon

A l'occasion de la Saint-Sylvestre et du passage à l'an 2012, les JA du canton de Montsauche-les-Settons proposent un réveillon et une soirée dansante, samedi 31 décembre à 20 heures à la salle des fêtes du chef-lieu de canton. Moyennant une participation de 40 euros par adulte et de 10 euros par enfant, les organisateurs prévoient un menu gastronomique Bourguignon. Réservations avant le 15 décembre auprès de Thomas au 06 47 49 09 37, Alexandre au 06 07 57 67 47 ou Florent au 06 77 89 04 11 (de préférence aux heures des repas).

Jugement de bétail Château-Chinon

L'équipe des JA de Château-Chinon prépare son concours cantonal de jugement de bétail, qui aura lieu dimanche 8 janvier à partir de 14 heures chez M. Bernard Blin (La Fosse, 58120 Saint-Hilaire en Morvan). Une vingtaine de concurrents est attendue dans les catégories bovins et ovins. La remise des prix, à 17h30, précédera un vin d'honneur. Contact: Cédric Bernier au 06 26 28 50 23.

LGV Réunions thématiques

La Commission nationale du Débat Public sur le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) organise jusqu'à la fin janvier de nombreuses réunions publiques territoriales ou thématiques. Ainsi, elle fera étape le 17 janvier à 19h à la Maison de la culture de Nevers pour un débat sur la *«LGV et les transports régionaux»*, puis le 19 janvier à 19h à la salle Cuiry à Gien (45) sur le thème de *«l'agriculture et l'environnement»*.

Formation Sécuriser ses prix de vente en cultures

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 10, 17 et 26 janvier 2012 une formation à destination des agriculteurs souhaitant acquérir les bases du fonctionnement des marchés à terme. Les objectifs sont de permettre aux agriculteurs d'utiliser au maximum les marchés à terme européens et de comprendre le fonctionnement des nouveaux contrats de commercialisation proposés par les organismes stockeurs de la région. Renseignements et inscriptions auprès de Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Formation Transformation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation intitulée *«transformation: mettez-vous à l'aise avec la réglementation»* les 10 et 17 janvier prochains, destinée aux personnes ayant un atelier de transformation (abattoir à la ferme, local de découpe, cuisine de ferme-auberge) et qui doivent être conformes à la réglementation. L'objectif est de connaître les bases micro-biologiques à l'origine des textes réglementaires, et les principes de nettoyage et désinfection (PND). Contact: Maud Perroy au 03 86 93 40 14.

Formation La réglementation sur l'exploitation

La Chambre d'agriculture organise un stage d'une journée, le 31 janvier, sur le thème *«appréhender la réglementation sur l'exploitation»*. Elle s'adresse à tout exploitant sollicitant des aides PAC soumis à une réglementation complexe et évolutive. L'objectif est d'identifier les réglementations propres à l'exploitation et savoir comment les respecter en établissant un plan d'amélioration. Contenu: la conditionnalité des aides, le stockage des matières dangereuses, les contrôles... Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Formation Un second souffle à sa vie professionnelle

Le 23 février 2012, débutera une formation de six jours (deux en février, deux en mars et deux en avril) organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, sur le thème *«donner un second souffle à sa vie professionnelle»*. Ce stage permet de clarifier son projet professionnel en adéquation avec ses objectifs personnels et d'ouvrir de nouvelles perspectives.
Contenu: *«une pause pour réfléchir»* (exprimer ses aspirations, identifier ses freins et ses moteurs de changement, se fixer des critères de réussite, identifier ses compétences) et *«élaboration de son projet»* (clarifier ses objectifs de vie professionnelle, identifier des possibles, entrevoir des perspectives d'adaptation, évaluer des hypothèses, élaborer un plan d'action). La méthode allie interactivité et créativité, travail personnel et apports théoriques. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32.

Yonne

Marché du réveillon aux caves Bailly-Lapierre

Marché du réveillon vendredi 23 décembre, de 10 h à 19 h, aux caves Bailly-Lapierre à Saint-Bris-le-Vineux. Plus de 70 producteurs et artisans présents : foies gras, escargots, truffes, truites, vins, chocolats, fromages régionaux, cidres, etc… Et pour ceux qui manqueraient d'idées de cadeaux, le savoir-faire des artisans d'art est là pour vous en apporter..
Renseignements supplémentaires sur : www.bailly-lapierre.fr

MSA de Bourgogne

En raison de la cérémonie d'échanges de vœux du personnel, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que :
l'accueil physique et téléphonique l'ensemble des services, lieux d'accueil adhérents des sites de l'Yonne seront exceptionnellement fermés mardi 10 janvier, à 15 h 30

Mes P@rcelles démonstration gratuite

Démonstration gratuite de *«Mes P@rcelles»*, jeudi 12 janvier à 10 h, à la Chambre d'agriculture d'Auxerre
Renseignements : Cédric Debbah au 03 86 94 28 44

Syndicat Betteravier réunion d'information

Le Syndicat Betteravier de l'Yonne tiendra une réunion d'information destinée aux planteurs jeudi 5 janvier au matin, à Gisy les Nobles, salle du Foyer communal.
Renseignement au : 03 25 73 30 58

Le bien-être en élevage de volailles de chair

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, à Chailley et à Auxerre, les mardis 17 et 31 janvier, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du *«Bien-être en élevage de volailles de chair»*
Objectifs : Connaître la filière et la réglementation relative à la protection animale, être capable d'appréhender les problèmes de bien-être et apporter des mesures correctives ainsi que prévenir les risques sanitaires
Renseignements au 03 86 94 22 23

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : 03 86 47 37 00
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
Avallon :
Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre.
Le mardi sur rendez-vous
Maillot :
Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
Zone artisanale « Le saule Fendu » - 8 impasse de l'Europe
Le mardi sur rendez-vous
Toucy :
Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
17 rue Philippe Verger
Le mardi sur rendez-vous
Tonnerre :
Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
3, rue François Mitterrand
Le mercredi sur rendez-vous
Auxerre :
Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
14 bis rue Guynemer

▶ Région

En raison de la cérémonie d'échanges de vœux du personnel, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que : l'accueil physique et téléphonique, l'ensemble des services, lieux d'accueil adhérents des sites de la Côte d'Or, de la Nièvre, et de l'Yonne seront exceptionnellement fermés :
- Site de Côte d'Or: Mercredi 4 janvier 2012 à 15h30
- Site de la Nièvre: Lundi 9 janvier 2012 à 15h30
- Site de l'Yonne : Mardi 10 janvier 2012 à 15h30

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).
Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 38

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03 86 94 22 22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'État et le Conseil Régional de Bourgogne.

Congrès Orama Sommet du Végétal à Dijon les 18 et 19 janvier

Défendre un modèle d'agriculture

Les 18 et 19 janvier, Orama est en congrès à Dijon. L'occasion de marquer nettement la position stratégique de l'agriculture en France et en l'Europe. «*La production française de grains : une chance, un devoir*», tel est le thème d'un congrès pendant lequel Orama va défendre le modèle d'une agriculture «*productive et économiquement compétitive*», qui doit disposer des moyens techniques de son développement, en adéquation avec les enjeux stratégiques qu'elle représente et avec les défis alimentaires et économiques auxquels elle est confrontée.



Arnaud Rondeau (89) administrateur et membre du bureau de l'AGPM.

Produire : un enjeu stratégique pour la France et l'Europe



« Ce Sommet du Végétal doit être abordé sous deux angles importants. D'abord, Orama défend la production, produire plus et mieux avec moins… Tout un programme qu'il faut tenir, car l'acte de production est un enjeu à la fois pour le marché intérieur français, pour l'Europe et pour les échanges mondiaux. Nos productions sont essentielles pour les pays du Bassin méditerranéen en particulier. Et sur le plan national, l'agriculture et l'agro-alimentaire représentent l'un des rares secteurs positifs pour la balance commerciale. Si l'on ne veut pas que le secteur agricole subisse le même sort que celui de l'industrie, il faut défendre l'acte de production. N'oublions pas que l'Europe est une terre agricole bénie des dieux, avec un potentiel à exploiter qui représente une vraie chance. Au moment de faire ses choix, l'Union européenne doit conserver cette vérité à l'esprit.

Il est vrai que l'Europe est vaste et que tous ses peuples ne partagent pas les mêmes visions. Pour les pays du Nord et ceux qui disposent de réserves pétrolifères, l'agriculture n'est plus un secteur stratégique. Pour d'autres, comme la France, il en va tout autrement. C'est pourquoi nous travaillons étroitement avec les organisations de producteurs à l'échelon européen, au sein du Copa-cogeca notamment. Quand les producteurs de 17 pays européens prennent une décision commune, leur avis a du poids. La position de l'Allemagne sur le plan agricole a récemment évolué, le niveau des investissements s'est élevé, le secteur agricole est en plein boom… C'est le signe que le cercle des pays engagés dans la défense de l'acte de production s'élargit.

Ensuite, le deuxième point essentiel c'est de maintenir un accès ouvert à tous les facteurs de production que sont les intrants, les semences, le progrès technologique, l'accès à l'eau, l'irrigation… Il faut peser pour que les bonnes décisions soient prises au bon moment. Chaque perte dans ce domaine, chaque recul, même si cela semble de peu d'importance, se traduit souvent par la perte de centaines de milliers de tonnes de production. Quand on remet en cause une solution technique sans proposer d'alternative valable, la sanction est immédiate en terme de rendement. On a tout à gagner à utiliser les molécules et les technologies de façon raisonnée et sensée, d'autant que les instituts nous assurent un accompagnement efficace. Des progrès remarquables ont été faits, il faut poursuivre sans remettre en cause les acquis et continuer de progresser pour produire plus dans les meilleures conditions».

Jean-Paul Cruyt, agriculteur dans le canton d'Is-sur-Tille, membre de la commission «*Productions végétales*» de la FDSEA

«Conserver notre potentiel de production»

« Orama à Dijon, c'est une bonne chose pour le département et la région, notamment pour nos zones intermédiaires, caractérisées par leurs terres à faibles potentiels. Compte tenu des besoins alimentaires croissants, nous avons tous besoin de ces terres qui produisent des blés de qualité. Il faudra le rappeler au ministre de l'Agriculture ainsi qu'au président d'Orama qui seront présents à Dijon. Ces zones intermédiaires doivent être soutenues. La Bourgogne a assez donné lors de chaque réforme de la politique agricole commune. Il faudra également parler des normes environnementales qui s'accumulent…. Profitons de la venue de Bruno Le Maire pour lui expliquer ce qui ne va pas. Quelques exemples sur mon exploitation: pour mes pois de printemps, je trouve que les Cipan ne sont pas utiles. Les repousses suffisent pour recouvrir le sol avant les cultures de printemps : il y a les repousses de céréales derrière un blé ou un orge, et les repousses de colza de l'anté-précédent, je pense que c'est bien assez. En ce qui concerne les restrictions d'azote, je souhaiterais que la fertilisation azotée soit faite plus tôt en zones vulnérables, certes à petites doses mais vers le 1er février au lieu du 15 février pour être plus efficace dans les cultures, surtout lors d'une année sèche comme 2011. Enfin, sur les produits phytosanitaires en général, je suis prêt à ne plus utiliser certains produits mais je veux des produits performants à la place. Comme nous l'avons dit lundi lors d'une réunion à la FDSEA, il faut davantage d'innovations dans notre secteur. L'idée première étant de conserver notre potentiel de production».

Luc Babouillard, administrateur FOP et agriculteur dans le canton de Baigneux-les-Juifs

«Une chance pour la Côte d'Or»



« En accueillant le Congrès Orama, la Côte d'Or démontre sa vitalité syndicale. Dans le même temps, la Bourgogne est reconnue comme une grande région céréalière et oléagineuse. Pour nous, ce sera l'occasion de faire découvrir notre département, la diversité de son terroir et ses problématiques en vue de la future réforme de la Pac. Nous sommes situés en zone intermédiaire avec, pour partie, des terres à faibles potentiels. Il est indispensable de conserver après 2013 le même niveau d'aides Pac que nous avons actuellement. La part du budget dédié à l'environnement ne doit pas dépasser 20% et les contraintes doivent être identiques à tous les pays européens. La Côte d'Or, avec ses zones vulnérables, risque de payer un lourd tribut : quelle alternative de production auront les exploitations situées en périmètre BAC (bassin d'alimentation de captage)? Nous devons rester une zone de production et notre organisation autour de la coopération est un atout. Ce congrès doit être l'occasion pour nous d'affirmer notre volonté de relever le défi qui nous est posé : produire plus et mieux. Pour moi, accueillir Orama est une chance pour la Côte d'Or».

Visite à Aiserey

Nouveau préfet, nouveau moulin

Moins de 48 heures après avoir pris ses fonctions de préfet de Côte d'Or et de région, Pascal Mailhos a tenu visiter le moulin 100% bio d'Aiserey, mis récemment en fonctionnement. L'occasion d'une double découverte.



Pierre Guez, directeur général de Dijon Céréales, a présenté la «nouvelle vie» du site d'Aiserey à Pascal Mailhos, le nouveau Préfet.

Pierre Guez et Marc Patriat, directeur et président de Dijon Céréales, ont présenté la reconversion du site de l'ancienne sucrerie d'Aiserey au nouveau Préfet de Côte d'Or et de région. Avec, en tête d'affiche, le moulin 100% bio Decollogne qui est désormais opérationnel. Ce nouvel outil permet la production de farines «à la carte» de haute-qualité, répondant aux attentes des consommateurs en matière de bio.

Préfecture : du changement

Anne Boquet sera donc restée moins d'un an à Dijon. L'ancienne Préfète vient d'être nommée directrice générale des services de la métropole Nice Côte d'Azur. Son successeur arrive du Finistère: Pascal Mailhos, 53 ans, était Préfet de ce département depuis 2008 et s'est montré particulièrement intéressé par la visite du moulin. Sur son agenda *«agricole»*, Pascal Mailhos rencontrera notamment la FDSEA de Côte d'Or le mercredi 4 janvier.

Un Préfet de «terrain»

Selon Le Télégramme, un quotidien régional de Bretagne, Pascal Mailhos est un Préfet de *«terrain»*. *«Il se fait un devoir de visiter, chaque semaine, une exploitation agricole ou une entreprise pour être au contact des forces vives du département»* peut-on lire dans les colonnes du journal breton. De même : *«Il faut croire que le courant est passé puisque peu de temps après son arrivée, Thierry Merret, dirigeant de la FDSEA, lui tressait des lauriers bien peu habituels dans un département réputé pour ses emportements contre les représentants de l'État. Il en résulte un constat qui le fait sourire: malgré les crises, il est probablement le préfet ayant connu le moins de manifestations agricoles dans les rues de Quimper depuis un demi-siècle»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur...

Rencontre avec Jacques Denizet, responsable du moulin 100% bio Decollogne



A quel stade se trouve le moulin?
«La phase d'essais est terminée depuis début décembre. Le moulin est désormais en production, à 80% de son plein régime. Il manque encore quelques installations et finitions pour atteindre les 100%. Tout sera terminé d'ici peu».

D'où vient le blé que vous utilisez?
«Nous nous approvisionnons dans cinq régions : Bourgogne, Franche-Comté, Champagne-Ardennes, Centre et Ile-de-France. Les blés de Bourgogne/Franche-Comté représentent aujourd'hui 30%. A court terme, nous souhaitons que cette proportion augmente sensiblement. L'objectif est d'avoir le plus de blés régionaux possible. Qui nous alimentent? Un peu tout le monde : des agriculteurs reconvertis depuis longtemps et des agriculteurs qui ont franchi le pas depuis peu».



Quelles sont les destinations et utilisations de vos produits?
«Nous travaillons principalement en France et en Europe. Près de 40% de la farine part en boulangerie artisanale, 30% vers les grandes et moyennes surfaces, 25% se destinent au marché industriel (brioches, biscuits...). Le reste concerne l'export avec notamment quelques commandes au Japon».

▶ Communiqué

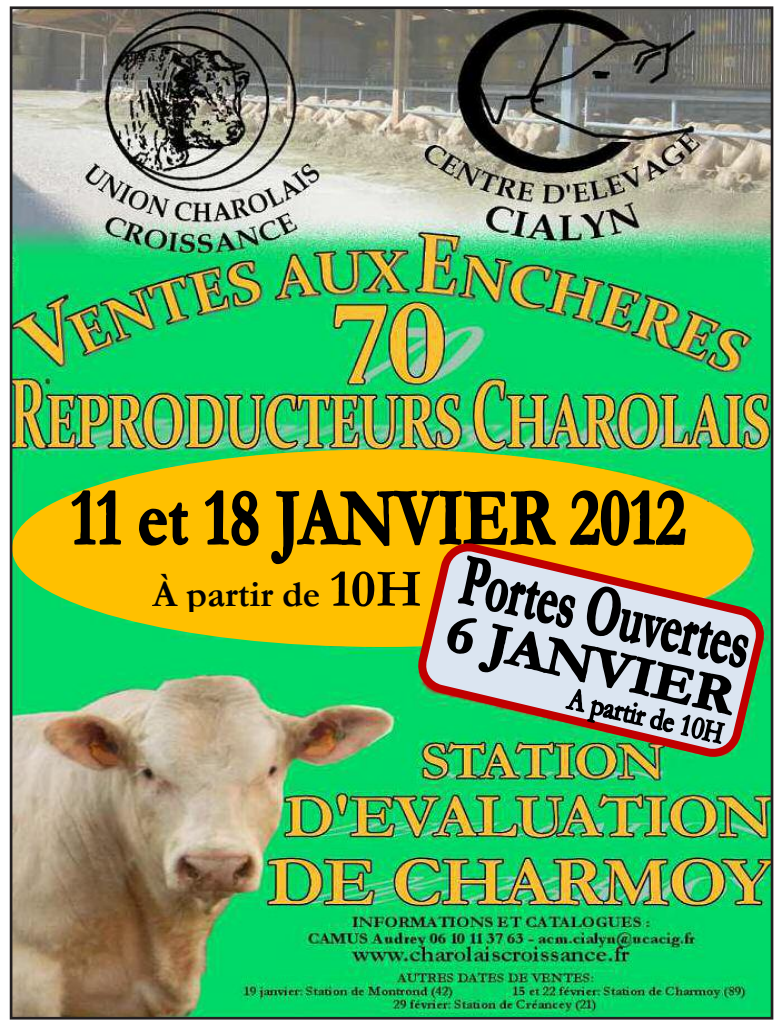
Déclaration aide aux ovins et aide aux caprins 2012 pour la Côte d'Or

A partir du 1er janvier 2012 et jusqu'au 31 janvier 2012, les éleveurs détenant au moins 50 brebis et/ou 25 chèvres peuvent demander à bénéficier de l'aide PAC Aide aux Ovins et Aide aux Caprins.
Aucune demande papier ne sera adressée pour la campagne 2012.
La demande d'aide peut être réalisée par télédéclaration sur le site Telepac www.telepac.agriculture.gouv.fr à partir du 7 janvier 2012.
Si vous êtes nouveau demandeur et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable de l'aide à la DDT : Chantal Magnon au 03 80 29 43.20 ou consulter le site de la DDT 21 www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Les éleveurs qui souhaitent être accompagnés dans la démarche de la télédéclaration peuvent trouver une assistance téléphonique ou prendre RDV auprès des structures suivantes : Auxonne: DDT, 03 80 77 11 26 , Beaune: DDT, 03 80 25 09 00, Châtillon-sur-Seine: DDT, 03 80 91 36 15, Dijon: DDT, 03 80 29 43 20, Dijon: FDSEA, 03 80 68 67 67, Dijon: Syndicat de Contrôle Laitier 21, 03 80 68 67 17, Montbard: DDT, 03 80 92 55 14, Saulieu: DDT, 03 80 90 57 22, Pouilly en Auxois: Chambre d'Agriculture, 03 80 90 89 09, Vitteaux: Elvea, 03 80 49 67 12

▶ En bref

Aide ovine et contractualisation

Attention ! Aucun formulaire de demande ne vous sera envoyé. Les demandes d'aides ovines seront à réaliser entre le 1er et le 31 janvier. Les dispositifs de l'aide de base et de majoration seront reconduits selon les mêmes modalités qu'en 2011. Le montant de l'aide (avant stabilisateur) est maintenu à 21 € pour l'aide de base et de 3 € pour la majoration. Pour les éleveurs qui avaient un contrat en 2011, 3 possibilités : - reconduire le contrat - modifier le contrat - résilier le contrat
Vous retrouverez l'ensemble des informations sur le site de la FDSEA 21 : www.fdsea21.fr



Complément de main d'œuvre dans les exploitations

Deux groupements d'employeurs officiellement lancés

Habituez vous à ces deux nouveaux noms: Agri Ressources 21 et GE Agri 21. Ces groupements d'employeurs seront certainement très utilisés par les exploitants agricoles de Côte d'Or.



Céline Flückiger (au centre, responsable des deux nouvelles structures), entourée de Jacques Ganne (MSA), Marc Frot (Conseil général), Olivier Gallien (président des deux groupements d'employeurs) et Sylvie Mizeret (DIRECCTE).

C'est officiel, la Côte d'Or est désormais dotée d'un groupement d'employeurs départemental et d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification. La FDSEA a inauguré ce double-lancement la semaine dernière dans les locaux de l'un de ses principaux partenaires : le Conseil général de Côte d'Or. *«Les deux structures ont été créées cet été, mais il nous a fallu plusieurs mois pour tout caler. Maintenant, c'est officiel, c'est lancé !»* signale Olivier Gallien, président de la commission main d'œuvre de la FDSEA. Céline Flückiger, qui gère ces deux nouveaux groupements, en a fait la présentation lors de l'inauguration.

Deux groupements à distinguer

Le groupement d'employeurs départemental *«Agri Ressources 21»* embauche de la main d'œuvre compétente et qualifiée pour répondre aux besoins d'appoints de main d'œuvre salariés de ses adhérents. *«Il favorise la stabilité des salariés dans leur emploi en leur permettant de travailler dans plusieurs exploitations regroupées sur un territoire. Il est donc un moyen efficace de fixer la main d'œuvre dans un bassin d'emploi, notamment en zone rurale»* explique Céline Flückiger. Une ouverture aux besoins des communes et d'artisans est même envisagée pour ce dispositif. Quant au groupement d'employeurs d'insertion et de qualification *«GE Agri 21»*, en plus de répondre aux besoins de main d'œuvre de ses adhérents, son but est de pallier les difficultés de recrutement de la profession. *«Il forme des personnes motivées souhaitant accéder aux métiers de l'agriculture par le biais de contrats de professionnalisation»* mentionne Céline Flückiger, *«les salariés sont embauchés en CDD le temps de leur formation et s'inscrivent dans un dispositif d'alternance formation/emploi. Cette formule permet de fidéliser et de former des ouvriers agricoles et à terme de résoudre les problèmes de recrutement en main d'œuvre qualifiée»*.

Des besoins grandissants

Olivier Gallien a mis en avant les statistiques issues du recensement agricole venant d'être publiées : *«Elles font état d'une hausse entre 2000 et 2010 de 12% des salariés permanents dans les exploitations. Ils sont maintenant 3300 en Côte d'Or et assurent un quart du travail dans les exploitations alors que le nombre d'exploitations a diminué de 21% dans le même temps. Cette tendance ne semble pas vouloir s'inverser d'où notre volonté de créer des outils pour répondre à ces défis»*. Son point de vue était appuyé par les principaux partenaires de la FDSEA de Côte d'Or : la Mutualité sociale agricole (MSA) représentée par Jacques Ganne, par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi (DIRECCTE) représentée par Sylvie Mizeret, et par Marc Frot, président de la commission *«Aménagement du territoire, économie, agriculture et développement durable»* du Conseil général.

Celui-ci a rappelé le partenariat existant déjà avec la FDSEA sur l'emploi salarié et le service de remplacement. *«Nous allons soutenir ces groupements sur une durée de trois ans. Le groupement d'insertion est une chose particulièrement intelligente, attirer un nouveau public en agriculture, c'est primordial aujourd'hui»*.

AURÉLIEN GENEST

Zoom sur...

Le fruit d'une longue démarche



Olivier Gallien a retracé les évènements ayant précédé la création de ces deux groupements. *«Tout a commencé par un état des besoins de main d'œuvre dans les exploitations par la commission emploi de la FDSEA. Nous avons constaté que les exploitations s'agrandissaient, les ressources en main d'œuvre diminuaient et les problèmes de recrutement devenaient récurrents. En 2007, nous avons travaillé avec le Pays beaunois à la mise en place de groupements d'employeurs agricoles et viticoles sur l'axe Dijon/Beaune. Cette mission a souligné l'importance de travailler sur l'emploi partagé en Côte d'Or avec une forte demande au niveau des productions céréalières, viticoles et d'élevage liés aux travaux saisonniers répartis sur l'année. En 2008, une réunion fut programmée avec la direction du travail pour échanger sur cette problématique. L'idée d'un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification nous a été soumise pour nos besoins en matière de recrutement. D'autres partenaires locaux se sont joints à nous : la Maison de l'emploi de Haute Côte d'Or, la Maison de l'emploi du bassin méditerranéen, le Pays Seine-et-Tilles, Pôle emploi et les Missions locales. En novembre 2008, nous organisions une réunion sur l'emploi partagé à Baigneux-les-Juifs. Quelques mois plus tard, la groupe de travail a été élargi à la MSA et au CNCE-GEIQ(comité national de coordination et d'évaluation des groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification). Les réflexions du groupe ont abouti à la mise en place d'une étude de faisabilité en 2009 réalisée par un cabinet d'étude lyonnais, étude cofinancée par l'État et le Conseil régional. En mai 2010, nous avons eu les conclusions définitives de l'étude qui étaient plutôt positives. Nous avons organisé des réunions de mobilisations locales pour faire émerger les demandes et conforter celles de l'étude. En juillet 2011, ce travail a donné naissance au Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification GE Agri 21 et au Groupement d'employeurs Agri Ressources 21».*

Contact

**Pour tout renseignement, contacter Céline Flückiger au 03 80 68 67 68 ou sur cfluckiger.fdsea21@orange.fr.
Par courrier : Agri Ressources 21 et GE Agri 21,
42 rue de Mulhouse, 21000 Dijon**

Communiqué

Sécheresse : Les comptes sont faits

Le Comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA – anciennement Comité national d'assurance en agriculture), après quatre réunions les 12 et 28 juillet, le 25 août et le 12 octobre, s'est prononcé le 15 décembre sur le bilan définitif des pertes liées à la sécheresse de cette année.
Cette réunion clôt la procédure exceptionnelle décidée par Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire dès le mois de mai. Celle-ci a permis, pour la première fois, le versement d'acomptes aux agriculteurs à hauteur de 65% en Côte d'Or, dès le 15 septembre, pour faire face à l'urgence.
Cet acompte a pu être rapidement versé aux 461 premières exploitations éligibles ayant fait leur déclaration par internet et sera versé avant la fin d'année aux 120 autres dossiers éligibles restants.
Le dossier de bilan définitif des pertes sur prairies de la Côte d'Or demandant reconnaissance du caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs de la Côte d'Or pour les zones du Morvan et de l'Auxois, soit 507 communes du département, a reçu un avis favorable. L'arrêté ministériel est en cours de signature.
Les taux de perte définitifs sur les prairies qui avaient été plafonnés à 30% pour le paiement des acomptes sont reconnus en augmentation, traduisant ainsi l'ampleur de cette sécheresse. En revanche, compte tenu des récoltes, les pertes sur le maïs ensilage ont elles été revues à la baisse, et fixées à 0% dans ces deux zones.
Le déficit fourrager moyen en unités fourragères (UF) par équivalent vache laitière (EVL) reconnu en Côte d'Or est fixé à : 1 614 UF/EVL pour la zone *«Morvan»* et 936 UF/EVL pour la zone *«Auxois-Plateaux»*.
De 581 dossiers éligibles, cette reconnaissance des pertes finales sur prairies devrait porter ce nombre à 787, soit 206 dossiers de plus qu'après la 1ère étape de reconnaissance. Les exploitations éligibles seront indemnisées à hauteur de 28 % de la perte, pour un montant global en Côte d'Or de 4,5 millions d'euros.
Le solde des indemnisations liées à la sécheresse sera versé aux agriculteurs début février.

COMMUNIQUÉ DDT 21

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Finale départementale de jugement de bétail

Un beau palmarès!

Près de 80 jeunes ont participé à la finale départementale de jugement de bétail des JA58, qui s'est déroulée dimanche dernier à Flez-Cuzy. Environ 250 personnes, dont le sous-préfet de Clamecy, sont venues tout l'après-midi participer aux animations organisées sur l'exploitation de Béatrice et Éric Laguigner.

En dépit des vacances de Noël, qui ont privé le concours d'un certain nombre d'étudiants des lycées de Challuy et Château-Chinon, il y a eu une belle affluence à la finale de jugement de bétail. Les lauréats des concours cantonaux et les jeunes qui souhaitaient s'inscrire à la dernière minute étaient admis à participer aux épreuves, dans les catégories bovins, ovins et équins. Au total, près de 80 participants se sont mesurés dans leurs appréciations des animaux. Si le développement musculaire et squelettique comptaient dans les évaluations des vaches et des moutons, ce sont surtout les modèles et allures et les aplombs qui étaient privilégiés chez les chevaux de trait Ardennais. Dans chaque catégorie, les candidats disposaient d'un animal témoin qui pouvait ensuite être comparé, les jeunes notant les critères pour trois autres animaux de la même catégorie. Une fois les fiches d'évaluation des candidats passées au crible du jugement d'Agnès Varignier, proviseure du lycée de Challuy, et synthétisées par ordinateur, le classement est apparu et il a fallu attendre 18h30 avant qu'il ne soit dévoilé. L'équipe des JA58 et celle du canton de Tannay, emmenées par Fabrice Prévotat et Jennifer Paillé, ont alors pu remettre les prix. Si tous les participants sont repartis avec un lot, ce sont bien trois jeunes Nivernais, Fabien Loisy (bovins), Xavier Rose (ovins) et Élodie Boisse (équins) qui se sont adjugés les premières places. Ils iront défendre les couleurs de la Nièvre lors de la finale nationale qui aura lieu à Paris lors du Salon de l'Agriculture.

E.C.



Armés d'une fiche d'évaluation et d'un stylo, près de 80 concurrents ont évalué les vaches, les moutons et les chevaux présents à Flez-Cuzy.

Le palmarès

Bovins: 49 concurrents

1er Fabien Loisy, né le 1er/10/1993, Cervon (58800), canton de Corbigny, 246 points de pénalité
2ème Clément Bernollin, étudiant au lycée de Challuy, Cluny (71250), 252 points
2ème Floriane Develay, Luzy (58170), 252 points
4ème Mickaël Tardivon, Guipy (58420), canton de Corbigny, 256 points
5ème Karel Pautet, Savigny Poil Fol (58170), canton de Luzy, 270 points
6ème Valentin Ravassat, Lormes (58140), étudiant au lycée du Morvan, 274 points
7ème Ansèric Loison, Montsauche-les-Settons, 282 points
8ème Flavien Loison, Montsauche-les-Settons, 290 points
9ème Julie Cadiot, étudiante au lycée de Challuy, Challuy, 294 points
10ème Maxime Duhoux, étudiant au lycée de Challuy, Bricon (52120), 302 points

Ovins: 23 concurrents

1er Xavier Rose, né le 7/03/1989, Saint Benin des Bois (58330), canton de Saint-Saulge, 96 points de pénalité
2ème Rose Marie Girard, Moraches (58420), canton de Brinon sur Beuvron, 110 points
3ème Fabien Goutereaud, étudiant au lycée de Challuy, Couleuvre (03320), 124 points
3ème Elodie Boisse, Villapourçon (58370), canton de Moulins-Engilbert, 124 points
5ème Thomas Rerolle, Limanton (58290), canton de Moulins-Engilbert, 140 points
6ème Floriane Develay, Luzy (58170, 146 points
7ème Vincent Lafaille, Montreuillon (58800), canton de Château-Chinon, 152 points
7ème Cindy Barbier, étudiante au lycée de Challuy, Macey (10300), 152 points
7ème Antoine Bernollin, étudiant au lycée de Challuy, Cluny (71250), 152 points
10ème Clément Bernollin, étudiant au lycée de Challuy, Cluny (71250), 154 points

Équins: 7 concurrents

1ER Élodie Boisse, née le 15/10/1991, Villapourçon (58370), canton de Moulins-Engilbert, 188 points de pénalité
2ème Nelly Gaillot, étudiante au lycée de Challuy, Riom (63200), 244 points
3ème Gaëlle Collot, étudiante au lycée de Challuy, St André les Vergers (10120), 250 points
4ème Marylène Goutereau, étudiante au lycée de Challuy, Couleuvre (03320), 304 points
5ème Amélie Ragon, étudiante au lycée de Challuy, Chazeuil (58700), 342 points.

Les jeunes agriculteurs aux fourneaux

Les chipos decizoises de Magali Bedoin

Un éditeur parisien et la centrale nationale des JA ont décidé de créer un livre de recettes de cuisine régionales présentées par des jeunes agriculteurs de toutes les régions de France. A Decize, Magali Bedoin a livré sa recette dans *«Les jeunes agriculteurs aux fourneaux»*.

Les JA de la Nièvre connaissent bien Magali Bedoin. La jeune femme, éleveuse de limousines en Gaec près de Decize, endosse de multiples responsabilités syndicales: vice-présidente des JA58 et des JA Bourgogne Franche-Comté. C'est à ce titre qu'elle a été contactée, l'été dernier, par une société d'édition parisienne, Campagne et compagnie, afin de livrer, comme une cinquantaine de JA de toute la France, une recette *«simple, peu chère et totalement inventée»*. Ni une ni deux, Magali renvoyait ses précieux conseils dans l'heure qui suivait. Pour représenter la Bourgogne dans ce tour de France culinaire, elle a choisi *«les chipos façon Magali et légumes d'été»*. De ces petits plats *«sympas»* qu'elle aime fréquemment faire goûter à ses amis. *«Je suis fan de cuisine. Là, c'est mon côté test qui ressort. J'aime faire des essais et si j'ai choisi cette recette-là, c'est parce qu'elle est simple à réaliser avec des ingrédients que tout le monde peut trouver au supermarché»*. Le texte de la recette, une présentation d'elle-même, cinq photos de monuments et de paysages de la région, un visuel de la recette, tout a été expédié et validé par l'éditeur et le bureau national des JA. Tout comme le président national du syndicat y est lui-même allé de son plat. *«Nous avons voulu tenter quelque chose de différent, montrer que les JA pouvaient valoriser les produits issus de leurs terroirs, démontrer que nous étions capables de proposer autre chose que du syndicalisme»* dit Magali. Au final, le livre n'a rien à envier aux multiples ouvrages gastronomiques qui sortent dans les librairies et qui marquent l'engouement des Français pour la cuisine. *«Il est en quadrichromie, sur du papier glacé et l'éditeur a respecté le travail des jeunes contributeurs»*. A peu de choses près puisque les chipos de Magali se trouvent présentées en brochette là où elle les avait imaginées en cocotte. Le livre *«Les jeunes agriculteurs aux fourneaux»* est disponible dans les espaces culturels Leclerc, au Forum de Nevers et sur commande à la boutique de La France agricole. 25 euros.

E.C.

Magali Bedoin est fan de cuisine, qu'elle pratique pour satisfaire ses amis. La jeune syndicaliste a livré sa recette dans le livre *«les jeunes agriculteurs aux fourneaux»*.

L'ouvrage, édité par JA et Campagne et Compagnie, décline une soixantaine de recettes, livrées en quadrichromie et sur papier glacé.



Relais Gîtes de France 58

De nouveaux locaux à la Chambre

C'est officiel. Le relais Gîtes de France 58 est installé dans un bureau qu'il loue dans les locaux de la Chambre d'agriculture de la Nièvre à Nevers. L'occasion de redéployer l'offre départementale d'hébergement rural vis-à-vis des touristes. 12 à 13% d'agriculteurs proposent cette forme d'accueil dans le département.



Bernard Thépenier et Françoise Raveau, président et directrice de Gîtes de France 58 (à droite), ont invité les élus et salariés de la Chambre d'agriculture à une présentation de leur fédération.

Les présentations sont faites. Le 13 décembre dernier, une petite cérémonie réunissait les élus de la fédération départementale des Gîtes de France et les représentants de la Chambre d'agriculture. Afin d'officialiser des noces, engagées depuis juillet dernier avec l'arrivée de la directrice de l'une, Françoise Raveau, dans les locaux de la seconde. Si elle n'est pas totalement naturelle -Gîtes de France 58 a dû rompre avec son ancien hôte, l'Agence de développement touristique 58, pour désaccord- l'union entre ces deux organismes n'est pas totalement illogique.
Dans son intervention, Bernard Thépenier, le président de Gîtes de France 58, a rappelé que sa fédération nationale était *«le leader mondial de l'hébergement touristique par et chez l'habitant»*.
Une activité qui intéresse de plus en plus les agriculteurs du département qui sont nombreux à proposer cette forme d'accueil, même s'ils ne sont pas majoritaires au sein de la fédération.
Dans la Nièvre, sur 260 gîtes, 90 maisons d'hôtes (soit 280 chambres), 12 gîtes de groupes (surtout dans le Morvan) et 3 campings, 12 à 13% d'entre eux sont détenus par des agriculteurs. Une diversification que les responsables de Gîtes de France 58 entendent encourager et que devrait faciliter le rapprochement avec la Chambre d'agriculture.

«Activité orientée vers le business»

D'autant plus qu'avec la refonte de la gouvernance de la fédération nationale, qui s'est matérialisée par une refonte du système de réservation informatique et des projets d'auberges en ville et à la campagne, Bernard Thépenier souligne que l'hébergement est *«de plus en plus considéré comme un business et pas seulement comme une activité dilettante»*. Pour les agriculteurs intéressés, il s'agit de trouver et de valoriser un potentiel économique qui *«vient mettre du beurre dans les épinards et accroître le revenu de l'exploitation»*. De quoi corriger les effets d'une conjoncture économique morose. Toute la philosophie actuelle de Gîtes de France 58 se résume d'ailleurs à favoriser cet aspect économique. De par la rupture avec l'ADT58, la fédération nivernaise va se rapprocher de la fédération dijonnaise des Gîtes de France qui va devenir la fédération Bourgogne en développant sa centrale de réservation par une offre commerciale régionale. Françoise Raveau, à Nevers, restera l'interlocutrice unique des porteurs de projets, l'accompagnatrice technique des propriétaires nivernais.

E.C.

GDA Bourgogne Nivernaise

Le «blues» des adhérents

Une vingtaine d'adhérents du Groupement de développement agricole (GDA) Bourgogne Nivernaise a assisté à l'assemblée générale de l'association. Quelques uns se sont inquiétés de l'avenir de la structure, dans un contexte de renouvellement des animateurs, d'adaptation des expérimentations à la logique des coûts et de régionalisation programmée des services.



Marc Binot (à droite) a répondu aux inquiétudes des adhérents du GDA Bourgogne Nivernaise.

Marc Binot, le chef du département Compétitivité des entreprises de la Chambre d'agriculture, a voulu rassurer les adhérents du GDA. En présence de deux des conseillers de la Chambre qui animent les activités de l'association, il a répondu aux inquiétudes qui se sont exprimées.
A commencer par les interrogations sur le «turn over» des animateurs (deux sur trois sont nouveaux et lui-même vient de remplacer Didier Agez) ce «qui ne devrait pas se faire ressentir sur l'activité du GDA» selon l'un des adhérents présents. Marc Binot a admis que la Chambre d'agriculture, prestataire de service vis-à-vis du GDA, devait rapidement se mettre au diapason des attentes des membres et en a profité pour définir les futurs contours de l'intervention de l'organisme professionnel: «Dès le début de l'année, nous allons mettre en place des commissions intégrant les trois présidents de GDA et CETA de la Nièvre, afin de faire remonter les besoins du terrain. Ces commissions, trois par an, doivent prévoir avec quelques mois d'avance les expérimentations et préparer l'adaptation à la prochaine directive nitrates» a-t-il annoncé.

Essais 2012-2013

Et Marc Binot a enfoncé le clou: *«le bureau de la Chambre ne peut pas gérer la totalité des dossiers des groupements en grandes cultures, d'autant que cela se passe dans un cadre régional. Grâce aux commissions qui seront mises en place, nous allons pouvoir anticiper de 3 à 4 mois le calendrier des essais et ainsi le prévoir, à l'avance, pour 2012-2013»*.
De sorte qu'en fonction des besoins exprimés, les expérimentations par petites régions devraient mieux s'adapter à la logique des coûts de production des cultures, autre interrogation soulevée lors de l'assemblée générale. Autre préoccupation exprimée par l'assemblée, le maintien d'un service de proximité dans le cadre de la régionalisation des structures. Marc Binot a expliqué que la fusion des Chambres d'agriculture de Bourgogne était stoppée, mais que la mutualisation, obligatoire de par la Réforme générale des politiques publiques (RGPP), allait continuer.
Et dans ce cadre, *«il a toujours été convenu que les économies de moyens se feraient autour des missions support (informatique, paie, comptabilité...) mais qu'il n'avait jamais été question, pour la Chambre d'agriculture, d'abandonner la présence sur le terrain»*.
Une présence une nouvelle fois revendiquée par les adhérents du GDA Bourgogne Nivernaise, pour qui les prestations des animateurs doivent se pérenniser.

E.C.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Chambre d'agriculture

Formez vous avec la Chambre d'agriculture de l'Yonne !

Planning des prochaines formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Yonne :

Le bien être en élevage de volailles de chair :
Objectifs : Connaître la filière et la réglementation relative à la protection animale ; Être capable d'appréhender les problèmes de bien être et apporter des mesures correctives ainsi que de prévenir les risques sanitaires
Durée : 2 jours
Date : mardi 17 janvier et mardi 31 janvier
Lieu : Chailley et Auxerre
Horaires : 9 h à 17 h 30
Public et prérequis : nouveaux éleveurs de volailles visées par la réglementation bien être animal.
Renseignements : Nathalie Gaudin-Berlemont, Conseillère d'entreprise à la Chambre d'agriculture de l'Yonne,
au 03 86 94 22 23

L'électronique en élevage laitier :
Objectifs : Découvrir les nouvelles technologies d'aides à la gestion
Durée : 1 jour
Date : jeudi 26 janvier
Lieu : Tonnerre
Horaires : 9 h 30 à 17 h 30
Public et prérequis :
éleveurs laitiers
Renseignements : Sandra Martinet, Conseillère en production laitière à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, au 03 86 94 22 42

Agir pour améliorer la qualité du lait :
Objectifs : Améliorer la qualité du lait dans le but d'optimiser la rentabilité de l'atelier lait
Durée : 1 jour
Date : mardi 31 janvier
Lieu : Puisaye
Horaires : 9 h à 17 h
Public et prérequis : éleveurs laitiers
Renseignements : Guillaume Durand, CAIAC
au 03 86 92 36 40

Maîtriser les documents de gestion de l'exploitation :
Objectifs : Etre à l'aise avec ses chiffres comptables, savoir analyser la situation économique et financière de son exploitation
Durée : 1 jour
Date : mardi 7 février
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h à 17 h 30
Public et prérequis : agriculteurs
Renseignements : Cyrille Fournier, responsable des actions *«Conseils d'Entreprise»* à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, au 03 86 94 22 10

Réalisez votre plan d'épandage de matières de vidange :
Objectifs : Connaître la réglementation et les contraintes liées aux épandages de matières de vidange ; Réaliser un plan d'épandage de matières de vidange à partir des données et des contraintes de l'exploitation
Durée : 1 jour
Date : lundi 20 février
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h à 17 h
Public et prérequis : agriculteurs vidangeurs de fosses sceptiques dont les épandages ne sont pas soumis à déclaration (moins de 300m3/an)
Renseignements : Emilie Schaeffler, chargée de mission, MCEA, au 03 86 94 22 20

Partez du bon pied dans votre élevage allaitant :
Objectifs : Connaître les problèmes de boiterie pour mieux les détecter dans son élevage ; Apprendre les bons gestes pour parer soi-même ses bovins
Durée : 1 jour
Date : mardi 14 février
Lieu : En fonction des inscriptions
Horaires : 9 h à 17 h
Public et prérequis : éleveurs allaitants
Renseignements : Catherine Bonin, conseillère en Production Bovins allaitants à la Chambre d'agriculture, au 03 86 34 23 41

En bref

Un grand merci

Réunis le matin en Conseil, les administrateurs, rejoints par de nombreux volontaires, ont l'après-midi durant procédé au déménagement des bureaux de la FDSEA de l'Yonne dans le nouveau bâtiment flambant neuf, construit juste à côté des anciens locaux.
Un déménagement tout en *« douceur »*, réalisé en un temps record puisque en début de soirée, tout était quasiment terminé. Preuve que convivialité et bonne humeur sont aussi synonymes d'efficacité. A toutes et à tous, à chacune et à chacun, un grand merci !

DB



A la *«fédé»* de l'Yonne, ça déménage ! L'équipe syndicale, entourée des volontaires qui ont assuré le succès de l'opération.

Comités de l'échelon local de Pont sur Yonne/Sergines et Sens/ Chéroy

Séniors, soyez acteurs de votre santé avec la MSA!

Le 13 décembre 2011, les délégués de l'échelon local de Pont sur Yonne / Sergines et Sens / Chéroy ont proposé aux seniors une conférence pour se sentir en bonne santé physique et mentale.La vingtaine de personnes venue écouter le Dr Noel El Ahl, médecin gériâtre à l'hôpital de Tonnerre est repartie avec une multitude de conseils pour mieux se nourrir, éviter les chutes et bien utiliser les médicaments.



Cette rencontre était aussi l'occasion d'évoquer l'importance du lien social et qu'il convient, pour bien vieillir, de conserver des relations avec les autres. L'intervention du gériâtre était suivie d'une information sur le Programme de prévention Santé seniors Bourgogne par Alix Huguies travailleur social à la MSA Bourgogne, programme qui participe au maintien de la santé (Pac Eeureka, équilibre, alimentation, médicaments).

Enfin, avant le petit pot convivial et sans alcool, le dispositif de téléassistance Présence Verte Bourgogne, pour bien vivre chez soi en sécurité, a été présenté par Léo Rambourg.



Cerepy

«Les espèces qui survivent sont celles qui s'adaptent le mieux au changement»

La récolte 2010 et sa commercialisation ont été difficiles, notamment en raison d'évolutions climatiques peu favorables et d'une forte volatilité des cours des matières premières agricoles. Une année marquée également par l'adhésion de la coopérative à l'union d'achats Union Est Agro.

« *La 3ème moins bonne récolte, après 2003 et 2007* » selon Germain Bour, directeur général de Cerepy, qui a commenté les chiffres de la collecte 2010, en ouverture des travaux de l'assemblée générale de la coopérative. Une collecte qui s'élève à 138 487 tonnes, soit une baisse de plus de 17 % par rapport à l'année précédente. S'expliquant en partie par des rendements moyens inférieurs et des incidents climatiques avant moisson (orages de grêle).

Déception en blé, avec une moyenne qui s'établit à 68 q/ha et des rendements très hétérogènes liés au type de sol, allant de 45 à 95 q/ha. Qualité exceptionnelle en revanche, avec des PS voisins de 80, des taux de protéines supérieurs à 11,5 %, une excellente qualité boulangère et une quasi absence de mycotoxines. En orges d'hiver, la baisse des surfaces conjuguée à une diminution des rendements, fait reculer la collecte de plus de 21 %.
Si les PS sont supérieurs de deux points à 2009, le calibrage est inférieur d'environ dix points à la campagne précédente.

Déception en ce qui concerne les orges de printemps, avec une collecte en baisse de 50 %. La production de maïs est également en recul de 17 %, les pluies d'août n'ayant pas réussi à compenser le stress hydrique du printemps. Pour le colza, les récoltes se suivent et ne se ressemblent pas. Qualifiée de *«grande déception de l'année»* par Germain Bour, la collecte 2010 enregistre une moyenne de rendements à 28,5 q/ha.

Conséquence entre autres, de dégâts de gel sur l'Aillantais et de parcelles victimes d'orages de grêle. Comme pour les colzas, les rendements sont décevants en tournesols, avec une moyenne de 25 q/ha. Dopée par le soutien financier à la culture de protéagineux, la récolte de pois est pour sa part en forte hausse (+ 80 %).

L'indépendance n'exclut pas le partenariat

Comme les autres coopératives du département, Cerepy a profité de la vague haussière des prix des céréales suite au retournement de marché opéré en juillet 2010.
Une hausse amplifiée par les conditions météorologiques et les inondations sans précédent constatées dans l'hémisphère sud, en Australie.
La volatilité des cours est toutefois encore bien présente. Ainsi, l'écart enregistré par la coopérative de Saint-Julien-du-Sault, entre le prix le plus haut de la campagne et celui le plus bas, est de l'ordre de 135 €/tonne. Quasiment l'équivalent du coût de production. L'occasion pour son président, Laurent Poncet, de souligner, dans sa lecture du rapport du conseil d'administration, quels étaient aujourd'hui les impératifs : *«dans le brouillard de la volatilité des prix, il faudra une fois encore, faire preuve de clairvoyance et le salut sera certainement de faire appel au bon sens paysan et savoir sécuriser les prix de vente en ayant une analyse précise de ses charges avec pour maître mot l'anticipation»*.

Cerepy a clairement fait le choix de l'indépendance et de la spécificité. Se démarquer n'exclut pas les partenariats et les alliances, comme l'a rappelé Laurent Poncet, citant Darwin : *«les espèces qui survivent ne sont pas les espèces les plu fortes et les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux au changement»*.

Un site Internet pour le grand public : www.cerepy.fr

Outre le changement de gouvernance intervenu depuis janvier dernier, plusieurs faits ont marqué la dernière campagne de la coopérative. Parmi desquels, en matière d'approvisionnements,



Germain Bour, directeur général de la coopérative Cerepy.

l'entrée de Cerepy dans l'union d'achat UEA (Union Est Agro), à hauteur de 1,4 % du capital. Avec l'objectif d'améliorer et de garantir la compétitivité, notamment en matière d'achat de semences et fertilisants. L'année 2011 a vu pour sa part l'achèvement des travaux du port de Joigny. Construit sous la forme *«Autorisation d'Outillage Privé avec Obligation de Service Public»*, Cerepy en assurera la gestion, s'engageant à mettre les installations à disposition du public une partie du temps, moyennant la rémunération d'exploitation et l'octroi de subventions du Fonds Européen et du Pôle d'Excellence Rurale.
Être présent sur la *«toile»* est devenu aujourd'hui incontournable. Un nouveau site Internet à destination des particuliers, fournisseurs, clients, agriculteurs non adhérents, etc, vient d'être créé : www.cerepy.fr qui permettra de présenter l'entreprise, son activité, ses points stratégiques, l'actualité du moment… Dans le même temps, le portail extranet réservé aux adhérents a été *«relooké»*, pour une meilleure lisibilité et une meilleure accessibilité.

DOMINIQUE BERNERD

Administration

Départ du sous-préfet d'Avallon

Le sous-préfet d'Avallon, Mourad Chenaf, en poste depuis trois ans, a quitté sa circonscription pour rejoindre celle de Sedan dans les Ardennes. Son successeur devrait arriver courant janvier.

« *Elégance de comportement, sens de l'écoute, clarté de jugement, rigueur et méthode, disponibilité…* », le portrait dressé par le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, de celui qui fut, 3 ans durant, sous-préfet de l'arrondissement d'Avallon n'aura été qu'un long éloge dithyrambique.
Mourad Chenaf aura également su se faire apprécier du plus grand monde. Pour preuve, tous ces élus, représentants des corps constitués acteurs économiques du département, qui se pressaient ce lundi soir dans les salons de la sous-préfecture, venus à l'heure de son départ, saluer l'homme par delà la fonction.

Avant sa première affectation dans l'Yonne, en 2008, en qualité de sous-préfet, Mourad Chenaf avait auparavant passé seize ans dans l'armée de l'air, pour ensuite intégrer la magistrature où il a occupé différentes fonctions de juge. Homme de terrain, il aura contribué le temps de son passage dans le département, à de nombreux dossiers : réforme de l'intercommunalité, opération Vézelay Grand Site, mise en œuvre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat etc.. Totalisant pas moins de : 120 communes visitées, 400 rendez-vous de travail en sous-préfecture, 20 réunions cantonales, dont la moitié consacrée à la réforme des collectivités territoriales, autant de réunion publiques sur le même thème.

«Un coeur généreux, le sens de la pédagogie et le sens de l'Etat, représentant à merveille ce corps d'exception qu'est le corps préfectoral…», selon les termes du ministre en charge de la coopération, Henri de Raincourt, venu lui aussi, rendre hommage au sous-prefet Chenaf avant qu'il ne quitte le département.

L'occasion pour l'ancien sénateur de l'Yonne, à quelques jours de Noël, de tirer de sa hotte un cadeau sous forme de promesse : *«vous n'attendrez pas aussi longtemps que la dernière fois. Nous nous portons garants que le prochain sous-préfet d'Avallon arrivera début 2012»*. Reste, pour utiliser la formule du ministre, à en trouver un *«aux p'tits oignons !»* Pas facile de succéder à l'excellence !

DOMINIQUE BERNERD



A l'heure de quitter le département de l'Yonne, le sous-préfet Mourad Chenaf, ici, entre le ministre Henri de Raincourt et le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, a remercié publiquement tous ses anciens collaborateurs et l'ensemble des agents de la sous-préfecture, pour le travail accompli.

ACTIVBOIS
Construire Naturellement
BÂTIMENTS AGRICOLES
STRUCTURES & CHARPENTES EN BOIS DE PAYS
COUVERTURE ET BARDAGES
ZI la Gravoux
42380 Saint Bonnet le Château
Tél. 04 77 01 19 49 ou 06 33 80 19 34
email : contact@activbois.com
Construire naturellement au meilleur rapport qualité/prix du marché grâce à la technique

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49
Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Table ronde de l'AG Bourgogne du Sud

Marché des céréales: l'avenir «*en face*»...

Pour analyser les marchés céréaliers, Bourgogne du Sud avait invité le directeur des marchés Grains chez Invivo, Didier Nedelec, pour envisager l'avenir. Des marchés «*interconnectés*», «*en croissance*», «*en tension*», «*volatils*», «*complexifiés par le climat*», mais qui représentent des débouchés d'avenir, «*juste en face de chez nous*».

Lybie, Maroc, Amérique, Hongrie… Invivo a la «*vocation d'aller loin*». Interrogé sur l'évolution du marché à l'horizon 2050, Didier Nedelec, directeur des marchés Grains chez Invivo, prévoit une «*faible*» croissance en quantité (+1,6 %) dans les pays développés sur les marchés céréaliers. Se situant en haut de la pyramide des besoins, la consommation devrait évoluer en fonction de la praticité des produits, des envies et des besoins sociétaux. «*Nous sommes un peuple rassasié. Répondre à des envies, c'est compliqué*».
En effet, les consommateurs changent «*tout le temps*» et ne sont «*jamais contents*». Pas évident dès lors de les suivre, «*mais on va continuer*», s'accroche Didier Nedelec, rassurant les meuniers et les clients historiques dans la salle. Il faut dire que le marché est de qualité.

Aujourd'hui, 10 à 11 % du budget des ménages est consacré aux produits alimentaires, mais «*dans ces 10 %, il n'y a que 22 % du prix lié aux matières premières agricoles*». Autrement dit, sur ces marchés «développés», «*il y a plus de marketing que de matières agricoles*» dans le panier que paye la ménagère.

Entre 8,4 et 11,4 milliards d'habitants en 2050

Au contraire des pays développés arrivés à saturation, la demande sera demain tirée par les pays émergents. En volume, tout du moins. Pas en valeur. Raison, peut-être, pourquoi ils «*m'intéressent moins*», ajoutait honnêtement Dider Nedelec. Pour l'heure, il s'agit davantage de les fidéliser.
Ces marchés connaîtront une croissance de +4,1% en Europe centrale et orientale, sur le Moyen-Orient et en Afrique. Un peu de patience cependant, «*ils commencent à décoller*». Car, en 2050, la Terre devra nourrir en réalité «*entre 8,4 et 11,4 milliards*» d'habitants. Alors que les yeux du monde entier se braque actuellement sur la Chine et l'Inde, les taux de fécondité laissent à penser que les deux milliards d'humains supplémentaires en 2050 viendront au monde juste «*en face de chez nous*», en Afrique (1,3 milliard), au Pakistan et au Bangladesh aussi.

Un XXIe siècle africain

«*La fin du XXe siècle aura été une histoire asiatique. La première moitié du XXIe siècle sera une histoire africaine*», prédit Didier Nedelec. Plus intéressant pour l'Europe, les Africains consommeront «*par culture*» du blé, du maïs et déjà du mil et du pain type «*baguette*» en Afrique (central, ouest et nord), contrairement à l'Asie, culturellement liée au riz. La partie post-coloniale anglaise de l'Afrique se tourne vers «*des pains sucrés, huilés, type brioches*», confectionnés à l'aide de blé «*à 12,5 % de protéine et à 220-230 de force boulangère (W)*». Un marché propice aux cultures américaines.
Pas de néo-colonialisme dans ses propos, l'Europe n'a pas vocation à nourrir le monde. L'Afrique doit développer son agriculture. Il «*recopie*» la révolution verte européenne: «*ils refont des coopératives, des cuma…*», avec le soutien d'associations comme l'Afdi. Au regard de cette «*explosion*» démographique, le défi est de taille pour doubler les rendements actuels autour de 1 tonne/ha. «*C'est possible, mais ça ne suffira pas !*» D'autant que les «*climats extrêmes*» s'intensifient dans ces zones tropicales. «*Il va falloir tous s'y mettre, avec la Russie, l'Ukraine…*»



Dans les vingt années à venir, «*la croissance sera supérieure à celle des vingt dernières années*», présage Didier Nedelec. Les marchés prévoit cette hausse de la demande, mais «*on plus de mal*» à savoir si l'offre suivra. Du coup, «*beaucoup de tension*» sur les marchés et donc de la volatilité. Néanmoins, Didier Nedelec interrogeait la salle sur la régulation : «*Que préférez-vous : des prix à l'intervention non volatiles ou des prix volatiles payés deux fois le prix d'intervention ?*» Humanisme et libéralisme se retrouvent parfois opposés…

CEDRIC MICHELIN

▶ En bref

Cerevia : Le meilleur blé français

3,5 millions de tonnes de production (dont 50 % de blé) ; 7 % du marché mondial des céréales ; 50 % des parts de marché Export… L'union Cerevia pèse sur le marché mondial des céréales. Son directeur, Robert Bilbot rappelait sa «*cohérence*» géographique idéale pour répondre aux «*obligations du marché intérieur et export*». Cerevia est surtout connu pour la qualité de ses céréales. «*Nous avons certainement le meilleur blé français en moyenne. Vous êtes une des seule région à trier à la récolte plus de 50 % des blés en variété pure*», positionnait-il. «*Le marché intérieur exigeant est capital pour nous*». D'autant que Cerevia est proche des grands bassins de vie en s'étalant sur trois régions : Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes. En plus de la route, la logistique d'approche se fait aussi par voie ferrée. «*Brouillé*» avec la SNCF, Cerevia a choisi en 2011 un prestataire privé dont le coefficient de fiabilité sur l'année a atteint 97 % de trains partant de l'Yonne et arrivant à Fos-sur-Mer à l'heure. Ces modes de transport sont complétés par le «*meilleur fleuve de France*». Avec une navigation à plein chargement possible à «*95 % du temps*», «*il suffit de descendre la Saône et le Rhône*» pour atteindre les marchés du pourtour méditerranéen. L'export de blés meuniers en variétés pures se fait sur des pays comme la Grèce ou l'Italie. Des blés n°1 «*très correct*» sont pour les pays tiers. Le maïs est appelé à «*s'amplifier*» avec La Dauphinoise, qui rejoint Cerevia pour la récolte 2012. En 2011, 100 000 tonnes d'orges de brasserie ont été livrées à la Chine à partir de Fos-sur-Mer.
L'Export vers le Nord se fait au départ de Rouen, depuis l'Yonne. L'Allemagne se fournit «*un peu*» en orge de brasserie et colza. «*Mais, même à Auxerre, on se tourne vers le bassin méditerranéen*». Ces marchés ont aussi l'avantage de générer «*des prix supérieurs en fin de campagne*» sur le maïs qui se développe en Algérie et communauté européenne.
Alors que l'an dernier, Cerevia avait «*laissé des plumes*» avec les mouvements sociaux des dockers, la réforme portuaire - effective depuis le 5 mai 2011 - sécurise désormais la logistique et fait du port Saint-Louis à Fos-sur-Mer, un outil «*compétitif*». Le quai de chargement Gloria permet de charger des bateaux contenant jusqu'à 140 000 tonnes de céréales. «*Nous visons plutôt le Maghreb avec des bateaux de 15 000 tonnes*».

Jeunes agriculteurs

Les JA en Université d'hiver à Marie-Galante (Guadeloupe !)

Les 6, 7 et 8 décembre 2011 le réseau Jeunes Agriculteurs (JA) s'est rendu en Guadeloupe, plus précisément à Marie Galante une ile française de l'autre côté de l'atlantique. Un lieu plutôt inhabituel n'est-ce pas ? Depuis trois ans nous travaillons sur un dossier (Reso'Rganisation) qui concerne directement notre réseau.

Après avoir demandé un état des lieux de notre fonctionnement à un cabinet externe, le constat est flagrant : les agriculteurs sont de moins en moins nombreux, donc le vivier d'élus s'amoindrit : comment aider les responsables JA à s'investir pleinement dans leur engagement ?
un manque de forces vives sur les échelons régionaux qui deviennent de plus en plus importants en termes de pouvoir (RGPP) ; les JA, avec deux systèmes régionaux parallèles, (FC, B et BFC pour notre part) manquent d'efficacité et de reconnaissance.
Après cet état des lieux les JA ont pris acte et ont décidé de travailler sur trois axes :
L'engagement des hommes : parce que c'est la base de notre réseau et parce que nous devons y prêter attention sans cesse pour continuer d'exister,
L'efficacité : nous avons observé que nous en manquons parfois, si nous ne voulons pas perdre les forces vives de notre réseau (élus et administratifs) nous devons l'améliorer,
La légitimité : pour être reconnu à l'extérieur, JA doit trouver sa place, être visible de façon construite et cohérente, sur nos dossiers de prédilection.
A présent nous profitons de toutes les instances pour avancer et finir ce dossier avant le vote prévu au congrès 2012. Cette université d'hiver nous a permis d'avancer sur les ressources humaines professionnelles et administratives ainsi que les ressources financières. De plus nous avons débattu sur des questions récurrentes à JA comme la durée de mandat, l'âge limite, etc.



Pour conclure et pour répondre à ma question initiale c'est la première fois que tout un réseau se déplace Outre-Atlantique (230 personnes). Comme expliqué plus haut, JA redéveloppe toutes ces forces en régions et en a créé une supplémentaire : les DOM. Nous avons voulu faire connaître une région inconnue pour la plupart et travailler avec eux sur leur problématique à l'installation. De plus nous avons visité les exploitations de bananes, cannes à sucre et observé des paysages tous aussi beaux les uns que les autres.

JA BFC

Conseil national de la FNO

Bilan de fin d'année encourageant pour la production ovine

Chaque année, le Conseil national de la Fédération nationale ovine (FNO) réunit les administrateurs et les délégués de la production ovine en France. Pour Thierry Besançon, administrateur, c'est l'occasion de faire le point sur la situation de la production ovine française en cette fin d'année 2011.



Thierry Besançon dans sa bergerie: il faur arriver à la même technicité sur l'atelier ovin que dans les autres productions animales.

D'abord un point positif, ces derniers mois le marché a retrouvé des couleurs et surtout un dynamisme qui se traduit sur par des prix plus attractifs. *«Le fait marquant*, observe Thierry Besançon, *c'est le retrait du marché européen de la Nouvelle Zélande»*. Ce gros exportateur représentait *«la part la plus importante de nos importations»*. Le fait qu'elle se détourne du marché européen *«nous confronte à un vrai défi, celui de répondre à la demande nationale en saisissant ces nouvelles opportunités de marché. Il faut que les éleveurs français alimentent les linéaires vacants en agneaux français, car la raréfaction de l'offre dans la GMS infléchit la courbe de consommation des ménages»*.

L'embellie sur les marchés exige cependant de naviguer à vue en évitant certains écueils. On observe en ce moment une augmentation de plus de 100 000 unités des abattages d'agneaux de boucherie. *«Les prix porteurs encouragent les éleveurs à dégager plus d'agneaux et les abattages d'agnelles augmentent également»* commente Thierry Besançon tout en avertissant *«attention à ne pas décapitaliser au point de mettre en péril le renouvellement des troupes»*.

Les prix à la production se sont améliorés *«et c'est une bonne chose pour les éleveurs, mais il va falloir faire attention à ne pas dépasser un seuil critique de prix qui détournerait le consommateur du produit»*.

La participation des administrateurs et des délégués a été particulièrement dynamique sur les principaux dossiers qui préoccupent la profession.

Au plan local, la commercialisation s'organise

La contractualisation notamment *«reste un dossier délicat»*, avec des attentes encore difficiles à concilier entre les GMS et les éleveurs ovins. *«Il va falloir trouver les moyens de construire un vrai partenariat sur la base de critères aptes à satisfaire chaque partie et à définir les meilleurs conditions d'équilibre du marché»*. Pour le moment, observe Thierry Besançon, l'heure dans les campagnes est au développement de nouveaux marchés, en circuits courts traditionnels et vente directe, mais aussi en circuits courts gérés et organisés de façon collective, en créant des filières locales d'approvisionnement.

Au chapitre des mauvaises nouvelles, l'augmentation de la taxe d'abattage concerne le monde de l'élevage dans sa globalité. Sur l'identification électronique le débat n'est pas clos. Mais c'est l'actualité de la PAC qui interpelle en cette fin d'année 2011. Les éleveurs ovins de Bourgogne et d'ailleurs s'interrogent : *«Nous serons particulièrement attentifs à ce que les systèmes ovins de Bourgogne qu'ils soient à l'herbe ou de bergerie ne perdent rien dans cette réforme»*, insiste Thierry Besançon. *«Les éleveurs ovins sont inquiets face au traitement qui va leur être réservé, le minimum serait de garder les acquis du bilan de santé précédent et de renforcer la dynamique ovine par des mesures encore mieux adaptées. La FNO jouera pleinement son rôle quand les discussions s'organiseront au niveau des chefs d'Etat»*.

La reconquête ovine sur de bons rails

La reconquête ovine a fini par produire ses effets, c'est un vrai programme sur le long terme qui demande de nouveaux déploiements, précise l'administrateur de la FNO. *«La rénovation des bâtiments, le conseil technique, la maîtrise des charges, l'amélioration des pratiques et des conditions de travail»* font partie de ces objectifs d'amélioration.

Et c'est un dossier d'autant plus prioritaire qu'il représente *«un bon support pour l'installation des jeunes ou une diversification»* explique Thierry Besançon. Moins gourmande en capital au départ, la production ovine assure un retour sur investissement plus rapide que dans d'autres productions. *«Les installations sont donc facilitées avec des capitaux plus limités et des projections de marges rassurantes. La condition, c'est que nous arrivions à la même technicité sur cet atelier que dans d'autres productions»*.

Mais la condition c'est aussi que *«l'on ne désespère pas les éleveurs avec des contrôles trop tatillons. Beaucoup d'éleveurs présents ont exprimé leur exaspération face à des contrôles très perturbants, encouragés par une réglementation trop complexes et souvent inadaptée au contexte réel des élevages ovins»*.

Une telle situation ne pourrait pas perdurer sans perturber durablement les effets positifs de la reconquête ovine, prévient Thierry Besançon.

Enfin, l'ombre du loup a pesé sur les débats et les nombreux témoignages alarmants des participants directement concernés conforte le responsable FNO dans la certitude *«qu'il faut faire en sorte que le loup n'ait jamais l'occasion d'arriver jusque chez nous !»*

ANNE-MARIE KLEIN

Pas de report de calendrier en France pour l'identification électronique

Le règlement européen relatif à l'identification électronique des ovins et caprins prévoyait de rendre obligatoire la traçabilité individuelle des animaux nés avant 2010 à partir de 2012. Cette obligation a été reportée à 2015 au niveau européen. Ce report n'a cependant aucune incidence en France.

La France a fait le choix de reboucler électroniquement ses animaux nés avant 2010. Cela fait l'objet d'une obligation réglementaire permettant de bénéficier d'un financement. La campagne de rebouclage de ces animaux a commencé en juillet 2010 et s'étend jusqu'en juillet 2013.

Contrairement à ce qui a pu être annoncé par erreur, il n'y a aucun report de ce calendrier. Au 1er juillet 2013, les animaux nés avant 2010 devront être identifiés électroniquement. Par ailleurs le report sur le document de circulation des numéros individuels de ces animaux sera obligatoire au 1er juillet 2012.

Rendez-vous

Ovinpiades des Jeunes bergers

Comme l'année dernière et dans le cadre de la reconquête ovine, Interbev ovin et le Corel de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne organisent sur notre région, avec l'appui des établissements de formation agricole, les Ovinpiades des Jeunes Bergers, événement ayant connu un vif succès les campagnes précédentes et reconduit cette année aux niveaux national et européen. Une finale régionale se déroulera le : **Jeudi 19 janvier 2012 au Pôle régional Ovin – 71120 Charolles (EPL de Fontaines)**

A l'issue des sélections régionales, une trentaine de jeunes bergers viendront conquérir le titre national, le samedi 25 février 2012, au Salon international de l'agriculture, Porte de Versailles. Une finale européenne, avec des jeunes bergers d'autres pays à forte tradition moutonnière, était organisée à Paris, puis en Irlande. Pour cette 4ème année, la finale européenne des Ovinpiades des Jeunes Bergers se déroulera au Royaume-Uni, à l'occasion du Sheep Day. Les trois champions nationaux 2012 auront la chance d'y participer. Ce concours est destiné aux élèves des établissements d'enseignement agricoles et ruraux, âgés de 16 à 25 ans. Les candidats devront utiliser et appliquer les connaissances acquises durant leur cursus scolaire dans différentes épreuves pratiques et théoriques. En plus des cinq types d'épreuves, une épreuve collective est également organisée avec un règlement spécifique.

Ces Ovinpiades sont destinées à resserrer les liens entre enseignement et profession ovine. C'est avec plaisir que les professionnels de la filière vous accueilleront a à l'occasion de cette finale régionale.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter : Jean Baptiste Gougeon (EPL Fontaines Charolles) au 06 73 69 81 33. Philippe Deponge (Chambre d'agriculture de Bourgogne) au 06 71 91 12 69.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Filière laitière du Grand Est

Les attributions laitières sont validées

Les membres de la conférence de bassin du Grand Est ont validé, le 2 décembre dernier, les attributions laitières aux producteurs et analysé les flux de quotas sur la zone. Francis Amand, délégué du médiateur des contrats a également présenté les vertus de la médiation.



Les membres de la conférence de bassin laitier du Grand Est se sont réunis le 2 décembre dernier afin de définir les attributions laitières aux producteurs.

Jean Louis Roux, directeur de la DRAAF de Lorraine, coordonnateur de bassin se satisfait de l'aboutissement d'un «*dispositif lourd et complexe*». Il précise que quatre producteurs ayants droit sur cinq ont demandé une attribution. C'est un peu plus de 91 millions de litres de lait redistribués à titre gratuit aux producteurs du bassin dont 15% sont réservés aux jeunes agriculteurs installés au cours de la campagne 2011/2012. La redistribution aux aînés représente 68 millions de litres. Les volumes redistribués sont issus d'une réserve constituée des libérations de quota du bassin et de la ventilation par bassin de l'augmentation de référence des Etats membres de l'Union Européenne. La conférence devait également statuer sur les attributions laitières onéreuses et les demandes d'aide à la cessation laitière. 188 producteurs ont souhaité cesser leur activité laitière, libérant 39 millions de litres de lait. Ces demandes d'aides pourront être honorées. Sur le bassin, 1 844 producteurs ont fait une demande d'attribution onéreuse, pour près de 92 millions de litres de lait. Mais le bilan ne sera définitif qu'au terme d'une procédure qui devrait durer jusque janvier 2012.

Une solide confiance

L'analyse des attributaires, sujets à l'application de règles nombreuses et complexes, parfois dans des conditions d'installation particulière, a fait l'objet d'une attention précise des producteurs. Le sujet est sensible et la gouvernance en bassin, avec l'éloignement du centre de décision, nécessite d'instaurer une confiance solide. La conférence s'est donc accordé un court délai d'examen en vu de correction d'éventuelles anomalies. Les jeunes agriculteurs ont également souhaité que les règles soient pérennisées, afin de donner de la lisibilité aux futurs installés. Ils demandent aussi que certains points d'interprétation de la réglementation soient uniformisés sur le bassin. La notion de changement de consistance doit être la même pour tous. Cette règle impacte notamment les dotations complémentaires pour les jeunes qui s'installent sans reprise de foncier. Les cas particuliers ne sont pas oubliés. Après expertise, les producteurs souhaitent qu'une règle soit édictée et qu'elle s'applique rétroactivement.

Dynamique laitière

Derrière les moyennes, les volumes et le satisfecit se cachent réalités et difficultés. Les zones à faible densité laitière subissent un «*effet d'accélération*» selon Jean Louis Roux. Elles concentrent une densité de producteurs en sous-réalisation structurelle, peu d'installations et peu de demandes d'attribution laitière. Des mesures correctives devront être envisagées afin de maintenir une dynamique de production, de collecte et de transformation laitière. Concernant le département de l'Yonne, qui, depuis la mise en place de la gouvernance en bassin, avait exprimé le souhait de rejoindre le bassin Centre, les représentants des producteurs ont fait valoir qu'ils ne retenaient personne. Jean Louis Roux quant à lui souligne que le périmètre des bassins relève d'un dispositif ministériel. Et il propose que la conférence de bassin soit un lieu de réflexions prospectives à propos de la filière laitière.

Un outil fonctionnel

Francis Amand, un des trois délégués du médiateur des contrats agricoles Pierre Lepetit, retenu pas des engagements internationaux, a profité de la conférence de bassin pour faire un point sur la médiation. «*C'est un outil mis à disposition des parties prenantes de la filière*» précise-t-il, afin de disposer de contrats équilibrés et efficaces. L'outil est réputé fonctionnel et permet, lorsqu'il est saisi de constituer une jurisprudence. Toutefois, «*la médiation se fait dans le secret du bureau du médiateur*» ajoute Francis Amand. Seules les conclusions seraient donc de nature à faire jurisprudence. Une vingtaine de saisines sont enregistrées par les services du médiateur. Le Préfet coordonateur de bassin, Christian de Lavernée, souligne que l'institution est naissante, même si le médiateur, Pierre Lepetit, n'est pas inconnu de la filière laitière. Il a participé à l'élaboration de l'accord interprofessionnel de 2009. «*Accord difficile, mais fondateur*» rappelle les représentants des producteurs de l'interprofession.

ÉRIC BERTON
CIL GRAND EST

Filière lait

Journée laitière régionale à La Brosse

C'est dans l'amphithéâtre du lycée la Brosse que s'est tenue pour l'Yonne, l'une des trois journées laitières régionales, organisées à l'attention des producteurs laitiers, dans le but de diffuser les derniers résultats en matière de recherche appliquée en Bourgogne.



Placée sous la présidence de Nadine Darlot, responsable CIP lait, la journée était co-animée par des représentants des Chambres d'agriculture départementales, du Conseil élevage de Côte d'Or et de Saône et Loire et de la Caiac, ainsi que du groupement Alysé

C'est par une présentation des résultats Galacsy régionaux qu'a commencé la journée. Depuis 2006, le quota des exploitations a connu une augmentation d'environ 100 000 l en quatre ans. L'on observe pour la même période, un gain de productivité par Unité de Main d'Oeuvre (+ 60 000 l/UMO). Des résultats contrariés par le fait que de plus en plus d'exploitations ont des difficultés à réaliser leur quota et que le nombre de cellules augmente.
Le produit/UMO est lui aussi à la hausse depuis ces dernières années, hormis 2009, suite à l'envolée des prix des matières premières de l'année précédente. Pour 2012, le produit du lait devrait rester égal à celui de cette année et conforter les exploitations. Maîtriser ses coûts de production permettant en partie, de compenser l'impact de la conjoncture. L'analyse des classes extrêmes en coût de production, révèle un écart de 100€/1000 litres suivant les exploitations. Les différences portant sur l'ensemble des postes, avec pour principales charges : l'alimentation, la mécanisation et le travail. Plus que jamais, dans une conjoncture de charges élevées, gestion technique et économique, font la différence.



Tourteau de colza et drèches de blés

Les dernières données zootechniques en matière de tourteau de colza et de drèches de blé ont été présentées par le Comité national des coproduits.
Si les drèches de blé représentent une matière première de qualité pour l'alimentation des vaches laitières en remplacement du tourteau de colza, plusieurs recommandations sont toutefois à respecter : connaître la provenance du coproduit (valeur nutritive différente selon le process) ; analyser les drèches reçues en élevage ; respecter les conditions habituelles en réalisant des transitions alimentaires ; contrôler le niveau de performance du troupeau
On a remarqué, en ce qui concerne le tourteau de colza, une évolution des process au cours des dernières années, avec un effet « *usine* » marqué, nécessitant des analyses d'échantillons. Conscients de ce problème, les fabricants continuent leurs recherches afin d'affiner les écarts, notamment en matière de digestibilité théorique (DT) et des valeurs protéiniques digestives de l'intestin (PDI) du taux de colza.

Tanins de châtaignier dans les rations

Au cours de la journée, ont été présentés les résultats de différentes expérimentations, parmi lesquelles, l'incorporation de tanins de châtaigniers dans les rations : l'idée étant d'utiliser un produit naturel permettant de mieux en valoriser l'azote soluble. Sous-produits de la fabrication de panneaux d'isorel, les tanins se présentent sous la forme de paillettes. L'expérience a comparé 2 lots de 20 vaches, avec une ration 70 % maïs et 30 % herbe, corrigée avec 4 kg brut de tourteau de colza, à laquelle on rajoute pour l'un des deux, 80 gr de tanin. Un premier constat : pas d'écart significatif de production, avec 0,8 kg brut de lait produit en plus par jour, dans le lot avec tanin. Pas de différences notables non plus en ce qui concerne les taux bitureux et protéiques. Globalement, au final, l'utilisation de tanins permet une meilleure valorisation de la ration, avec une quantité de matière sèche fourragère ingérée moins importante, sans altération de la qualité et de la quantité.
Autre expérience : l'utilisation d'un tourteau de colza fabriqué régionalement, à 10 % de MG, associé à de la luzerne déshydratée type 26 %, en remplacement de tourteau de soja. Avec pour conclusion, à l'issue de 11 semaines d'essai : un écart significatif quotidien sur toute la période, de + 2,6 kg de lait pour le lot colza/luzerne, par rapport au lot témoin soja. Autres avantages du tourteau de colza : un profil d'acide gras plus favorable, avec notamment moins d'acides gras saturés et un rapport omega3/omega 6 proche de l'objectif, aux alentours de 5. Au final, une ration compensant en efficacité le surcoût engendré. Le problème étant le peu de disponibilité des produits testés.

DOMINIQUE BERNERD ET MÉLANIE MOREAU,
ANIMATRICE SECTION ANIMALE À LA FDSEA 89

En direct de la MSA

Dr Dominique Lenoir :
Prévention : les actions cibles pour 2012.
La Santé-Sécurité au travail à la MSA :
pour une meilleure qualité de vie professionnelle.

Paul Perret : une somme de petits gestes .
Nicolas Benhaj :
« Sensibiliser les futurs responsables d'équipes dès la formation initiale ».

La rougeole refait son apparition.

Vaccination contre la grippe : il ne reste que peu de temps pour se faire vacciner !.

Dossier réalisé en collaboration avec la CRMSA de Bourgogne

La vie de l'institution

Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale

La MSA donne un avis mitigé

Chaque fin d'année, le gouvernement propose un Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour l'année à venir. Avant un examen du texte par l'Assemblée nationale et le Sénat, les organismes de protection sociale peuvent y apporter leurs commentaires et leurs critiques. Complémentaires santé, assurance vieillesse, dépendance, retraite des non-salariés agricoles... La MSA a émis un avis mitigé sur les choix du gouvernement dans le PLFSS 2012. Elle regrette notamment que ses propositions en matière de réduction d'inégalités dans les régimes vieillesse n'aient pas été retenues.

Le Conseil d'administration de la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole s'était réuni le 27 septembre pour se prononcer sur le PLFSS du gouvernement. Depuis, de nombreux échanges ont eu lieu entre ce dernier et les deux assemblées.

Comptes de la sécurité sociale

Même si la MSA constate que le gouvernement prévoit une amélioration des comptes de la sécurité sociale, elle souligne qu'elle repose sur des hypothèses économiques fragiles. En effet, après l'annonce d'un nouveau plan d'austérité le 7 novembre 2011 par le Premier Ministre et une prévision de croissance prévue à 1,75 et ramené à 1 %, les perspectives économiques se sont assombries et la réduction du déficit de la sécurité sociale sera moindre.

Mutuelles santé

Le Conseil d'administration du régime agricole « *s'inquiète des renchérissements du coût des complémentaires santé auxquels seront soumis les assurés et de leurs conséquences sur l'accès aux soins* ».

Retraite des non-salariés agricoles

La MSA se félicite « *qu'une reprise de dette partielle intervienne au profit du régime de retraites des non-salariés agricoles* ». Toutefois, les solutions choisies « *ne permettent pas de traiter définitivement du déficit démographique structurel du régime* » nuance la MSA. L'effort en recettes acquis pour la sécurité sociale dans le cadre du plan gouvernemental de réduction des déficits publics devrait être redirigé pour 400 M€ vers le système de retraite des non-salariés agricoles.

Dépendance

La MSA déplore le report de la réforme de la dépendance qui a donné lieu à des travaux de concertation au premier semestre auxquels elle a activement participé.

Propositions de la MSA

La Caisse Centrale de la MSA avait fait des propositions pour limiter les inégalités : la suppression de la limite d'âge pour l'adhésion à l'assurance volontaire vieillesse pour les non-salariés agricoles, l'amélioration de la situation des salariés ayant relevé de plusieurs régimes d'assurance vieillesse, la valorisation des courtes périodes d'activité exercées au cours du même trimestre dans plusieurs régimes de salariés ou encore la demande de revalorisation des pensions d'invalidité AMEXA. Le conseil d'administration regrette qu'elles n'aient pas été entendues par le gouvernement. ■



Éditorial



Après un rapport de la cour des comptes, et dans un contexte d'austérité budgétaire, la MSA va être confrontée de plus en plus aux exigences de l'État à son égard, tant en matière de gestion que de services rendus.
Pour faire face à cet environnement "hostile", élus et administratifs ont cependant décidé de continuer à avancer en se serrant les coudes.
Ainsi, malgré des moyens qui seront de plus en plus contraints, nous allons nous appuyer sur nos points forts pour défendre notre régime de protection sociale spécifique et assurer notre mission de service public.
Mais vous aussi vous avez votre rôle à jouer !
Votre guichet unique est envié par les ressortissants des autres régimes de protection sociale : n'hésitez pas à l'utiliser !
Notre politique de proximité n'est, à ma connaissance, pas égalée par aucun autre régime : profitez de nos "points d'accueil adhérents" si vous souhaitez rencontrer les conseillers de la MSA.
Votre Caisse régionale MSA de Bourgogne est présente sur le territoire à travers son Action sanitaire et sociale et ses actions de Gestion du risque et de Prévention santé : profitez-en !
Nous sommes le dernier régime de protection sociale professionnel et démocratique : interpellez vos délégués au niveau des comités de l'échelon local pour faire part de vos besoins.
Enfin, vous vous interrogez sur votre santé, votre sécurité au travail, ou celle de vos proches ou de vos salariés, je vous encourage à lire notre dossier et à prendre contact avec notre service SST si vous avez besoin d'informations complémentaires.
Et justement, puisqu'il est question de santé, je souhaite qu'elle soit, pour vous et vos familles, tout simplement excellente et accompagnée de bonheur pour l'année 2012 toute proche.

■ Dominique Bossong,
Président



msa
santé
famille
retraite
services
L'essentiel & plus encore

Santé Sécurité au travail : un

Zoom

Dr Dominique Lenoir

Prévention : les actions cibles pour 2012



Médecin du travail, Dominique Lenoir est le chef du service Santé, Sécurité au travail de la Caisse régionale MSA Bourgogne. Ce service, dédié à la prévention des risques en milieu professionnel agricole, repose sur des médecins du travail et des techniciens en prévention. Leurs actions sont déclinées suivant les axes inscrits dans un plan pluriannuel. Explications avec le docteur Dominique Lenoir.

Comment votre service applique-t-il la politique Santé, Sécurité au travail de la MSA ?
Dominique Lenoir : depuis l'an dernier, la MSA s'est dotée d'un nouveau plan Santé, Sécurité au travail d'une durée de cinq ans : 2011 à 2015. Ce plan comporte un certain nombre de grands axes assortis d'objectifs et d'actions. Ils concernent tous les actifs agricoles, qu'ils soient salariés ou exploitants. Six axes nationaux prioritaires ont été définis par l'échelon central : très petites entreprises, risques chimiques, troubles musculo-squelettiques, risques psycho-sociaux, risques liés aux zoonoses et risques liés aux équipements et machines agricoles. Des axes régionaux complètent les obligations nationales. En Bourgogne, nous avons inscrit les risques routiers professionnels, les nouveaux installés, les saisonniers, les acteurs de prévention des grandes entreprises, les travailleurs vieillissants et l'enseignement agricole. Chaque année d'ici 2015, nous ciblons une partie des actions inscrites dans ces axes. L'objectif étant, pour plus d'efficacité, de concentrer nos forces sur des thèmes donnés pendant un ou deux ans. Tous les axes auront ainsi été traités au bout de cinq ans.

Quelles orientations ont été retenues pour 2012 ?
D. L. : nous allons cibler les très petites entreprises. Au niveau collectif, nous organiserons des formations. Au niveau individuel, nous ferons jouer notre complémentarité entre médecins et conseiller en prévention pour intervenir le plus efficacement possible par bassin. Dans le domaine des risques psycho-sociaux, nous allons assister à une montée en charge de la prévention. Nous sommes en effet en train de structurer un schéma de réponse le mieux adapté possible. En 2012, nous poursuivrons les actions en cours concernant les risques chimiques. C'est le cas de "Phyt-attitude" qui est un réseau de surveillance (numéro vert) permettant de récolter un maximum d'informations sur les effets des produits phytosanitaires. Même continuité avec "Agrican". Il s'agit d'une étude qui consiste à suivre une population donnée dans le temps pour mieux connaître le lien entre la manipulation de produits phytosanitaires et l'apparition de cancers. La Côte-d'Or fait partie des douze départements français enquêtés. C'est à partir des premières données d'Agrican qu'on a prétendu que les agriculteurs étaient globalement en meilleure santé que le reste de la population française. Un constat qu'il faut tempérer par le fait que les agriculteurs consomment en moyenne moins de tabac que le reste de la population.
En 2012, nous allons aussi mettre en place un réseau de surveillance des zoonoses. Ce sont les maladies animales qui se transmettent à l'homme (maladie de Lyme, echinococose, bruxellose, fièvre Q…). Construit sur le même modèle que le réseau "Phyt-attitude", ce dispositif de remontage d'informations permettra de mieux connaitre l'état des maladies en question.
Dans le domaine de la prévention des troubles musculo-squelettiques, nous allons nous concentrer sur la viticulture avec un module spécial "usage du sécateur lors de la taille". Enfin, au chapitre des risques liés aux machines, nous allons poursuivre nos mesures de vibration au niveau des sièges des tracteurs. Il s'agit de réaliser une cartographie des engins suivant leur niveau de vibration transmis aux chauffeurs. L'objectif est d'établir un référentiel national.

Et parmi les axes régionaux, quelles actions allez-vous décliner en 2012 ?
D. L. : au niveau régional, nous allons cibler les nouveaux installés en leur proposant une visite médicale professionnelle plus une visite d'exploitation par nos conseillers. Nous allons aussi travailler avec les établissements d'enseignement agricole dans le cadre d'une convention nationale. Le but serait d'intégrer des référents sécurité dans l'enseignement. L'idéal étant de mettre en place des modules d'enseignement sur la Santé, Sécurité au Travail. Enfin, nous allons accompagner les acteurs des comités d'hygiène, sécurité et conditions de travail dans les grandes entreprises agricoles (banque et assurance mutualistes, coopératives, organisations professionnelles, entreprises agro-alimentaires, scieries…). ■

Pour mieux comprendre

La Santé-Sécurité au travail à la MSA

Pour une meilleure qualité de vie professionnelle

Dans un contexte de concertation nationale pour l'amélioration des conditions de travail, les 35 MSA de France développent, avec l'appui de la Caisse centrale, des stratégies spécifiques déclinées à travers des actions nationales et des projets régionaux ou locaux. Plus de 600 experts de la Santé Sécurité au travail (SST) de la MSA, conseillers en prévention et médecins du travail, font vivre la politique nationale de Santé Sécurité au travail au plus près de la réalité des pratiques.



La volonté de s'engager durablement et d'agir au plus près du terrain

Avec une approche unique, experte et pragmatique sur les questions de santé des professionnels de l'agriculture, la MSA développe des actions, les ajustant aux besoins réels des entreprises pour améliorer la qualité de vie au travail des actifs agricoles. En tant que seul régime de protection sociale en Europe intégrant la santé au travail et la prévention des risques professionnels, la MSA a une position privilégiée qui lui permet de se concerter avec de nombreux partenaires et institutions et d'accompagner près de deux millions d'actifs, de façon collective ou individuelle. Sa mission : assurer la surveillance médico-professionnelle de l'ensemble des actifs agricoles. Elle s'appuie pour cela sur des conseillers en prévention et les médecins du travail qui, à travers une approche individuelle dans le cadre des visites médicales, et une approche collective par des visites d'entreprises, des formations et la participation aux CHSCT * assurent une présence effective sur le terrain.
La conjugaison de tous ces atouts lui permet d'affirmer sa présence, sa notoriété et son image auprès du monde agricole.

Un socle commun et fédérateur

Issu d'une démarche participative, un plan Santé Sécurité au travail 2011-2015 vient d'être établi. Il concerne la grande diversité des métiers de l'agriculture française et l'ensemble de ses filières agricoles. Il présente les orientations partagées par tous les acteurs pour les cinq prochaines années.
Six Axes de développement nationaux (ADN) ont été créés, pour lesquels la MSA veut obtenir des résultats substantiels à l'horizon 2015, en termes qualitatifs et / ou quantitatifs.
Six Axes mutualisés d'intervention (AMI) mettent en avant des thèmes prioritaires sur lesquels le réseau SST s'investit fortement, et la majorité des actions sera d'initiative locale.
Chaque MSA contribue également largement aux ADN au travers d'actions spécifiques développées localement.
Dix sept filières professionnelles seront accompagnées, notamment grâce aux Conventions nationales d'objectifs de prévention (CNOP) qui aident à mettre en œuvre les projets développés par les entreprises. Le plan SST 2011-2015 sera l'occasion de développer un nouveau dispositif d'aides financières à la prévention en direction des Très petites entreprises.

Et en Bourgogne…

En Bourgogne, les onze conseillers en prévention et les treize médecins du travail accompagnent plus de 21.600 exploitants et 31.000 salariés agricoles.
4.800 accidents du travail sont recensés par an et un exploitant agricole en meurt tous les 4 mois.
Les six thèmes qui seront prioritairement abordés prennent donc toute leur signification, à savoir :
▸ le risque chimique qui est très important, puisque 45,6 % des salariés sont exposés au moins à un produit chimique et que 70 % des exploitants le sont à un produit phytosanitaire. La Caisse régionale MSA de Bourgogne participe donc d'une part au développement du réseau Phyt'attitude en sensibilisant ses ressortissants à ce risque lors de visites médicales, par des formations à destination des salariés et des non salariés et par des contacts réguliers avec les médecins généralistes avec lesquels elle fait remonter des données au réseau de toxicovigilance. D'autre part, elle est partie prenante dans l'enquête Agrican qui consiste à effectuer un suivi sur plusieurs années, de l'état de santé, des maladies et des causes de décès d'actifs agricoles.
▸ Dans le cadre des risques psychosociaux (RPS), son intervention se situe essentiellement en entreprise où elle vise à sensibiliser à leur prise en compte le plus en amont possible. Il convient d'entendre par RPS les risques professionnels qui mettent en danger la santé mentale et l'intégrité physique des personnes. Elle a donc aussi un rôle de signalement et d'alerte auprès des chefs d'entreprises en cas de risque avéré. Et enfin elle est associée à la campagne nationale lancée par la CCMSA puisque elle a créé une cellule de prévention du suicide.
▸ Enfin elle cherche à limiter le risque de troubles musculo-squelettiques, en proposant des modules de formation aux viticulteurs avant les périodes de taille de la vigne, pour par exemple, expliquer les bonnes positions de travail ou améliorer l'affûtage des sécateurs. Ces formations sont destinées aux salariés, exploitants et employeurs et sont co-pilotées par les médecins du travail et les conseillers en prévention.
▸ Les Très petites entreprises (90 % des exploitations agricoles ont moins de cinq salariés) sont également une cible prioritaire, car peu demandeuses, peu informées et peu disponibles et donc difficiles à atteindre. Par le biais de visites ciblées sur l'évaluation des risques, d'aides financières incitatives, de formations et de journées techniques, mais aussi en accompagnant le développement de la CPHSCT*, la Caisse régionale MSA de Bourgogne espère mieux les sensibiliser et leur faire prendre conscience des enjeux de la santé sécurité au travail.
▸ Les risques liés aux animaux sont aussi très importants car 14 % des accidents du travail se produisent avec des animaux. À cet effet, des journées de formation à la manipulation des animaux en sécurité sont organisées et les conseillers en prévention apportent de nombreux conseils pour aider à la réalisation d'installations de contention adaptées.
▸Quant aux risques liés aux équipements de travail agricoles, ils sont en France à l'origine d'un accident mortel sur deux. C'est pourquoi des tests et des études avec les utilisateurs sur du matériel innovant, qui limite la survenue d'accidents, seront réalisés. Une évaluation de l'exposition aux vibrations des conducteurs d'engins agricoles va être également mise en place. ■

** Commission Paritaire d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.*

des plus de la MSA

Sur le vif

Paul Perret

Une somme de petits gestes

Paul Perret exploite, avec son fils et son gendre, 25 hectares de vignes près de Jully-les-Buxy. L'hiver dernier, accompagné de l'ouvrier qu'il employait à l'époque, il a assisté à une formation consacrée à la prévention des troubles musculo-squelettiques. La réunion était organisée par la MSA et c'est par le biais de sa coopérative que Paul en a été informé.



Ils nous ont expliqué comment faire pour avoir moins mal au dos en utilisant le matériel et comment l'entretenir ». Un problème que Paul Perret connaît bien puisque dès l'âge de trente ans, il s'est mis à souffrir du dos. Pour lutter contre ce mal, Paul s'est alors équipé d'une cabane à tailler. Il s'agit d'une sorte de cabine couverte sur roues qui enjambe le rang de vignes et permet ainsi au viticulteur de travailler assis et à l'abri des intempéries. Bien que coûteux (environ 10.000 € à l'époque), le système a permis à Paul de gagner beaucoup en confort pour la taille. Le viticulteur signale que la MSA préconise pour sa part des petits sièges de taille.

Se préparer comme un sportif

Autres troubles abordés lors de la formation MSA, ceux liés à l'usage des sécateurs. « *Les sécateurs manuels provoquent des troubles aux mains et aux poignets alors que les sécateurs électriques touchent plutôt les coudes et les épaules. Aujourd'hui, avec l'utilisation des sécateurs électriques, il y a moins de problèmes de poignet, mais comme les appareils sont plus lourds (1 kg), il y a plus de problèmes d'épaule* », indique Paul. Ce dernier confie ne jamais avoir lui-même souffert de ces troubles. Il faut dire qu'ayant toujours pratiqué un peu de course à pieds, Paul dit « *aborder la taille de manière sportive : bien s'échauffer au préalable et faire des étirements* ». Une préparation d'athlète que recommandent d'ailleurs médecins et conseillers de la MSA, comme a pu s'en apercevoir Paul lors de sa formation.

Boire beaucoup d'eau

Outre ces précautions physiques, il est recommandé de boire beaucoup d'eau pour lutter contre les tendinites. Le choix des bons habits est également important : « *il faut bien se protéger du froid et de la pluie !* », rapporte le viticulteur. Le bon entretien du matériel de coupe est également incontournable : « *mieux c'est aiguisé, moins il y a d'effort à fournir !* », commente Paul. L'alternance des tâches est aussi un bon moyen de prévenir les troubles. « *Les travaux de taille comportent quatre étapes : tailler les vignes, tirer les sarments, réparer le palissage et plier les baguettes. On a tendance à vouloir tout tailler d'un coup avant de passer à l'étape suivante… Mieux vaudrait ne faire qu'une parcelle à la fois et alterner les opérations* », explique Paul.

Cinq mois de taille par tous les temps !

« *La difficulté, c'est de bien penser à tout ! Il n'y a pas de recette miracle, mais c'est plutôt une somme de petits trucs à mettre l'un au bout de l'autre* », confie Paul. Pour ce dernier,



tous ces actes de prévention sont importants et les réunions d'information proposées par la MSA sont une très bonne chose. « *Elles peuvent rendre service à beaucoup de gens. Une tendinite, c'est l'obligation d'arrêter totalement de travailler ! On ne peut pas se le permettre ni pour un ouvrier ni pour un employeur ! La taille est un travail très dur ! On y passe cinq mois, de novembre à fin mars, quelque soit le temps ! Un vigneron taille plus de 1.000 pieds par jour !* ».

Des pieds plus hauts

Dans l'exploitation de Paul, la prévention des risques s'est toujours faite assez naturellement. Depuis la fin des années 70, le viticulteur a même fait évoluer ses plantations en ce sens. Les pieds de vignes sont un peu plus hauts que de coutume (50 cm de hauteur environ contre 30 habituellement) ce qui rend la taille plus confortable. Les rangs sont un peu plus espacés l'un de l'autre (1,40 m au lieu de 1,10 m) ce qui donne plus d'aisance, que ce soit pour se baisser ou pour passer avec un siège de taille.
Les efforts de Paul en matière de prévention ne s'arrêtent pas là puisque l'exploitation est partie prenante de l'action "Écophyto". Un engagement dans la réduction des doses de produits de traitement qui vise l'environnement, la maîtrise des charges mais aussi la santé des manipulateurs. ■

Nicolas Benhaj

« *Sensibiliser les futurs responsables d'équipes dès la formation initiale* »

Nicolas Benhaj est responsable de la plate-forme de compostage aux Établissements Viardot, à la Compostière de Rougemont. Depuis son embauche, ce jeune salarié de 26 ans, attentif aux risques professionnels et à la prévention, a fait en sorte que cette dimension soit prise en compte et que les huit salariés qui travaillent sur le site de Brétigny en Côte d'Or, soient engagés dans une démarche de formation avec la MSA.



En février 2011 vous avez suivi une formation de "Sauveteur-secouriste du travail", pour quelles raisons et quels enseignements en avez-vous tiré ?
Nicolas Benhaj : il se trouve que j'ai été particulièrement impressionné par l'intervention de Patrick Chaudron qui était venu en parler devant ma classe de BTS "Aménagement paysager". Cette première sensibilisation a été déterminante, et dès que je me suis retrouvé embauché par la Compostière de Rougemont comme responsable de la plate-forme de compostage, j'ai pris conscience de la réalité des risques professionnels. Dans l'entreprise personne n'était formé ni sensibilisé, alors qu'au quotidien nous pouvons tous être exposés à des chutes, des accidents divers, des blessures, des coupures, des brûlures, des manœuvres dangereuses sur l'aire de compostage… J'ai donc suivi la formation organisée par la MSA. Depuis, le message est passé et chaque année deux personnes suivent la formation.

Qu'est-ce que cette sensibilisation initiale et cette formation pratique vous ont apporté et est-ce que cela vous a amené à reconsidérer vos pratiques au quotidien ?
N. B. : ce type de formation, quand elle est bien faite et c'est le cas, amène forcément à réfléchir différemment. L'implication du formateur et la qualité de son approche sont essentielles. Patrick Chaudron replace toujours le propos dans notre réalité de travail au quotidien, les exemples sont concrets, en rapport direct avec nos conditions de travail. Quand on comprend comment fonctionne notre corps et que l'on en connaît les limites, on est plus attentif aux gestes ou aux postures qui peuvent éviter des risques inutiles. Depuis la formation, nous sommes tous sensibilisés aux premiers secours, nous avons revu l'accessibilité des locaux et le fléchage jusqu'au poste de secours le plus proche. Chacun sait où se trouvent le disjoncteur principal et les extincteurs. Nous avons pris conscience des dangers potentiels et nous sommes plus attentifs aux autres, notamment lors des manœuvres avec les tracteurs et le matériel.

Pensez-vous que ce type de formation est accessible à toutes les petites structures ?
N. B. : dans les petites structures on a les moyens de faire, il faut seulement prendre le temps et être convaincu de la nécessité de cette approche. Cela représente un investissement temps, mais dans des activités un peu saisonnières on peut profiter des périodes creuses, d'autant que ces formations MSA sont découpées en séquences d'une journée, plus faciles à répartir sur une année. Mais une chose me semble évidente et importante, les futurs chefs d'équipe ou responsables doivent avoir été sensibilisés en amont de leur prise de fonction. Après on se trouve rapidement noyé dans le rythme de travail quotidien et on manque de recul. Ce type de formation devrait être systématiquement intégré dans le parcours de formation initiale, c'est un moment privilégié et même si l'on n'en perçoit pas tout de suite l'importance, quand on se retrouve en situation de travail, on en comprend vite tout l'utilité. ■

L'actualité MSA

La rougeole refait son apparition

Avec plus de 10.500 cas de rougeole déclarés depuis 2008, cette maladie très contagieuse fait un retour en force en France. Seule la vaccination peut l'endiguer.

En France, non seulement la rougeole n'a pas complètement disparu, mais depuis 2008 elle a même fait un retour inattendu, ce qui inquiète le monde médical. Elle revient avec des formes parfois sévères. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : alors qu'entre 2006 et 2007, une quarantaine de cas annuels était déclarés, 600 cas ont été dénombrés en 2008. Puis l'épidémie s'est intensifiée, pour atteindre 1.544 cas en 2009 et 5.021 cas en 2010 (près de 1.500 personnes ont dû être hospitalisées l'an dernier). Rien qu'au cours des deux premiers mois de l'année 2011, plus de 3.400 nouveaux cas ont été détectés. Au total, plus de 10.500 cas ont été recensés depuis 2008 sur l'ensemble du territoire. Une évolution alarmante.

La rougeole est considérée, à tort, comme une maladie infantile et le plus souvent bénigne. Or « *elle touche aussi bien les enfants que les adolescents et les adultes* ». En 2010, le nombre de cas parmi les nourrissons de moins de un an a triplé et celui parmi les adultes de 20 ans et plus a quintuplé, par rapport à 2009. Or, c'est principalement dans ces deux tranches d'âge que les complications, pulmonaires et neurologiques notamment, sont les plus fréquentes et les plus graves, pouvant entraîner des séquelles, voire le décès.

Seule la vaccination peut endiguer la maladie

La France est actuellement confrontée à une épidémie dont l'évolution a conduit à faire de la rougeole l'une des priorités du calendrier vaccinal 2011. Sa recrudescence est liée à une couverture vaccinale insuffisante des enfants de deux ans et des adolescents et adultes nés depuis 1980.

C'est une infection virale très contagieuse et ce, quelles que soient les conditions d'hygiène : c'est même la plus contagieuse des maladies infectieuses. Il n'existe pas de traitement curatif. À ce jour, la vaccination reste la meilleure prévention.

Le vaccin se présente sous une forme combinée, protégeant contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR). La vaccination de base est recommandée pour tous les enfants à l'âge de un an, avec une deuxième dose au moins un mois plus tard et au plus tard à l'âge de deux ans. Elle est recommandée dès l'âge de neuf mois pour les nourrissons vivant en collectivité (crèche, halte garderie…). Dans ce cas, la deuxième dose doit être administrée entre douze et quinze mois. En ce qui concerne le "rattrapage", il est recommandé que toutes les personnes non vaccinées nées depuis 1980 reçoivent deux doses de vaccin trivalent, afin d'être correctement protégées contre la rougeole.

Il est de la responsabilité de chacun de se protéger et de protéger ses enfants.

Atteindre un taux de couverture vaccinale de la population de 95 % est l'objectif fixé par l'OMS, afin d'éliminer la maladie. ■

Vaccination, où en êtes-vous ?

CALENDRIER VACCINAL 2011 SIMPLIFIÉ

ÂGE APPROPRIÉ	Naissance	2 mois	3 mois	4 mois	12 mois	16-18 mois	24 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	16-18 ans	26-28 ans	36-64 ans	≥ 65 ans
BCG	■													
DIPHTÉRIE - TÉTANOS - POLIOMYÉLITE		■	■	■		■		■	■		■	■	■	■
COQUELUCHE		■	■	■		■			■			■		
Hib *Haemophilus influenzae* de type b		■	■	■		■								
HÉPATITE B		■	■	■		■								
PNEUMOCOQUE		■		■	■									
MÉNINGOCOQUE C					■	■	■							
ROUGEOLE - OREILLONS - RUBÉOLE					■	■	■							
PAPILLOMAVIRUS HUMAIN (HPV)										■				
GRIPPE														■

Vaccination contre la grippe
Il ne reste que peu de temps pour se faire vacciner !

La campagne de vaccination contre la grippe se terminera le mardi 31 janvier 2012. La grippe est une infection respiratoire aiguë très contagieuse qui peut entraîner des complications parfois graves, dont des problèmes respiratoires. Le moyen le plus simple et le plus efficace pour se protéger : se faire vacciner.

Se faire vacciner : c'est éviter :

▸ une forte fièvre qui peut monter, dans certains cas, jusqu'à 40 degrés,

▸ une toux sèche,

▸ une fatigue intense et des courbatures.

Se faire vacciner, c'est aussi protéger les nourrissons, les personnes fragiles et plus globalement son entourage.



Quelle est la composition du vaccin ?

Le vaccin antigrippal, fabriqué à partir de virus inactivés, est composé de trois souches qui devraient circuler cet hiver.

Les vaccins contre la grippe saisonnière contiennent-ils un adjuvant ?

Les vaccins contre la grippe saisonnière ont tous la même composition et ne contiennent pas d'adjuvant à l'exception d'un vaccin, Gripguard®, destiné aux personnes de 65 ans et plus. L'adjuvant permet de mieux stimuler la réaction immunitaire.

Le vaccin contre la grippe saisonnière est-il réellement efficace ?

La mortalité attribuée à la grippe a fortement diminué depuis la mise au point dans les années 70 d'un vaccin efficace, et l'organisation de campagnes annuelles de vaccination gratuite, en particulier pour les personnes âgées.

En France, la stratégie vaccinale vise à protéger les personnes pour lesquelles la maladie représente un danger : les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes atteintes de certaines affections de longue durée (ALD), les personnes ayant une maladie respiratoire chronique (asthme, bronchite), les femmes enceintes, l'entourage des nourrissons âgés de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque…

Il faut compter une quinzaine de jours pour que l'immunité conférée par le vaccin ait le temps de s'établir et que les vaccinés soient protégés.

Alors, n'attendez plus, faites-vous vacciner sans tarder ! ■

En bref

Déclaration d'accidents

Un service en ligne sur www.msa-bourgogne.fr

En cas d'accident du travail ou de trajet, un salarié agricole a 24 heures pour avertir son employeur.

Celui-ci doit ensuite faire la déclaration à la MSA dans les 48 heures qui suivent l'accident. Pour plus de facilité, il peut le faire directement sur le site de la MSA en se connectant à son espace internet privé.

Quelle qu'en soit la cause, un accident du travail survient par le fait ou à l'occasion du travail : il faut que l'accident entraîne une lésion physique ou un choc émotionnel ne laissant pas de trace extérieure.

Un accident de trajet survient lui entre le lieu de travail et la résidence principale ou encore le lieu où le salarié prend habituellement ses repas.

Le parcours ne doit pas être interrompu ou détourné pour des motifs personnels.

En pratique, l'employeur doit :

▸ compléter et adresser à la MSA une déclaration d'accident de travail,

▸ remettre au salarié une feuille d'accident du travail lui permettant de bénéficier des soins sans faire l'avance des frais,

▸ adresser à la MSA une attestation de salaire pour accident du travail si l'accident entraîne l'arrêt de travail du salarié,

▸ le moment venu, adresser à la MSA une attestation de reprise de travail.

Sur www-msa-bourgogne.fr, il peut en ligne :

➔ déclarer l'accident du travail,

➔ effectuer une attestation de salaire,

➔ effectuer une attestation de reprise du travail,

➔ émettre des réserves sur un accident du travail déclaré.

Beaucoup d'autres services sont également proposés sur le site internet de la MSA, connectez vous !

Petite enfance

Avec la MSA, facilitez votre quotidien !

Être jeunes parents, c'est, avec la MSA, avoir l'assurance de bénéficier d'une offre globale au moment de l'arrivée de son enfant : prestations familiales, accueil dans des structures et actions de prévention santé.

L'arrivée d'un enfant bouleverse l'organisation de la famille et crée de nouveaux besoins. La Caisse régionale MSA de Bourgogne est aux côtés de ses adhérents dans ce moment important de leur vie.

Elle verse des prestations familiales comme la Prestation accueil du jeune enfant (PAJE).

Elle finance les structures d'accueil du jeune enfant (multi accueils, micro-crèches), les Relais Assistantes maternelles et apporte un soutien financier aux assistantes maternelles nouvellement agréées.

Elle offre aussi aux enfants des actions de prévention santé gratuites : prise en charge de la vaccination ROR, bilans bucco dentaires…

Plus de renseignements auprès de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne ou sur www.msa-bourgogne.fr

Rallye des OPA 71

Quand les "Bac Pro" rencontrent la MSA

Les 23 novembre, 1er et 6 décembre 2011, les élèves de Bac Pro de différents établissements scolaires agricoles de Saône-et-Loire rencontraient les OPA, à l'occasion du traditionnel "Rallye des OPA" qu'organisent les JA 71.

Parmi ces OPA, la Caisse régionale MSA de Bourgogne présentait, à travers un quizz, les différents services qu'elle propose à ses ressortissants tout au long de leur vie.

Un bon moyen de faire connaître la MSA aux futurs exploitants et salariés agricoles

Caisse Régionale MSA de Bourgogne
(Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne)

Siège social : 14, rue Félix Trutat
21046 Dijon cedex
www.msa-bourgogne.fr

Site de Saône-et-Loire : 46, rue de Paris
71023 Mâcon cédex

msa santé famille retraite services

Noms des veaux

2012, l'année du H

L'EDE, le Contrôle Laitier et Bovins Croissance communiquent une liste de noms de bovins pouvant être utilisés pour l'année 2012.

Les noms donnés commencent cette année par la lettre *«H»*. Bien entendu, vous pouvez attribuer des noms de votre choix ne figurant pas sur la liste, à la seule condition qu'ils commencent par H et n'excèdent pas 10 caractères.

Si vous choisissez de manière chronologique les noms de cette liste au fil des naissances, les documents (inventaires Contrôle Laitier, listes informatiques sur ordinateur éleveur…) édités par ordre alphabétique sur le nom le seront automatiquement par âge croissant.

▶ Femelles

habile, habituee, habituelle, haineuse hachotte, haie, haleine, hallebarde, halte, hallucinee, hampe, hanau, hanoi, hanovre, hantise, harangue, hamonieuse, harde, hardie, hardiesse, haridelle, harlem, harmonie, harpie, harpoise, hate, hative, hausse, hautaine, hautesse, hauteur, hauteville, havane, hawai, hecatombe, hegire, heliade, helianthe, helice, helminthe, heloise, helvetie, hema, hematine, herbe, herbette, heritiere, hermine, hermione, herodiade, heroine, heure, heureuse, hexa, himalaya, histoire, hirsute, hirondelle, hollande, honfleur, hongrie, honnete, honolulu, honorable, honteuse, horde, horloge, hortense, hostile, hotesse, hotte, houe, houille, houle, houlette, houleuse, houpe, houpette, housse, houssette, huche, hue, huile, huitre, humanite, humble, humeur, huppe, huppette, hure, hyades, hydre, hyene, hyere, hygie, hypotheque, hypothese

▶ Mâles

habille, hableur, hagard, haitien, hallali, hallucine, halo, hamac, hameau, hamecon, hamlet, halle, halifax, hamilton, hamster, handicap, hanneton, harald, haras, hardi, harem, harmonica haro, harold, harpagon, harpin, harpon, hasard, haubert, haussoir, hautbois, havanais, hebert, hebreu, hector, heli, helio, helium, helix, helvetien, hennin, hepatique, heracles, heraut, herbu, hercule, here, herisson, heritier, hermes, hernani, herode, heron, heros, herves, hesitant, hetre, hiatus, hibernant, hibou, hidalgo, hideux, hilaire, hilare, hindou, hippocampe, hippolyte, historien, hiver, hoche, homard, homere, homicide, hommage, homogene, homonyme, honneur, honore, honteux, horace, horion, horizon, hortensia, houblon, houx, hudson, hugo, humain, humoriste, humour, hurluberlu, hussard, hyacinthe, hydrogene, hymenee, hymne, hyperion, hypocrite





Tour de plaine à Bussy-le-Grand

Agriculture bio: échanges de pratiques sur les plateaux de Bourgogne

Le Sedarb (Service de développement de l'agriculture biologique en Bourgogne) avait donné rendez-vous ce 14 décembre aux agriculteurs bourguignons à Bussy-le-grand, sur la ferme de Jean-Pierre Donet, polyculteur-éleveur bio depuis plus de 10 ans. Une vingtaine d'agriculteurs, en bio, en conversion ou en réflexion, ont ainsi pu faire un point sur l'implantation des cultures d'hiver.



Les agriculteurs présents ont pu observer un épeautre «*bien tallé*» que Jean-Pierre Donet a semé mi-septembre.

A l'ordre du jour : point météo, bilan des levées, désherbage mécanique d'automne, présentation de l'essai en bandes semis d'épeautre en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et questions sur l'optimisation des restitutions azotées. Les agriculteurs en bio depuis de nombreuses années ont fait part de leurs pratiques aux agriculteurs en conversion ou venus découvrir l'agriculture biologique, offrant ainsi un aperçu concret des techniques utilisées en bio.

Adventices : du désherbage mécanique mais pas uniquement

La gestion des adventices a été largement évoquée durant la matinée, preuve qu'elle constitue l'une des premières préoccupations des agriculteurs. Comme le soulignait Pascal Guérin, agriculteur bio depuis près de 15 ans : *«ce qui fait peur c'est le fait que les champs soient sales»*.

Après un bref rappel des modalités de passages de la herse étrille et de la houe rotative par l'équipe technique polyculture du Sedarb, chaque agriculteur y est allé de son retour d'expérience. Le passage de ces outils à l'aveugle (juste après le semis) est largement pratiqué et montre une assez bonne efficacité. Il n'en reste pas moins que, pour ces agriculteurs des plateaux, la présence de cailloux et des conditions climatiques pas toujours favorables, rendent parfois le désherbage mécanique délicat. Cette matinée a donc été l'occasion de rappeler que la gestion des adventices en polycultures biologiques repose avant tout sur la prévention.

Une rotation longue et diversifiée, qui débute par deux années de légumineuses fourragères pour *«nettoyer et enrichir le sol en azote»*, reste la clé du système, comme a pu en témoigner Jean-Pierre Donet. Ce dernier a précisé que ses rotations n'étaient jamais fixées et évoluaient en fonction de l'état des parcelles ou des marchés. Un travail du sol réfléchi et varié contribue également à la maîtrise du salissement. Pour ces techniques préventives, *«diversifier les pratiques et les cultures permet à la flore adventice de ne pas se spécialiser»* ont pu constater les agriculteurs présents. Les échanges se sont poursuivis sur les parcelles, avec un détour sur celles du Gaec de la Bossière pour observer l'effet des passages combinés de herse étrille et de houe rotative sur céréales en conversion à l'agriculture bio.

Techniques culturales simplifiées en bio ?

Comme l'ont souligné ces agriculteurs toujours en recherche d'efficacité dans leurs pratiques, le non labour en bio reste difficile, le mieux *«c'est de ne rien s'interdire»*. Ils ont donc recours à un labour peu profond et non systématique. Les pistes du semis-direct et des intercultures sont également explorées : *«l'important c'est d'occuper le sol»* remarque Pascal Guérin.

Les organisateurs de ce tour de plaine étaient satisfaits de la diversité du public présent. Par ce type de rencontres, le Sedarb vise un double objectif, le premier étant de répondre aux attentes des agriculteurs bio et de favoriser les échanges pour l'amélioration de leurs pratiques culturales. Mais c'est également l'occasion pour les agriculteurs qui s'intéressent à l'agriculture biologique de découvrir la réalité de ce mode de production.

Vous êtes intéressés par les visites de fermes bio, tours de plaine, formations : contactez le Sedarb (Sarah Hassan : 06 89 27 97 68, sarah.hasan@sedarb.org)

Guidage de précision

Le service Précisio présenté aux concessionnaires

Artémis, la plateforme d'innovation agro-environnementale de Bourgogne Franche-Comté présentait récemment « Précisio » aux concessionnaires de matériels agricoles de la Côte-d'Or, de l'Yonne et de la Saône-et-Loire. Cette solution complémentaire du matériel de guidage embarqué, s'appuie sur des signaux de correction adressés sur une carte SIM.



La PIAE-Artémis rassemble les coopératives de Bourgogne Franche-Comté (Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, 110 Bourgogne, Capserval, Terre Comtoise et Interval) les Chambres d'agriculture de Bourgogne, Franche-Comté et Côte-d'Or, les unions nationales Invivo et Sofiprotéol, la recherche (Université de Bourgogne avec Wellience, Inra).

Son objectif principal consiste à expérimenter des systèmes de culture innovants, pour produire *«plus et mieux»*. En parallèle de la recherche agronomique, la PIAE travaille au développement de l'agriculture de précision.

Elle s'est ainsi engagée, à travers une structure baptisée Précisio et avec une dizaine d'autres coopératives françaises, dans la mise en place d'une solution d'accès au guidage par la téléphonie mobile. Ce système propose un signal de correction compatible avec toutes les marques de guidage et de matériel agricole, ce qui permet notamment aux agriculteurs d'éviter de s'engager dans des investissements trop lourds.

Cette solution était présentée récemment à Longvic (Dijon Céréales), aux concessionnaires de matériel agricole de Bourgogne qui sont vendeurs des matériels d'autoguidage auprès des agriculteurs. *«Nous sommes complémentaires dans ce dossier du guidage de précision»*, a expliqué à une dizaine de concessionnaires Gérard Million, directeur de la PIAE. *«Notre ambition, avec Précisio, est d'apporter une solution opérationnelle et simple dans sa mise en œuvre pour les agriculteurs. C'est un service clé en main, maintenance comprise, compatible avec tous les systèmes de guidage que vous proposez»*.

Concrètement, avec le réseau Précisio, l'agriculteur n'a plus besoin d'installer une balise RTK sur le terrain. Celle-ci représentait un investissement conséquent, de l'ordre de 15 000 euros. Précisio s'appuie sur un réseau de balises existant, utilisé également par les géomètres, pour envoyer sur une carte SIM (intégrée dans l'antenne GPS du tracteur) les informations de correction nécessaires pour améliorer la précision du signal GPS natif : environ 2 m contre 10 ou 2 cm avec Précisio, selon l'abonnement.

Si vous êtes intéressés par Précisio, contactez :
Pour la Côte-d'Or, l'Yonne et la Haute-Saône : Mathieu Aubry au 06 74 61 23 52
Pour la Saône-et-Loire, le Jura et le Doubs : Aurélien Villot au 06 98 20 59 50

Portes ouvertes à Aunay

Axe Équipement poursuit l'animation de ses bases



Après Juilly, Beaune et Sauvigny en septembre, Axe Equipement a poursuivi l'animation de ses bases en organisant le 25 novembre dernier une journée portes ouvertes à Aunay en Bazois. 300 agriculteurs ont fait le déplacement dans la journée et 200 ont participé au repas du soir dans une ambiance fort conviviale. Une large place était bien entendu réservée à la présentation des nouveautés John Deere : tracteurs 6R, 7R et 8R. La gamme moissonneuses-batteuses était également présente. IL faut souligner que la stratégie de développement de ce marché par Axe Équipement a particulièrement bien porté ses fruits en ce début de campagne avec une dizaine de machines vendues. Cette stratégie d'entreprise et son organisation a été présentée par Laurent Benoit. Dans son discours d'accueil, ce dernier a retracé l'histoire de la famille Benoit, depuis son grand-père qui débuta comme maréchal-ferrant, puis son père Roger qui deviendra concessionnaire en 1973. Sous l'impulsion de Roger et ensuite avec l'arrivée de Laurent et son frère Gilles, l'entreprise ne cessera de se développer. *«Nous avons toujours été soutenus par nos parents qui n'ont cessé de participer activement à l'évolution de la Sas Benoit jusqu'à unir nos forces avec les Ets Prieur pour créer Axe Equipement»* dira Laurent Benoit, rendant hommage à la famille et aux 33 collaborateurs de l'entreprise répartis sur les trois bases nivernaises.

Grand jeu Réussir Sommet de l'Élevage

Le 2ème lot pour un éleveur de Montreuillon (58)



De gauche à droite les gagnants du jeu Réussir Sommet de l'Élevage : Delphine, Marc et Claudine Bidault et Bernard Julien, éleveur du Cantal qui a transporté les génisses à Montreuillon.

Elles ont comme prénom Factrice, Gaillarde et Flamiche. Elles viennent du Cantal et de Haute Loire. Elles ont désormais élu domicile à Montreuillon chez Marc Bidault. Elles, ce sont les trois génisses limousines représentant le 2ème lot du grand jeu Réussir organisé au dernier Sommet de l'Élevage à Cournon d'Auvergne. Vendredi dernier, Marc Bidault, son épouse Claudine et leur fille Delphine, ont reçu leur lot d'une valeur de 3000 € ht en présence des différents partenaires : Romain Ferrier, responsable communication de France Limousin Sélection, qui a offert les trois génisses d'un an et Pierre Reilhac, technico-commercial spécialisé limousine de l'organisation de producteurs Altitude qui a choisi les génisses et Bernard Julien, éleveur de limousines à Clavières dans le Cantal qui a fourni une des trois génisses. Accompagné de Mr Robert, il a assuré leur transport dans le Morvan. La famille Bidault se rend chaque année au Sommet de l'Élevage.

Bien entendu, ils ne s'attendaient pas à remporter ce second lot. Pour ces éleveurs de charolais (85 mères) sur 112 ha répartis sur deux sites, l'arrivée de limousines est une découverte et aussi une curiosité. Pourquoi pas également une diversification pour Delphine qui envisage de reprendre l'exploitation dans quelques temps.

Des professionnels à votre service

INNOV. GPS
Le partenaire de votre réussite
www.earldebaye.com
Tel : 06 88 42 52 37
Solutions GPS pour l'agriculture: Guidage, autoguidage, fermeture de tronçons. Votre interlocuteur pour la Nièvre : Benoit Mathé

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - Distributeur Veosys - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55
VéOsyS

EARL CUNIN
Pédicure tous bovins
(cage spéciale pour taureaux)
21210 JUILLENAY - Tel. 06 17 49 08 63

L'Éleveur Bourguignon
Aménagement bâtiments d'élevage
BOVINS - OVINS - CHEVAUX
GRAND CHOIX
Barrières, Cornadis, Poteaux, Abreuvoirs...
23 ans d'expérience et toujours une solution technique et économique
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

PUBLI-INFORMATION

Groupama

Assurance des risques climatiques : Une nouveauté à ne pas négliger !

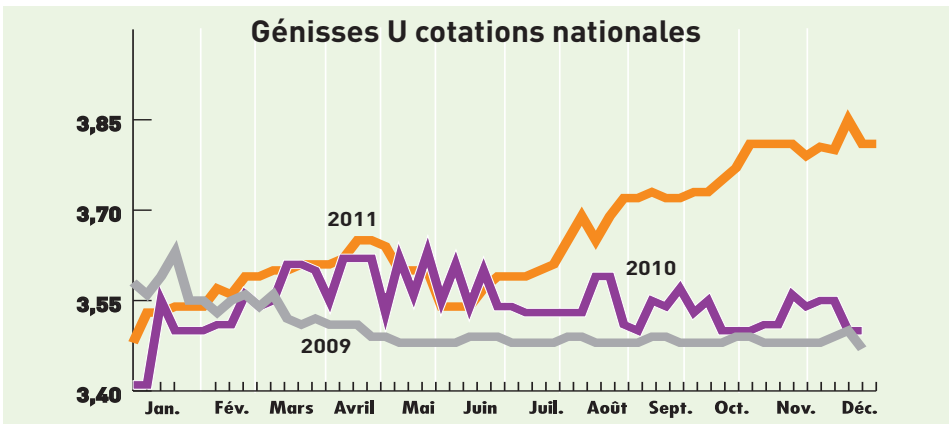


Le Fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA) n'intervient plus en cas d'aléas climatiques sur les grandes cultures. Pour y faire face et pour continuer à soutenir et accompagner au mieux le monde agricole, Groupama joue son rôle d'assureur responsable en innovant avec le contrat Climats. Celui-ci couvre la perte de rendement des cultures contre 15 aléas climatiques depuis les premiers semis d'automne jusqu'à la prochaine récolte.
Il peut garantir également la perte de qualité de certaines cultures, les frais de re-semis et les frais supplémentaires de récolte.
De plus, le règlement européen «Solvabilité 2» impose à tous les assureurs une exigence accrue face aux risques encourus.
Celle-ci passe nécessairement par une adaptation des règles de souscription.
Face à ces nouvelles exigences et pour satisfaire au mieux ses exploitants, Groupama anticipe la campagne d'assolement 2012.
C'est pourquoi une déclaration de cultures pré-remplie a été conçue pour répertorier **impérativement avant le 31/12/2011** les éléments suivants : natures de récoltes, surfaces, niveaux de franchises, rendements et prix.
A défaut, les règles de la tacite reconduction sont appliquées.
La déclaration d'assolement complémentaire qui sera envoyée en mars 2012 sera dédiée au détail parcellaire des cultures.
Pour plus de renseignements, Groupama met à votre disposition un réseau de conseillers spécialisés.

Bovins

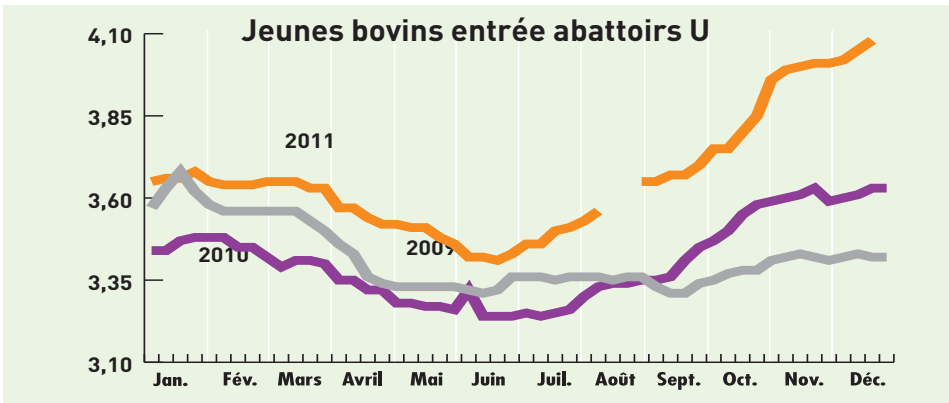
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 14/12/11	Corbigny 19/12/11	Bourg-en-Bresse 20/12/11	St Christophe-en B. 14/12/11	M.Engilbert *maxi* 13/12/11	National : *14/12 au 20/12*
Effectifs		-	195	518		-	
Génisses	U	3,77 €		4,05 €	4,12 €	2,20 €	3,81 €
	R	3,55 €		3,60 €	-	2,10 €	3,49 €
	O			3,10 €	-	-	2,96 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		3,96 €	-	
	R	-	-		3,66 €	-	
Vaches	E	-	-		-	2,66 €	-
	U	3,61 €	nc	3,60 €	3,66 €	2,01 €	3,65 €
	R	3,51 €	nc	3,40 €	3,50 €	1,83 €	3,40 €
	O	3,08 €	nc	2,95 €	3,05 €	-	2,93 €
Taureaux	U	-	-	2,65 €	2,71 €	2,00 €	2,61 €
	R	-	-	2,55 €	2,64 €	1,69 €	2,55 €
Broutards (340-370 kg) *maxi*			2,62 €				
Génisses (24 -36 mois) *maxi*			2,00 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 12/12/11 au 18/12/11*

	E	U	R	O	P
Génisses	5,21 €	4,06 €	3,60 €	3,20 €	
Vaches	4,41 €	3,92 €	3,50 €	3,03 €	2,72 €
Jeunes bovins	4,32 €	4,08 €	3,85 €	3,40 €	



Tendances

SEMAINE DU 20 DÉCEMBRE AU 23 DÉCEMBRE 2011

Bovins de boucherie

L'activité commerciale est un peu plus calme mais sans modification tarifaire pour les femelles haut de gamme, ainsi que pour les génisses et jeunes vaches charolaises de qualité bouchère. Dans les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire, la modestie de l'offre permet un commerce régulier avec une fourchette tarifaire qui se maintient sans difficulté dans les vaches R. Dans les réformes laitières, l'approche des vacances de Noël tend à réduire la demande avec la fermeture des cantines scolaires. Le commerce est calme avec une stabilisation des cours dans les vaches frisonnes et montbéliardes. Dans le jeune bovin, si les expéditions pour les fêtes sont en grande partie effectuées, la modestie de l'offre maintient une belle activité avec des tarifs qui demeurent très fermes. ■

Broutards

Les bateaux qui partent cette semaine vers sur le Maghreb ou la Turquie donnent un peu de fluidité aux échanges. Les tarifs sont facilement reconduits pour les animaux de 380 à 450 kg vaccinés. Dans les animaux plus lourds (+500kg), le commerce est favorisé par la demande turque en vif.

La vente demeure tendue dans les charolais de moyenne conformation, ou plus légers avec une pause dans les mises en place de repousse à la veille des fêtes. En laitonnes, la vente est régulière avec des tarifs sans changement pour les italiennes de qualité et lourdes. L'écoulement demeure extrêmement difficile pour une grosse partie des femelles plus commune avec un marché espagnole exsangue. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

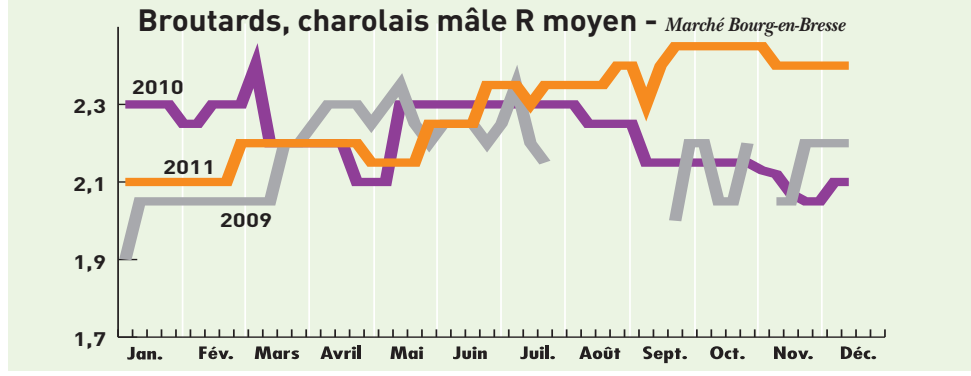
Les intégrateurs vont aborder une période assez tendue, avec un certain nombre d'éleveurs ne veulent pas rentrer de veau entre les fêtes. Le commerce est assez régulier dans les bons veaux frisons ou montbéliards. Le tri reste par contre très sévère à l'encontre de la petite marchandise légère et fragile. Dans les veaux issus de croisement ou de race à viande, les transactions s'avèrent très fluides avec des cours en hausse pour les bons sujets lourds ou de conformation supérieure et recherchés pour la Pentecôte. ■

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 20/12/2011*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,65 €	2,40 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	2,10 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	2,05 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	1,95 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,55 €	2,15 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,35 €	2,05 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,70 €	nc

Tendance : Moins d'apport - Cours reconduits.



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 14/12/11*

	U	R
Charolais mâles		
250 à 300 kg	2,94 €	2,68 €
300 à 350 kg	2,78 €	2,47 €
350 à 400kg	2,66 €	2,55 €
Charolais femelles		
< 220 kg	2,44 €	2,01 €
220 à 300 kg	2,71 €	2,34 €
> 300 kg	2,56 €	2,31 €

Tendance :
Cours reconduits en général, les bons sujets sont toujours très recherchés. Le marché a été pénalisé par les lots de mauvaise qualité et trop de femelles non vaccinées.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 20/12/11*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	3,03-3,24 €	-
200 à 250 kg	2,91-3,09 €	2,52-2,91 €
250 à 300 kg	2,67-2,94 €	2,61-2,67 €
300 à 350 kg	2,50-2,78 €	2,37-2,67 €
350 à 400 kg	2,48-3,09 €	2,39-2,52 €
400 à 450 kg	2,44-2,59 €	2,39-2,48 €
450 à 500 kg	2,44-2,56 €	-
500 à 550 kg	2,38-2,50 €	-
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 220 kg	-	1,90-2,37 €
220 à 300 kg	2,16-2,36 €	-
> 300 kg	2,08-2,35 €	2,00-2,09 €
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 400 kg (12-24 mois)	2,04-2,37 €	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,07-2,14 €	2,00-2,07 €
> 450 à 300 kg (12-24 mois)	-	-
(24-36 mois)	1,80-2,24 €	1,68-1,85 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,63-2,04 €	1,54-1,88 €
5 à 10 ans	1,60-2,04 €	1,40-1,84 €
+ 10 ans	1,40-1,73 €	1,24-1,31 €

Tendance :
• 91 % de vendus.
• Cours sensiblement reconduits dans l'ensemble des catégories.
• Prochain marché le mardi 3 janvier. Pensez à annoncer vos animaux par téléphone le vendredi 30 décembre de 14h00 à 18h00.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 19/12/11*

Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
340 à 370 kg	880-960 €	2,50-2,62 €
375 à 430 kg	980-1050 €	2,44-2,62 €
440 à 490 kg	1090-1170 €	2,39-2,55 €
Génisses (24-36 mois)		
560 à 720 kg	940-1440 €	1,67-2,00 €
Taureaux		
730 à 1015 kg	1150-1580 €	1,45-2,04 €
Vaches		
légères	750-960 €	
entre-deux	1000-1210 €	
lourdes	1220-1600 €	
Bovins gras		
Génisses de viande		3,52-3,68 €/kg

Tendance :
Présentation de bonne qualité en broutards, vente plus active à des cours plus soutenus et plus particulièrement sur les sujets légers (- 380 kg). Cours fermes en taureaux. Vente active en vache lourdes à des tarifs soutenus, demande plus sélective sur les sujets maigres.
Prochain marché bovin mardi 3 janvier, pesée à 10h00 et vente à 12h00. Pensez à annoncer vos animaux sur le répondeur téléphonique du marché.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 12/12/11 au 18/12/2011*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,53 €	-
350 kg	-	2,50 €	2,44 €
400 kg	-	2,47 €	2,41 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	2,35 €
500 kg	-	2,35 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,19 €	2,13 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,02 €	1,97 €

Tendance :
Reconduction des cours.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 12/12/11 au 18/12/2011*

	E	U	R	O	P
Génisse	6,25 €	3,95-4,10 €	3,49-3,80 €	3,28 €	-
Vache	-	3,65-3,76 €	3,40-3,55 €	2,90-3,17 €	2,74-2,83 €
Taureau	-	-	-	-	-
J. bovin	4,20 €	4,07-4,17 €	3,65-4,04 €	3,41-3,57 €	-

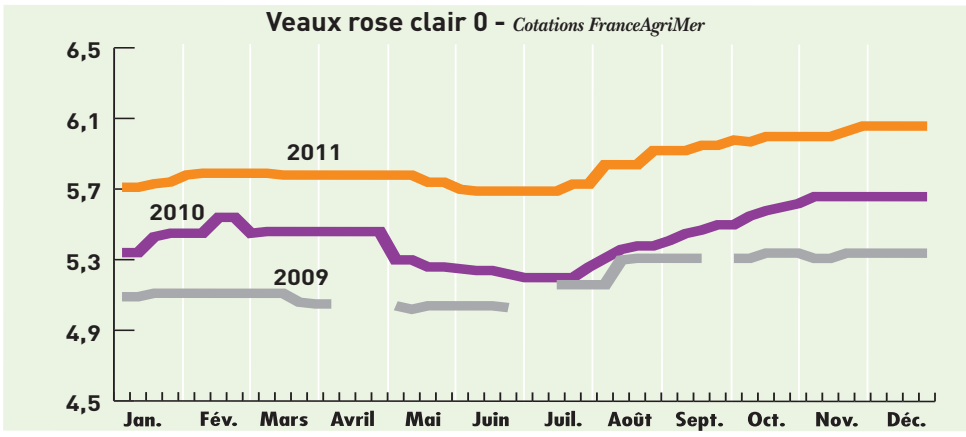
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 14/12/2011 au 20/12/11*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,63 €**	-	-	-
U	**7,88 €**	**7,30 €**	**5,91 €**	-
O	**6,18 €**	**6,06 €**	**5,06 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 19/12 au 23/12/11*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**152**	**370-595 €**	**310-520 €**	**180-285 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**235**	**220-550 €**	**200-470 €**	**150-250 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**195**	-	-	**150-250 €**	**10-130 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**256**	-	-	**80-145 €**	**60-130 €**



Équins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 12/12 au 18/12/2011*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	**–**
Bons	**2,29 €**	**2,05 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/12/11*

Agneaux (438)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,84-3,26 €**	**2,51-2,98 €**
Gras (38-44 kg)	-	**2,83-3,32 €**	-
Gras (44-50 kg)	-	**2,77-3,00 €**	**2,54-2,77 €**
Gras (-50 kg)	-	-	-
Brebis (81)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	0,94-1,27 €	**0,86-1,15 €**	**0,31-0,62 €**

Divers

Agneaux maigres	**2,11 à 2,89 €/kg**
Béliers (15)	**86 à 111 €/animal**
Chèvres (3)	**15 à 30 €/animal**

Tendance : Agneaux La présentation est principalement constituée de fins de lots, ce qui rend l'offre très hétérogène. Néanmoins, les cours sont très fermes et restant élevés.
Brebis béliers vente totale, cours en hausse.
Prochain marché mercredi 4 janvier 2012 (pesée 8h00, vente 10h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 19/12/11*

Amenés:122	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**80-82 €**	**2,17-2,29 €**
Agneaux gras	**75-120 €**	**2,21-2,73 €**
Brebis	**92-95 €**	**1,03-1,25 €**
Béliers	**107-110 €**	-

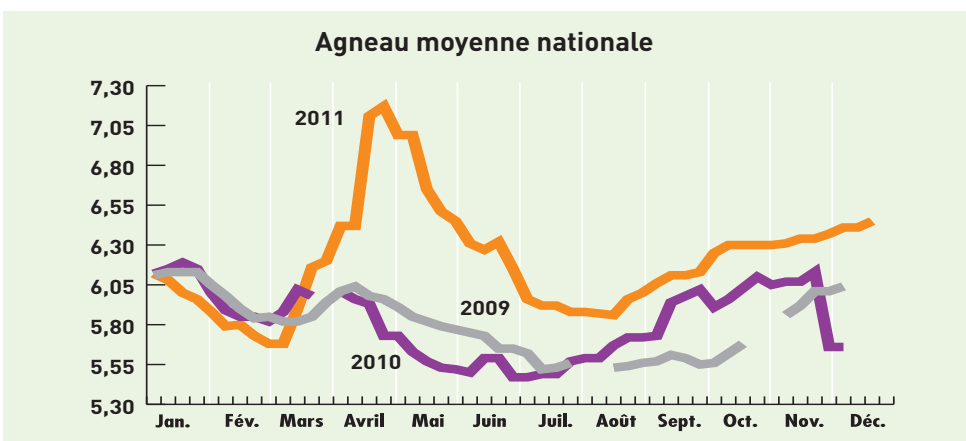
Tendance : Léger repli des tarifs en agneaux à l'approche des fêtes de fin d'année.
Prochain marché ovin le lundi 9 janvier aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 12/12 au 18/12/2011*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**7,06 €**	**6,79 €**	**6,20 €**
Couvert	16-19 kg	**6,88 €**	**6,65 €**	**6,03 €**
Gras	13-16 kg	**5,13 €**	**5,01 €**	**4,63 €**
Gras	16-19 kg	**4,96 €**	**4,69 €**	**4,41 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 12/12 au 18/12/2011*

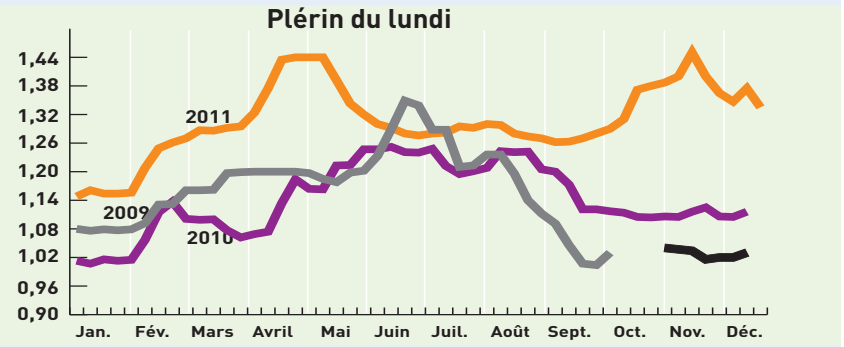
Prix moyen pondéré des brebis agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des
2,22 €	**6,44 €**	**6,45 €**



Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 225 porcs présentés) — *Cotations du lundi 20/12/2011*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,339 euros**



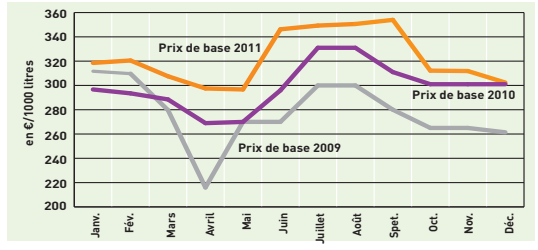
Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 09/12 au 15/12/2011*

1,58 €/kg/carcasse euros

Lait de vache

Prix de base moyen pondéré de l'année 2010	**297,91 €**
Indice mensuel de saisonnnalité	- 10,00 €
Indice économique lié à l'évolution des marchés	+ 8,13 €
Ajustement dû à l'écart France Allemagne (tunnel)	+ 6,34 €
Prix de base décembre 2011	**302,38 €**
Flexibilité max.	4,14 €

source Criel Sud-Est



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 50 à 52
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
50/2011	**1**	**34 000**	**contrat**	-	-	**2**
51/2011	**0**	**0**	-	-	-	**1**
52/2011	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 14/12/11*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 6,00 à 6,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,70 à 7,60 euros/pièce
Pigeons : 6,80 à 7,20 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,60 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,30 au kg vif
Lapins : 5,20 à 5,70 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	230 à 240 €
2e coupe	250 à 260 €	230 à 240 €
3e coupe	250 €	230 à 240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 3,72 euros/tonne du 16 au 30 novembre et de 4,19 euros/tonne du 1er au 15 décembre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	janv.-mars	165	T C
	BPMF	janv.-mars	168 À 170	T C
Sud Est	BPMF	déc.-mars	180 à 185	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	déc.-juin	175	V C
Nord Côte d'Or	-	-	-	-

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	déc.mars	290 à 295	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	déc.-juin	176	A C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	nov.-déc.	170	A C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 20/12/2011*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	**1,00 €**	**1,45 €**	**1,20 €**
Cardon blanc France	**1,70 €**	-	-
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,57 €**	**0,60 €**	**0,52 €**
Céleri-rave France	**0,65 €**	**1,00 €**	**0,70 €**
Courge France	**0,35 €**	**0,55 €**	-
Echalote France cat.I	**1,30 €**	-	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**0,85 €**	**1,30 €**	**0,80 €**
Epinard France cat.I	**1,90 €**	-	**1,90 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 gr (33 fruits)	**1,20 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,55 €**	-	**0,60 €**
Navet rond violet France	**0,85 €**	**1,15 €**	**0,95 €**
Noix AOC Grenoble sèche France cat I + 30 mm	**3,50 €**	-	**3,50 €**
Persil frisé France	**1,50 €**	-	**1,15 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,70 €**	**0,85 €**	**0,75 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm plateau 1 rg	**0,55 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,25 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,60 €**	-	**0,55 €**
Pomme Golden France cat I 135-170 g plateau 2 rgs	**0,65 €**	**0,90€**	**0,70 €**

Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur Zetor 65 cv, 4 RM, fourche croco, godet, 4300 h, 8700 euros
✆ **04.74.24.67.63**

01 - Vds piquets acacia appointés 1m90 px 2 euros ou 1m70 prix 1,80 euros
✆ **03.85.31.52.01**

01 - Vds tracteur NH 4835DT 65 ch, 1998, 5000 h, bon état, rel. avt prix 12000 Euros
✆ **04.74.75.78.16**

01 - Vds faneuse Kuhn 5001, 4 toupies, 5m20, repliage hydraulique bon état
✆ **06.30.66.31.31**

21 - VENDS MF 6455, 4 RM, 3 800 h., TBE + chargeur mailleux MX 100, godets 2 m, pince bottes Bugnot (réf. 50VB1)
✆ **06 16 21 40 12**

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

39 - Vds tracteur Deutz M 610 a. 2009 PDF relevage avt cab. pont suspendu 1 000 h, 55 000 euros
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Vds New Holland M 100 an. 97 7 300 h, relevage avant clim. turbo bon état, prix 18 500
✆ **06 87 01 50 59**
04 70 55 25 56

55 - Vends Fiat 7066 chargeur Agram 66 4.200 H, autochargeuse Kemper rotor 37 CTX, le tout TBE.
✆ **06 77 90 18 84**

58 - VENDS tracteur JD 6320, Prénium, 2005, 5 650 h, pont avant suspendu, clim. Power, Quad Plus, chargeur JD 651, - benne multi services 2 m., 6 lignes. (réf. 510 A)
✆ **03 86 84 73 67**
06 70 57 20 22

58 - VENDS tracteur Case IH CX 90, année 2000, cab. basse, clim., 5165 h, équipé chargeur + godets multi services (réf. 510C)
✆ **06 66 94 73 48**

69 - Rech. tracteur David Brown 880 pour pièces détachées - Vds faucheuse condit New Holland 447.
✆ **04 78 48 65 55**

70 - Céréalier Vends Tracteur TSA 110, 115 CV, 1700 heures. Parfait Etat. Clim, siège pneumatique, ailes avants pivotantes. Boites 16/16 powershift. Vente cause association. Prix 38500 euros HT à débattre.
✆ **06 74 65 37 25**

71 - VENDS tracteur Renault 8014 TX 78 CV, bon état, - semoir 2.5 T, - ensileuse 1 rang. (réf. 5117)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds tracteur Renault 10654 TS, année 98, 7.800 H, révision par Claas, super état.
✆ **03 85 50 47 44 H.R.**
06 74 53 83 09

84 - Vds tracteur Fiat 7086 DTV Vigneron, 4 RM, cabine, TBE.
✆ **04 75 04 80 15**
ou 06 16 92 54 57

Travail sol

01 - Vds trisoc MF attl aut. ret. hyd. - vieux vannoir blé haricots rouges égrenés
✆ **06.26.45.10.93**

26 - Vds Semoir cereales Nordstem NS 3100 servi150ha Tra hydraulique Tremi 741L Prix 6500euros
✆ **06 80 23 24 70**

38 - Recherche ramasseuse à noix Rousset médiane - R19 ouvert 21 de 3 à 5 ans maximum.
✆ **06 32 12 96 87**

38 - Vds combiné de semis, RAU xsem 3 rgs de dents , +packer avec semoir Nodet BS V6 21 rgs socs + herse + moniteur Hector bon état : 4000 E.
✆ **04 76 30 03 19**

69 - Vds cultivateur Nivon extensible 11 dents charrue Nivon 6 versoirs cultivateur standard 2,5 m. fils de fer lisse jamais servi n°16 275 K95, le tout en TBE.
✆ **04 78 81 85 79**

89 - VENDS roto herses Jean de Bru pour vibroculteur 6.10 m. (réf. 5114)
✆ **03 86 41 61 27**

Récolte

21 - RECHERCHE MD presses Claas, Markant, 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, constant dominant John Derre, 330, 332, 336, 342, 346, 456, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger, Renault et RB 120 x 120 (réf. 500A)
✆ **06 24 48 24 53**

26 - Vds Faucheuse condition rotative Khun 2M portée peu servi 3000 euros
✆ **06 71 09 01 96**

58 - VENDS MB JD 1550 WCS, année 2002, heures batteur 960 h, coupe 5.50 m. suivi au sol chariot, TBE, scie colza, prix: 75 000 euros (réf. 490D)
✆ **06 75 86 52 20**

58 - VENDS presse BR JD 580, pick up 180 liage, ficelles, année 95, TBE. (réf. 5004)
✆ **06 14 05 58 03**

Traitement

38 - Vends atomiseur 1500 l servi 3 campagnes 6000 E HT calibreuse noix.
✆ **06 75 17 98 83**

89 - VENDS pulvé. RAU, an. 99, TBE, 3 800 l., 28 m., incorporateur cuve rinçage + main , - remorque 4 roues 5.5 T., - vis engrais (réf. 5116)
✆ **03 86 88 42 87**

Arbo-viti

39 - À saisir pulvé 300l porte pneumatique rampe DIDH cause cessation, 20% remise sur prix achat, visible
✆ **03 84 44 62 46**

71 - Vds tracteur enjambeur Loiseau 746, 2 remorques, dont 1 auto-vidante, cuve ciment émail.
✆ **03 85 91 12 50**

Distribution

42 - Vds cse transformation chèvrerie distributeur 4 aliments sur cornadis 40 m Albouy avec câble et rail tbé 3 000 ht
✆ **06 16 52 16 50**

Epandage

07 - Recherche épandeur à fumier «Roche» hérissons horizontaux type rez 3500 rez 4000 rez 4800
✆ **04 75 93 98 00**
ou 06 85 09 72 78

89 - VENDS épandeur engrais Sulky DPX 2005, L. 24 m., an. 2000, TBE, 1 950 euros (réf. 5101)
✆ **03 86 81 77 01 HR**
ou 06 25 13 52 51

Irrigation

26 - Vds Tuyaux Bancilhon Seppic diam 50 et 70 avec arroseurs
✆ **06 77 76 09 28**

Forestier

38 - Vds dans le 38 treuil Sylvant 3 points mécanique 12 t environ refait à neuf 150 m de câble : 6000 E.
✆ **06 86 51 21 64**

Cave

69 - Vds foudres chêne 30 - 47 - 57 Hl.
✆ **04 78 66 16 58**

Manutention

58 - ACHETE mini-chargeur articulé ou valet de ferme 58 ou limitrophe. (5106)
✆ **03 86 58 38 40**

89 - VENDS benne élévatrice 14 T. Simmoneau Bogie, bâche, pneus 18-22-5, prix : 17 000 euros (réf. 5112)
✆ **03 86 41 61 27**

89 - VENDS vis sur chariot Denis, diam. 160, longueur 4.50 m., moteur essence pour transfert semences. (réf. 5113)
✆ **03 86 41 61 27**

Station

21 - VENDS pour stockage grain tuyau, coude, manchon, boîte dérivation, diam. 160 Denis, le tout 500 euros (réf. 5105)
✆ **06 11 41 80 74**

Taille

84 - 83 - Vds Lacme taille pneumatique, année 2002, très bon état, type XR 885, 4 postes taille, 2 roues, traîné, avec sécateurs, prix :1 000 euros.
✆ **04 94 90 06 06**

Agri. divers

• 90 m. chaîne carrée SOVEMAG montée gauche
• 135 m. chaîne carrée SAMAS-MIRO
• 150 m. chaîne ALBERT
• Réducteurs SOVEMAG, CURETABLE, LANCELOT, MIRO
• 1 roue repousse fourrage
• 1 dessileuse pailleuse CACQUEVEL portée
• 1 pailleuse SILO-FARMER 520, 6m³
ETS BONORON
58 Moulins-Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22

01 - Vds décompacteur 4 dents Rabewerk - herse rotative packer - semoir 21 rangs Amazone - distributeur engrais DPX Sulky Spire diam 900, 3m - cultivateur 13 dents - herse plate Bourguignon - vibro 4m50 lame nivellement + 3 rouleaux
✆ **06 08 92 34 80**

01 - Vds tracteur JD 6910, 5900 H, relevage AVT, clim, TLS BE - racleur lisier + mécanisme réduct. en V - surélévateur BR
✆ **04.74.22.03.78**

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 HT 2m40 serre larg 2mx2m15 HT 2m
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

05 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs PN2, ensileuse automot., moiss.-batt.
✆ **07 61 95 19 99**

18 - A vendre un surélévateur à BR, 120x120, Bugnot - un pulvérisateur traîné, 3.000 l, 24 m, DPE, CT ok - un épandeur à engrais Lely, 24 m.
✆ **Tél. 06.59.24.36.23.**

18 - Vds tracteur CASE MX80C avec chargeur Quicke et godet multi-services, 18.500 euros - semoir à dent Techmagri SumoL, 4 m, repliable, 8.000 euros - rampe pulvé, alu, 24 m.
✆ **Tél. 06.86.68.23.28.**

18 - Vends godet curage, 1,50 m, axe diam. 65, très bon état.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10.**

18 - Vends tracteur Landini Legend , 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE.
✆ **Tél. 06.89.76.81.23.**

18 - Vends broyeur sarments Lagarde, type ER75, avec moteur PDF 35 cv, TBE, prix : 3.500 euros.
✆ **Tél. 06.08.78.62.38.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, mois. bat. (réf. 490B)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - A saisir 15 traverses de chemin de fer, environ 2 m. chacune, prix à débattre. (5000)
✆ **06 22 89 76 50**

21 - VENDS faneuse Kuhn 8 500 h, - broyeur de haies Mac Connel, matériel en bon état (réf. 5111)
✆ **03 80 84 11 55**

26 - Vd Filtre d'irrigation 100e - Pompe d'irrigation 200e - Pompe à Fuel 100e - Epandeur à fumier pour vignes l2.20m 1000e pignons à refaire
✆ **04 75 07 33 38**

38 - Vds 1 cultivateur 15 dents 2 rangées, 1 vibroculteur 29 dents, cultipacker 2,50 m porté, remorque 4 roues 6 tonnes ridelles et échelles tout en bois an. 1948.
✆ **06 08 46 43 71**
04 74 54 26 94 HR

38 - Cse cess. vds 1 MB Axil flow 1440 coupe 4m30 maïs 5 rgs idass, 1 tracteur Case Puma 125 de 2010 730 h, 1 pulvérisateur Berthoud 600 l 12 m contrôlé 2010, 1 herse de 5 m repliable hydraulique, 1 cultipacker 2,50, 1 semoir Nodet 3 m avec combiné vibro, 1 charrue Grégoire Besson 4 socs, 1 vibroculteur 30 dents 3 m, 1 semoir maïs pneumasem N°1 4 rangs.
✆ **04 74 84 43 96 HR**

38 - Vds volucompteur débit poids lourds visible au travail, très bon état de marche rare : 600 E à déb.
✆ **04 76 05 49 15**
06 07 69 85 32

39 - Vds étrave à neige Sicométal GM1 BE 3 400 euros + adaptation Sétra pour tract Case MX modifiable
✆ **03 84 51 71 94 h.r.**

42 - Vends dessileuse 1,5m3 BE Jeantil BE + pailleuse Lerin commande hydro. tbé
✆ **hr 04 77 27 36 11**

57 - Vds MB Claas Lexion 560 année 2006, 620 HB coupe chariot 6m60 145.000 euros.
✆ **06 99 75 62 02**
06 37 70 43 09

58 - Cause cessation VENDS divers matériels agricoles (réf. 5103)
✆ **06 33 17 91 70**

69 - Vd treuil 3 pts. + charrues 1/4 de tour 16 pouces vérin double effet 1 m 1 tige diam 30 découpeur à sarments.
✆ **04 74 71 21 01**
ou 06 64 94 35 03

69 - Vds laveuse éplucheur de poireaux Bailly tout hydraulique 1200 euros exo. TVA.
✆ **04 78 90 58 71**

69 - Vd tract IH 956 AXL 85 TBE 4 Pn., Emb, Alt., Bat. neufs + griffe bourguignon 3 M. + semoir engrais Vicon 600 l. + char. Huard 370.
✆ **07 60 81 73 56**

71 - Vds cultirotor Kuhn EL 7, année 89, larg. travail 1,55, TBE, peu utilisé.
✆ **06 85 33 42 10**

71 - Vds plateau Hauswirth 8 m, an. 09, PTAC 19 T, état neuf, Fiatagri G170, an. 95, 7.930 H, rel. av., TBE.
✆ **06 77 80 36 39**

71 - Vds Deutz Agrotron 90, an. 04, 3.517 H, clim., rel. élec. charg. par crédit à 7 camp. taux 2,98 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Renault Arès 826 RZ, 178 CV, an. 03, BV 32/32, pns neufs, par crédit à 7 camp., taux 2,98 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds TA Renault Cérès 85 X, BV Hilo 5.250 H, révisé, 14.800 E HT, Same Expl. 80, 80 CV, avec charg.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds combiné semis 4,80 m repli. (Vibrosem+Packer), charrues nonstop 2-3-4 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteur 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS MB 4075 HTS, 35 000 euros, - benne Duchesne 8 T., combiné 4 m. Maschio DM / Sulky SPL, 13 000 euros, - paille BR, bas prix. (réf. 500B)
✆ **03 86 75 94 61 HR**

89 - VENDS groupe électrogène 60 KVA insonorisée EJP, armoire de commande automatique, TBE, (réf. 500E)
✆ **03 86 33 03 97**
06 80 08 05 60

89 - VENDS flèche pulvé Berthoud Major 32, état neuf, cause installation, flèche hydraulique. (réf. 5115)
✆ **03 86 41 61 27**

Elevage

21 - VENDS cage écornage pour veau mazeron, 150 €. (réf. 5109)
✆ **06 42 33 79 91**

26 - Vds cause retraite 6 pulsateurs électroniques Delaval/ 1 rabot à lisier / 1 ventilateur pour salle de traite
✆ **04 75 45 50 67**
ou 06 16 69 38 82

39 - Vds griffe à foin télescopique Stepa, tank à lait 700l, semoir engrais 700l, pipeline 3 griffes Alfa sur élévateur Bugnot, semoir à grain Nodet 17 r
✆ **03 84 70 30 40**

58 - VENDS 2 nourrisseurs veau sélectifs 1.90 m. de large, prix : 500 euros les 2 (réf. 5010)
✆ **03 86 50 60 70**

58 - CHERCHE barrières stabulation 5 ou 6 m., fixes ou extensibles (réf. 5110)
✆ **06 66 84 64 21**

Véhicule

Utilitaire

69 - Vds Renault Trafic 2 générique 80 DCI an 2003 - 90000 km. 5500 euros CT OK.
✆ **06 82 80 24 62**

Tourisme

03 - Vds Fiat Scudo 1,6 multitet 90 ch 35000 km année 2009 prix 17000 euros à débattre disponible le 10012012.
✆ **04 70 46 00 77**

38 - 4x4 Nissan Terrano II court, 3 portes, parfait état 2001, 161000 km, diesel, intérieur ABS 4 pneus neufs, ligne échappement neuve, entretenue garage (factures) : 10000 E à débattre.
✆ **06 50 15 39 93**

69 - Vends Renault Laguna diesel 2,2 l. DT RXT de 1998 - 215000 km avec crochet d'attelage - CT OK - Pneus bons - 2600 euros.
✆ **04 74 04 35 86**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia appointés en 2m ou 1m90 livraison possible
✆ **06.26.59.18.41**

01 - Vds regain BR - piquets acacia appointés 1m80 - désileuse pailleuse Lucas Hulotte - broyeur mélangeur - pompe à lisier hacheuse
✆ **06.83.53.99.84**

01 - Vds foin 2ème coupe + paille bottes rectangulaires 70x80
✆ **06.78.64.01.75**

07 - Vend pomme de terre de consommation premier choix à 0.60 centilmes du kilo (tél laisser message)
✆ **04 75 58 64 80**
ou 06 11 76 97 94

38 - Vds 15 t ensilage maïs, livraison possible, location fendeuse bois horizontal poussée 100 t.
✆ **06 07 33 77 17**

38 - Vds 20 rouleaux de refoin, récolte 2011.
✆ **04 76 05 55 66**

69 - Cause retraite vds MBJD 9560ists coupe 6,70 m. 860 H. batteur 8 rangs maïs état neuf.
✆ **06 83 31 98 17**

Fourrage

58 - VENDS paille de colza, bottes rondes (réf. 5102)
✆ **06 10 91 83 47**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

71 - Vds foin BC et BR, regain BR paille.
✆ **06 33 33 31 81**

71 - A vendre foin & paille livrés.
✆ **06 10 11 12 55**
03 85 54 30 97

Margaron SAS - Offre spéciale
Ensilage de Maïs plante entière vrac ou en balles enrubannées, Drêches de brasserie, Pulpes de Betteraves, Foin de Luzerne, Tourteaux, etc. Prix attractifs.
Contactez dès maintenant le **06 66 86 14 35**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 et beaupres cal 10 12 12 15
✆ **06.82.07.33.68**

Propriété

01 - Recherchons ferme à reprendre
✆ **06.12.27.97.48**

42 - Ch. exploitation de 80 à 130 ha bovin allaitant dans 42, pas sérieux s'abstenir, disc. ass
✆ **06 02 26 89 12**

Terrain

69 - Poney Club des Allouets à Amplepuis 69 cherche prés à louer ou acheter aux alentours.
✆ **06 86 57 94 53**

Divers

26 - Achète fond de maison meubles bibelots tableaux linge ancien - Paiement comptant
✆ **06 81 68 76 87**

38 - Vds roues étroites renforcées 8-3R44 se montant sur Fendt 100 et 300, adaptable à d'autres marques - Vds tronçonneuse Jonsered 2054 très bon état.
✆ **06 71 57 53 29**

38 - Vds ramasseuse à noix 600 E 2 m porté benne 3 points 100 E herse plate 50 E Cherche terrain agricole à louer et charrue IH.
✆ **06 88 92 71 74**

38 - Vds DRECHES brasserie, CORN-GLUTEN, PULPE betterave, bottes MAÏS épis ou plantes entières.
✆ **06 84 09 59 82**

58 - DISPOSE de DPU 58 (réf. 5013)
✆ **06 70 60 50 40**

70 - Vds Groupe électrogène PRAMAC GBL 30 avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 EUR TTC (TVA Récupérable).
✆ **03.84.65.42.77 (HR)**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro + MB LAVERDA 3400-3450-3500.
✆ **06 83 59 05 70**

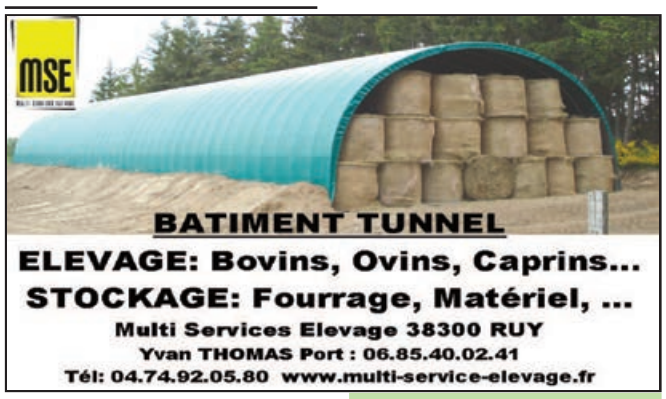
71 - A l'approche des fêtes de fin d'année, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire» au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

84 - 66 - ACHETE aux meilleurs prix droits de vigne toute provenance, toute quantité. S'adresser à COMAGRI - Le Grau du Roi - 30240.
✆ **04 90 70 50 20 ou 06 79 14 05 97**

84 - 66 - Vds gpe électrogène John Deere 120 KWA 80 h de travail 7 000 euros - 2 chauffages air pulsé Giordano 120 000 calories 1000 euros pièce.
✆ **04 68 22 21 93**

pp - Vds fauch. Kuhn GMD600, a. 96 : 1650 E - Applat. Fao 2 rouleaux : 800 E, manip. B Audureau : 1000 E, charrue Huard NSM 265 : 800 E, semoir Sulky 15 rgs : 600 E.
✆ **06 86 56 84 92**

Bâtiment



Offre

Emploi

07 - Exploit. en AOC St Joseph de taille moyenne recherche ouvrier permanent niveau BP REA-BTSA exp. souhaitée
✆ **06 89 09 89 88**

07 - Service Remp. Centre 07 cherche salarié prod. principale ovin, châtaignes, maraichage, conduite tracteur CDI - CV+lettre motiv. à Blache Didier Les Signoles 07190 St Genest Lachamp
✆ **04 75 65 61 98**

26 - Recherchons 1 ouvrier tractoriste + polyvalent sur expl viti-vinicole en vu d'1 CDI
✆ **04 75 07 33 38 (H B)**

38 - Exploit. avicole rech. salarié pour suivi élevage et livraison 35 h permis B, déb. accepté.
✆ **06 81 91 95 40**

58 - RECHERCHE ouvrier agricole en polyculture élevage, région Nevers, Decize. Permis VL. (4913)
✆ **03 86 50 37 07**
06 36 76 43 44

84 - 83 - Domaine en Provence Verte, 80 hectares, recrute ouvrier(e) agricole polyvalent(e) avec expérience, capable d'effectuer tous les travaux de la vigne : conduite de matériel, taille, ébourgeonnage, palissage, mais aussi culture de céréales. Poste à pourvoir au 1er mars. Salaire selon grille. Travail saisonnier pour épouse possible. Ecrire à En Pays Varois, 26 boulevard Jean Jaurès, 83300 Draguignan, Réf. 045. SIREN : 409 591 039.
✆

84 - 83 - Domaine Centre Var recrute un couple de gardiens, CDI, temps complet (entretien d'oliveraies, travaux viticoles, entretien des jardins et bâtiment, gardiennage), CDI temps partiel (entretien des bureaux, tâches ménagères), logement de fonction. Personnes autonomes, organisées, discrètes, avec permis, sérieuses réf. demandées. Ecrire à En Pays Varois, 26 boulevard Jean Jaurès, 83300 Draguignan, Réf. n°049
✆

Service

84 - ADDOU Trav. Agri.propose ses sces pour taille arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers, vignes etc....). Siret 438 124 752 00025.
✆ **06 23 73 59 94**

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Demande

Emploi

38 - Femme s'occuperait de personnes âgées situé sur Chamrousse, nourri, logée, aide-soignante, accepte chèque emploi service, 30 ans expérience.
✆ **06 76 62 05 48**

Proposition

Commerciale

84 - Cherche Associé pour domaine agricole au Maroc. Si intéressé :
✆ **06 89 16 08 84**

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 58 ans, célibataire, dispo. aider agricultrice B, lait ou autre, situation indifférente (5012)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

07 - Troupeaux de juments Comtoise avec étalons approuvé et toute PP concours maîche cause diminution
✆ **06 68 15 72 36**

71 - Achète agneaux, brebis et chèvres de réforme.
✆ **03 85 53 84 79**

Bovin

01 - Vds jeunes mâles repro Blonde d'Aquitaine
✆ **06.71.56.28.02**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds génisses Salers pleines issues IA IND IBR
✆ **06 82 10 44 74**

18 - Vends taureaux HBC, 5 ans, 30 mois, 18 mois et veaux de l'année, origine Dérimay, IBR, FCO, TGS. SCEA JASSET.
✆ **Tél. 02.48.74.55.94**
ou 06.80.33.01.14.

18 - Elev. HBC, vend taureaux de l'année et 1 adulte, orig. Toronto. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **Tél. 06.10.91.41.94.**

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 10 à 12 mois et 4 vaches pleines, HBC, à terme janvier-février, avec toutes garanties sanitaires, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49**
ou 06.81.38.47.12.

18 - Elevage HBC, vends 2 taureaux, 22 mois, un type viande et un type mixte, mère TVMAT = 110 et 103. EARL Breton.
✆ **Tél. 06.82.25.17.13.**

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 2 de 18 mois, 1 de 30 mois et 6 de 12 mois et vaches pleines, indem IBR. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39**
ou 06.89.76.81.23.

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

38 - Vds taureaux Limousins de 12 à 20 mois élevage HBL indemne paratub + toutes garanties sanitaires.
✆ **06 12 05 40 97**

42 - Vds gros taureaux charolais fils de Rochefort mère RR4S, vêlage facile, 5 ans
✆ **06 08 99 46 88**
ou 06 86 17 42 85

42 - Vds très bons taureaux charolais, type viande, 18 mois HBC
✆ **06 08 99 46 88**
ou 06 86 17 42 85

54 - Vends broutards Salers ou génisses pleines bon état san.
✆ **06 19 33 32 82**

58 - Elevage charolais HBC Guenot Nicolas VENDS vaches, génisses gestantes, taureau et génisses 1 et 2 ans, IND IBR, livraison possible, bonne origine. (réf. 500D)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

58 - VENDS jeunes vaches pleines IND IBR, inséminées avec Toulon et Viviers, 1 300 € (réf. 5108)
✆ **06 07 89 14 37**

63 - AV génisses Salers de 12 mois, vaches gestantes ou vêlées, génisses prêtes.
✆ **06 82 11 74 66**

63 - AV bovins Ferrandais et Salers (velles, doublonnes ou vaches.
✆ **06 19 46 20 43**
ou 04 63 08 20 72

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 490E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds, cause surnombre, génisses MO 1 mois et 3 semaines, père Ulemo CL.
✆ **03 85 33 91 16**

71 - Prendrais bovins en pension pour prochaine mise à l'herbe et possibilité fauche.
✆ **06 87 33 16 35**

Caprin

03 - Vds 40 chèvres Saanen terme début février, trayeuse, tanks, cornadis de traite.
✆ **06 88 39 30 58**

18 - Vends chèvres, boucs, chevrettes, alpins, libre repro, prix raisonnables.
✆ **Tél/répondeur :**
06.85.50.32.30, avant 20 h SVP, merci.

26 - Vds 30 chèvres Saanen écorné 2 à 5ans + 5 chevrettes mis bas fin 02/12 + Machine à traire 900L 8 postes Delava cause arrêt
✆ **06 48 88 40 98**

Ovin

01 - Vds génisse croisée nourrice à veau et génisse 46 et 66 terme 12/11 et 01/12
✆ **04.74.51.70.16**

18 - Vends cause cessation, 50 agnelles sulfolk, présumées pleines, non inscrites.
✆ **Tél. 02.48.63.55.13**
ou 06.08.23.52.99.

21 - VENDS béliers, agnelles, inscrits OIF. mail : grandjean.phl@wanadoo.fr (réf. 5107)
✆ **03 80 36 50 28**

38 - Vends bélier 21 mois Race Inera croisé Bérichon.
✆ **04 76 45 69 70**

84 - 83 - A vendre agnelles reproduction, nées printemps 2011, Mérinos grosse maille, troupeau indemne de brucellose : muris.
✆ **06 71 18 39 30**
ou 04 94 80 10 01

Porcin

69 - Vends truies pleines.
✆ **04 74 70 94 03**

Equin

18 - Cause réduction d'activité, vends pouliches comtoises, 2 et 3 ans - jument, 8 ans - percheronne, 9 ans, attelée.
✆ **Tél. 06.27.30.65.86.**

Volaille-Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air a Gevrey-Chambertin du 9 au 14 janvier 2012 : prix de 1 à 20 poules 3.6€ vivantes, de 21 à 50, 3.10€, de 51 à 100, 2.60€, de 101 à 200 1.80€, de 201 à 300 1.70€, + de 300 poules 1.60€ vivantes. Vente d'oeufs detail et revendeur semis gros toute l'année.Gaec du pontot Ferme du pontot, route de Saulon 21220 Gevrey chambnertin
✆ **03 80 34 31 19**
ou 06 80 41 58 75

21 - VENDS cages à lapins en ciment : 2 blocs de 9 cages, 1 bloc de six, état moyen, 200 euros (réf. 5104)
✆ **06 11 41 80 74**

Chien

07 - Montagne des Pyrénées nés le 16/10/2011 portée de 6 chiots tatouage mère 2EVB870 500 euros
✆ **04 75 34 47 86**

38 - Vds 4 chiots Border Collie nés le 15/11/2001 2 mâles 2 femelles N° TAT e la mère : 2GYJ967.
✆ **04 76 32 31 09**

42 - Vds chiots Setter Gordon non LOF, sages, vaccin. + pucés mère 2GBK877 parents bons chasseurs
✆ **04 77 20 86 76**

58 - VENDS chiots Berger des Pyrénées mâles et femelles, mère travaille sur bovins. (réf. 510B)
✆ **03 86 84 73 67**
06 70 57 20 22

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes de l'AGE du 14 novembre 2011, il résulte que :
1° L'assemblée générale décide de procéder à une augmentation de capital d'une somme de 296 037.- euros, pour le porter de 282 031.- € à 578 068.- €, par création de 19 430 parts nouvelles, par apports en numéraire.
L'article 6 des statuts a été modifié de la façon suivante :
Article 6 : Apports-Capital
Par assemblée générale extraordinaire en date du 14 novembre 2011, le capital a été augmenté et porté à la somme de 578 068.- € (cinq cent soixante dix huit mille soixante huit euros) par apports en numéraire.
2.
Le capital est fixé à la somme de 578 068.- € (cinq cent soixante dix huit mille soixante huit euros) divisé en 37 930 parts sociales de 15,24 € (quinze euros et vingt quatre centimes-valeur arrondie) numérotées de 1 à 37.930, entièrement libérées et réparties entre les associés.
Mention sera faite au RCS : de DIJON
2°Le siège social sera transféré de Dijon 21000, 5 rue des Ardennes à Bischheim 67800, 12, rue Emile Mathis, à compter du 1er Janvier 2012.
Objet : l'achat et la vente ou la revente de véhicules automobiles neufs ou d'occasion, de pièces détachées et de tous accessoires se rapportant à l'automobile, à l'automobiliste ou au tourisme de pneumatiques, carburants et lubrifiants.
La location, la réparation et l'entretien de tous véhicules automobiles.
La carrosserie et la peinture automobile
Toutes opérations de station-service
Durée :99 années à compter du 21 juin 1984
L'article N° 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon et de Strasbourg
Pour avis, *AL21518384*

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION ÉLECTRIQUE DE MATHAY

Société anonyme à Conseil d'administration
Transformée en Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Siège : 67 rue des Godrans
21000 Dijon
017 050 121 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE du 07/12/11, il résulte que la société a été transformée en Société par actions simplifiée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : Société anonyme
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration :
Anciennes mentions : Administrateurs : Edouard Monnoyeur, Martine Monnoyeur, Christiane Arnoux; Président du Conseil d'administration : Edouard Monnoyeur; Directeur général délégué : Martine Monnoyeur.
Nouvelles mentions : Président : Edouard Monnoyeur; Directeur général : Martine Monnoyeur.
Commissaires aux comptes :
Il a été mis fin aux mandats des commissaires aux comptes en fonction, soit : Société Roger Lhuillier, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ; Jean-Luc Barcon, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.
Mentions complémentaires :
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions à des tiers étrangers à la société ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Pour avis, *AL21518392*

AVIS DE CONSTITUTION

Au termes d'un acte sous seing privé établi à Dijon en date du 21/12/2011, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :Bilancia
Siège social :30 rue Courtépée, Dijon (Côte d'Or
Objet : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :
- la réalisation de toute mission d'études se rapportant à l'environnement et au développement durable,
-la promotion et le développement du respect des règles de développement durable,
-le conseil, l'expertise, la recherche et l'innovation en développement durable,
-le conseil, l'expertise, la recherche et l'innovation en conception durable,
- la conception et le développement d'outils de sensibilisation et d'analyse,
-l'étude et l'analyse du comportement,
-l'étude, la recherche et le développement de solutions de management des hommes, des projets, des systèmes et des processus,
-l'étude, la recherche et le développement de solutions raisonnées,
-l'ingénierie environnementale,
-la formation au sens large,
Durée :99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital :2 000 euros divisé en 200 parts de 10 euros
Gérance :Monsieur Laurent Provost, demeurant 30 rue Courtépée, 21000 Dijon
Immatriculation :au registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis et mention, la gérance *AL21518389*

DISSOLUTION LIQUIDATION

SANITAIRE CHAUFFAGE ROCHELOIS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000 €
Siège social : Chenesaint
21530 La Roche en Brenil
R.C.S. : Dijon B 341 545 697

L'assemblée générale réunie le 21 novembre 2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Adrien Rafaela de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL21518224*

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIERE LE CHAMPS AUX FÈVES

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 1.524,49 euros
Siège social : 5, rue des Cygnes
21 121 Fontaine les Dijon
340 159 359 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 30 novembre 2011, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Madame Ingeborg Majnoni d'Intignano demeurant 5, rue des Cygnes, 21 121 Fontaine les Dijon et déchargé cette dernière de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon. *AL21518301*

SARL "BETHI"

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 €uros
Siège social: 16 Place d'Armes - 21130 Auxonne
RCS de Dijon: B 423 917 731

Par décision en date du 15 Novembre 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par la loi.
Madame Brigitte Demange demeurant: la Vevre, 21130 Villers les Pots a été nommée comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de liquidation est fixé à : La Vevre, 21130 Villers les Pots, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces seront déposés au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.
Pour Avis, Le Liquidateur *AL21518388*

CYMALA CREATIONS

EURL au capital de 10 000 €
Siège social:
2 Place Jean Bart, 21170 Saint Jean de Losne
493 478 903 RCS Beaune

L'AGO du 31/10/2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2011
Radiation au RCS de Beaune *AL21518391*

MODIFICATION DE CAPITAL

CAP NORD AUTOMOBILES

Sarl au capital social de 38 112 €
11 rue des Ardennes - 21000 Dijon
RCS Dijon B 413 836 925

Aux termes de l'AGE du 14 novembre 2011, il résulte que :
1° L'assemblée générale décide de procéder à une augmentation de capital d'une somme de 136 626.- euros, pour le porter de 38 112.- € à 174 738.- €, par création de 8 965 parts nouvelles, par apports en numéraire.
L'article 6 des statuts a été modifié de la façon suivante :
Article 6 : Apports-Capital
Par assemblée générale extraordinaire en date du 14 novembre 2011, le capital a été augmenté et porté à la somme de 174 738.- € (cent soixante quatorze mille sept cent trente huit euros) par apports en numéraire.
2.
Le capital est fixé à la somme de 174 738 € (cent soixante quatorze mille sept cent trente huit euros) divisé en 11 465 parts sociales de 15,24 € (quinze euros et vingt quatre centimes-valeur arrondie) numérotées de 1 à 11.465, entièrement libérées et réparties entre les associés.
Mention sera faite au RCS : de Dijon
2° Le siège social sera transféré de DIJON 21000, 11 rue des Ardennes à Bischheim 67800, 12, rue Emile Mathis, à compter du 1er Janvier 2012.
Objet : l'achat, la vente, la location, l'importation, l'exportation de véhicules neufs, d'occasions et pièces de rechange automobile, l'exploitation de garage et d'atelier.
Durée : 99 années à compter du 17.10.1997
L'article N° 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon et de Strasbourg
Pour avis, *AL21518383*

EUROFLACO DIJON

SARL au capital de 4.600.000 €
Siège social : Chevigny Saint Sauveur (21800)
2 Boulevard Jean Moulin
413 379 363 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 Décembre 2011 le capital social a été réduit par imputation de pertes de 4.599.998 € puis augmenté par apports en numéraire de 2.500.000 €, puis réduit une seconde fois par nouvelle imputation de pertes de 2.400.002 €.
Il résulte de ces modifications que le capital est désormais fixé à 100.000 €.
Les articles 7 (Formation du Capital) et 8 (Capital Social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le Gérant *AL21518393*

NON DISSOLUTION

SARL DELAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : 2, rue de l'Église
21 760 Lamarche-sur-Saône
503 034 233 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2011, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.
AL21518222

TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSPORTS PENSIER

Société par actions simplifiée
au capital de 95.600 euros
Siège social : 11, rue du Point du Jour
21 800 Chevigny Saint Sauveur
313 767 824 RCS Dijon

Aux termes de la décision de l'Associé unique du 1er décembre 2011, le siège social a été transféré à rue Maison Dieu, Zone artisanale, 21 220 Fixin à compter du 1er décembre 2011
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.
AL21518382

ESPACE ET PATRIMOINE

S.A.R.L. au capital de 78.511,24 €
Siège social : 2 Grande Rue, «le Petit Parc»,
21250 Corberon
381 967 728 RCS Dijon

Suivant procès-verbal de la délibération à titre extraordinaire de l,Àòassocié unique du 18 novembre 2011, le siège social a été transféré, à dater dudit jour, au 6 boulevard du Général Leclerc 92115 Clichy. En conséquence, la société sera immatriculée au R.C.S. de Nanterre. *AL21518390*

Pendant les fêtes, transmettez vos annonces légales par mail
legales@terres-de-bourgogne.net
Elles seront traîtées dès le 2 janvier

NOMINATION

GEA FARM TECHNOLOGIES JAPY

SAS au capital de 3.323.250 €
Siège social: ZAE du Bois Guillaume,
Route de Gray, 21000 Saint Apollinaire
380 002 360 RCS Dijon

L'AG du 01/12/2011 a nommé en qualité de Commissaire Aux Comptes Titulaire : KPMG AUDIT IS, SAS au capital de 200.000 € dont le siège social est Immeuble le Palatin 3 cours du Triangle 92939 Paris la Défense, 512 802 653 R.C.S. Nanterre en remplacement de DELOITTE TOUCHE TOHMATSU Et de Commissaire Aux Comptes Suppléant : KPMG AUDIT ID, SAS au capital de 200.000 € dont le siège social est Immeuble le Palatin 3 cours du Triangle 92939 Paris la Défense, 512 802 489 R.C.S. Nanterre, en remplacement de BEAS
Modification au RCS de Dijon *AL21518387*

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LES SALAISONS DE CAMPAGNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 25.000 euros
Siège social : 23, rue de Messigny
21 121 Hauteville les Dijon
529 759 250 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 janvier 2011, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Bernard Poinssot , 23, rue de Messigny, 21 121 Hauteville les Dijon de son mandat de co-Gérant à compter de ce jour et ont décidé de ne pas le remplacer. Mention au RCS de Dijon.
AL21518335

EURL VAUGIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000,00 euros
Siège social : 13 place du Champ de foire,
21250 Seurre
RCS : Dijon 503 135 196

Aux termes de l'assemblée générale du 20/04/2011, il est pris note de la démission de ses fonctions de co-gérant de Monsieur Vaugin Didier, demeurant à 21 rue de l'Issue, 21250 Seurre à compter du 01 avril 2011.
Pour avis *AL21518396*

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE GRATTECHIEN

Grattechien, 58310 Bouhy
Société Civile au Capital de 250.000 euros
RCS Nevers 422.665.398

Modification des dirigeants
Par acte sous seing privé en date du 12 décembre 2011, il a
été procédé au remplacement du cogérant, M. Pouillot Jean
Paul par M. Pouillot David Grattechien, 58310 Bouhy
Pour avis, les gérants *AL58518393*

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 décembre 2010, de la société GFA DU VIEIL AZY
GFA au capital de 9 010 euros, siège social : Le Vieil Azy, 58270 Saint Benin d'Azy ,àí RCS Nevers n° 321436560.
Les associés ont constaté le transfert par succession de la totalité des parts sociales du GFA détenues par Mme Elisabeth Benois d'Azy.
Son mandat de cogérante a pris fin à son décès (27/07/2009). M. Marc de Peretti de La Rocca
est seul gérant de la société.
Pour avis *AL58518400*

SCP BEGUIN
ET ARCANGELI-ZERR
Notaires à Clamecy (58500)

EURL GARAGE DU MORVAN

au capital de 3 000 e dont le siège est à Ouroux en Morvan (58230) Poirot Dessus , RCS de Nevers n° 532 820 776

Par décision du 15 novembre 2011, l'associé unique a décidé, à compter du 01/07/2011 de:
1/ modifier l'objet social comme suit:
« La société a pour objet l'exercice de l'activité de garagiste, station service, achat et vente de véhicules neuf et d'occasion, réparation de véhicules(…)
2/ transférer le siège social à Brassy (58140),le Bourg
3/ modifier en conséquences les articles 2 et 4 des statuts
Pour avis
Nadia ARCANGELI ZERR *AL58518405*

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :SCI NATURA
Siège social : 2, rue d'Hanoï, 58000 Nevers
Objet social :acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers :
Durée de la société:99 ans
Capital social :300 €
Gérance :Mlle Aude SIVEL dt à Nevers (58), 18 rue François Charrier
Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
la Gérance *AL58518396*

Par acte SSP en date du 12/12/2011, il a été constitué une SARL
Dénomination : ATSERVICES
Objet social : toutes prestations de bricolage dites « hommes toutes mains », les petits travaux de jardinage et paysagers, entretien de la maison, livraison de courses à domicile, garde à domicile d'enfants de plus de 3 ans, ainsi que toutes autres activités qui concourent directement à coordonner et délivrer des services à la personne.
Et généralement, toutes opérations financières commerciales, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.
Siège social : ZI Nevers St Eloi, 23, Rue Georges Dufaud, 58000 Nevers.
Capital : de 1.000,00 euros
Gérance : M Philippe Montero demeurant 102, Rue Sacco et Vanzetti, Azy, 58600 Garchizy.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Nevers. *AL58518406*

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL LE ST JUST

Sarl en liquidation au capital de 7623 €
Siège Social; 7,Place St Just
58300 Decize
Rcs Nevers :379 346968

L'assemblée générale des associés réunis le 16 Décembre 2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation arrêtes le 13/09/2004, donné quitus de sa gestion et déchargé de son mandat de liquidateur M. Danilowiez Jacques et constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour.
Les comptes du liquidateur ont été déposé au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le Liquidateur. *AL58518342*

SCI LA NIVERNAISE

Au capital de 30 489,80 €
Siège social : Z.I. Nevers, Saint Eloi
5800 Saint Eloi
RCS Nevers : 324 153 709

Avis de dissolution anticipée
L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 novembre 2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société susvisée, constituée pour une durée de 50 années, à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christian Jacob, demeurant 19, Rue de Volleron à Coulanges les Nevers (58660), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au 19, Rue de Volleron, 58660 Coulanges les Nevers.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,
Le Liquidateur *AL58518391*

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

SCI MORGANE

SCI en liquidation
au capital de 290 000 €
9 ter rue Dupin
58000 Nevers
RCS Nevers 429 420 425

Assemblée Générale Extraordinaire du 19/12/2011 :
dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Nomination de Mme Marie-Thérèse André, dt 9 Ter rue Dupin 58000 Nevers en qualité de liquidateur, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et en engager de nouvelles pour les besoin de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Le liquidateur. *AL58518395*

SCI DE ROMBOIS

Société civile en liquidation
au capital de 4 573,47 €
Siège social : Sermoise sur Loire (58)
Route de Sermoise
395 127 418 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 5 décembre 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.
Ont été nommés comme co-liquidateurs M. Pascal Jacob dt à Guérigny (58), 1 rue Pierre Corbier et Pobi Charpentes SA sise à la Charité sur Loire (58), la vallée Piquet pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Sermoise sur Loire (58), route de Sermoise. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Les liquidateurs. *AL58518397*

GAEC DU MARTEAU

Le Bourg - 58360 Préporché
au capital de 244.985,57 €
RCS Nevers - 418.954.418

Suivant délibération, en date du 9 décembre 2011, de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution du GAEC du MARTEAU au 31 décembre 2011 M. Lemoine Philipe est nommé liquidateur. Le siège de liquidation est fixé Le Bourg 58360 Préporché.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : Le Bourg 58360 Préporché
L'acte de dissolution sera communiqué au Comité Départemental d'Agrément des GAEC et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur *AL58518403*

EARL CHAMBAULT

Le Gros Bois
58310 Dampierre sous Bouhy
Société civile
au capital de 329 000 €
R.C.S. Nevers 440.376.556

Suivant délibération d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 décembre 2011, il est décidé la dissolution anticipée de l'EARL CHAMBAULT à compter du 31 décembre 2011 et sa mise en liquidation amiable.
M. Mickaël Chambault, domicilié à Le Gros Bois - 58310 Dampierre sous
Bouhy quitte ses fonctions de gérant et est nommé liquidateur. Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation.
Correspondance adressée au siège de la liquidation fixé à Le Gros Bois - 58310 Dampierre sous Bouhy.
Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le liquidateur *AL58518404*

GELCO S.A.R.L

au capital de 7.500 euros
Siège social n: Les Quatre Rues
58350 Châteauneuf Val de Bargis
452 750 441 RCS Nevers

Aux termes de l'A.G.E en date du 08/12/2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2011 et sa mise en liquidation amiable, de nommer en qualité de liquidateur, M. Jacques Lôo, demeurant 151 rue d'Alésia, 75014 Paris. Le siège de liquidation est fixé au siège social de la société. La correspondance doit être envoyée au social de la liquidation.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
AL58518408

GAEC MARTIN

Les Glauds, 58300 Toury Lurcy
Au capital de 179 432,49 euros
RCS Nevers 329 816 789

L'assemblée générale réunie le 14 décembre 2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 30 novembre 2011, a déchargé de leur mandat les liquidateurs, a donné à ces derniers quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, les liquidateurs *AL58518410*

➜ NON DISSOLUTION

S.A.R.L CABINET FONCIER CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 €
Siège social : 6 avenue du général de Gaulle, 58000 Nevers
R.C.S Nevers 515 263 291 - 2009 B 242

Au terme de l'A.G.E du 05/12/11, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L.223.42 du CC.
Pour avis.
La Gérance. *AL58518068*

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud, 58000 Nevers

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DU GROS ORME

Société Civile au capital
de 71.803,49 €
Siège social : 80, avenue du 85ème RI
58200 Cosne Cours sur Loire
389 345 281 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblé générale du 18 novembre 2011, les mentions ci-après à publier concernant la gérance :
Ancienne mention :
- M. Jean Simonneau dt 80 avenue du 85ème RI, 58200 Cosne Cours sur Loire
- Mlle Murielle Michel dt 87 rue Saint Aignan - 58200 Cosne Cours sur Loire
Nouvelle mention :
- Mlle Murielle Michel dt 105 rue de Donzy - 58200 Cosne Cours sur Loire
- Mlle Nathalie Michel dt 80 avenue du 85ème RI, 58200 Cosne Cours sur Loire
Pour avis, la gérance *AL58518394*

➜ CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Nevers (58) du 24 novembre 2011, enregistré au pôle départemental d'enregistrement de Nevers (58) le 12 décembre 2011, bordereau n° 2011/1 569, case n° 3, la société F.G.B, SARL au capital de 5 900 € ayant son siège social à Decize (58), 45, avenue du 14 juillet, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 481 536 456 a cédé à la société L'ATELIER DE COULANGES, SARL au capital de 39 000 € ayant son siège social à Coulanges les Nevers(58), 2, rue des Filles, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 537 757 957, un fonds artisanal de pose de cloisons amovibles et plafonds, menuiserie et aménagements de locaux industriels et de magasins sis et exploité à Coulanges les Nevers (58),2, rue des Filles sous l'enseigne «L'ATELIER DE COULANGES», moyennant le prix de 39 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er novembre 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales par la société d'avocats LEXCONSEIL sise à Nevers (58), 3, rue Vauban où il a été fait, à cette fin, élection de domicile.
AL58518398

Suivant acte reçu par Maître Julien Boisbeaux, notaire à Sancergues (18140), 42, Grande rue, le 6 décembre 2011, enregistré au service des impôts de Bourges, le 9 décembre 2011 B° 2011/1474 :
La SARL PRONTO, dont le siège est à Nevers (58000) 8 rue du 13e de ligne, identifiée au SIREN sous le numéro 509320354 RCS Nevers, a cédé à : Monsieur Tristan Roger COLLIN, sans profession, demeurant à Imphy (58160) domaine de Chevannes, célibataire, né à Nevers (Nièvre) le 7 octobre 1988, un fonds de commerce de Fabrication et vente de plats, pizza et boissons à emporter; restauration rapide sur place et à emporter; livraison à domicile connu sous l'enseigne «PRONTO PIZZA» sis et exploité à Nevers (Nièvre) 8 rue du 13ème de ligne lui appartenant, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro SIREN N° 509 320 354 et au SIRET sous le N° 509320354-00012, et identifié au répertoire des métiers de la Nièvre sous le numéro 509 320 354.
Propriété et jouissance : à compter du jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Trente Mille euros (30.000 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour 17.990,00 € et au matériel pour 12.010 €.
Les oppositions , s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi au siège de l'Office Notarial sis à la Charité sur Loire (58400) 37 ter avenue du Maréchal Leclerc, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Le Notaire. *AL58518399*

YONNE

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SCI VIN

Société civile immobilière
au capital de 25 000 Euros
D 448 491 571 RCS Meaux
Siège social : 100, quai Auguste Prévôt, 77500 Chelles

Suivant procès-verbal en date du 20 Novembre 2011, l'assemblée générale extraordinaire:
- a transféré le siège social de Chelles (77500), 100, Auguste Prévost à Lailly (89190), 14, rue Jean de Méric
- a nommé en qualité de gérant Monsieur Salouth Ou demeurant à Lailly (89190), 14, rue Jean de Méric, né le 19 mai 1988 à Paris (dix neuvième arrondissement) est nommé gérant de la société pour une durée non limitée, en remplacement de Monsieur Moeung Vin, démissionnaire.
- de modifier la dénomination sociale en : SCI LAILLY et modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou toute autre forme d'un immeuble que la société se propose d'acquérir (ou apports à la société) et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.
La durée de la société a été fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
La société sera immatriculée au RCS d'Auxerre et radiée du RCS de Meaux *AL89518392*

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12 décembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
SCI BO-SOLEIL
Siège social : 50 Rue du Puits d'Hiver, 89400 Chichery
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 500 €
Objet social : L'acquisition et la location de biens immobiliers. La propriété, la gestion et l'administration de biens dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autre, tous placements de capitaux sous toutes formes, actions, obligations, parts sociales.
Gérance : Monsieur Bruno Roger, 1C Route d'Auxerre, 89470 Monéteau
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL89518381

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE l'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MOUTIERS-EN-PUISAYE-bois-taillis
19 ha 69 a 94 ca - Bois des neuf arpents: A-74 - Bois des trembles: A-76-271[80] - Bois du cornouiller: A-189 - Bois salin: A-75 - Sous le bois des dominons: A-191 - Sous le bois salin: A-187
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/01/2012 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer 89000 Auxerre, Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. *AL89518395*

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis au public

COMMUNE DE SAINT-BRANCHER

Enquête publique conjointe sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et le Zonage d'Assainissement

Par arrêtés du 18 novembre 2011 le Maire de Saint-Brancher a ordonné - l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et sur le Zonage d'Assainissement de la commune de Saint-Brancher.
A cet effet, M. Antoine Chaumeil a été désigné par le Tribunal Administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera la mairie du lundi 19 décembre au lundi 23 janvier 2012 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie les :
Lundi 19 décembre 2011
de 9 h 30 à 12 h 30
Samedi 07 janvier 2012
de 9h 30 à 12 h 30
Lundi 23 janvier 2012
de 15 h 00 à 18 h 00
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et sur le zonage d'assainissement pourront être consignées sur un registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, Mairie de Saint-Brancher, 4 rue de la Mairie, 89630 Saint-Brancher.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dès qu'ils seront transmis à la commune.
Le Maire,
Joëlle GUYARD *AL89518218*

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI DE LA PETITE MOTTE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 500 euros
Siège social : 10 bis rue d'Ormoy
89116 Sepeaux
481 965 275 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 6 décembre 2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Jacqueline Henry de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur *AL89517316*

L'Assemblée générale extraordinaire de la SARL TOP MARKET au capital de 5.000 € dont le siège social est Rue des Charonnes à Malay Le Grand (89100), immatriculée au RC Sens sous le numéro 514 680 255 a décidé aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2011, la dissolution anticipée de la société à cette même date et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.
Elle a nommé en qualité de liquidateur Mme Nicole Beaufils demeurant Rue des Fours à Gron 89100, à compter de la même date. La gérance assumée par Mme Bennetier a pris fin à la même date.
Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens
Pour avis,
Le liquidateur *AL89518369*

SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS CLAUDE ET MARTIN

Au capital de 8 232,24 euros
Société en liquidation
Siège Social : 19, rue Pierre Curie
89400 Migennes
RCS Sens D 300 846 151
N° SIRET : 300 846 151 00011
Code APE : 8219 Z

Aux termes d'une délibération en date du 12 décembre 2011, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.
Le Liquidateur *AL89518383*

S C E A DE LA VIEILLE FERTÉ

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 19 500 euros
Siège social : La Vieille Ferté
89110 LA Ferté Loupière
RCS de Sens N° 327 573 663

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 novembre 2011, les associés de la S.C.E.A de la vieille Ferté ont décidé la dissolution anticipée de la société au 1er novembre
2011.
M. Jean-Pierre Farinot, demeurant Les Lombards, 89110 La Ferté Loupière est nommé liquidateur. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Pour avis, le liquidateur. *AL89518387*

ÉCODIS CONTINENTAL

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 130 000 euros
Siège social : 2 rue du Moulin de l'Arche
89170 Saint Fargeau (Yonne)
343 169 140 RCS Auxerre

La dissolution anticipée de la société a été prononcée, aux termes de l'assemblée générale extraordinaire, à compter du 30 Novembre 2011 suivi de sa mise en liquidation.
A été nommé comme liquidateur : Monsieur Dominique Gourlaut, demeurant à Saint Fargeau (Yonne), les Gâtines des Bois de Bailly, a qui ont été conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Saint Fargeau (Yonne) 2, rue du Moulin de l'Arche. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
pour avis, le représentant légal.
AL89518393

FROIDEC EURL au capital fixe de 2600 euros. 41 Ter B rue des Gauzys 89400 Cheny. RCS Auxerre 502320468. Suite A.G.E du 19-12-2011: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire à compter du 29-02-2012. Liquidateur durée liquidation: M. Boucheron Emmanuel, 41 ter b rue des gauzys, 89400 Cheny. Siège liquidation: siège social. Mention au RCS Auxerre. *AL89518394*

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

DOMSPORT

SARL au capital de 7 500 euros
porté à 14 900 euros
Siège social : 4 Rue du Clos, 89000 Auxerre
528 564 024 RCS Auxerre

L'AGE du 28 Novembre 2011 a décidé et réalisé une augmentation du capital de 7 400 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Le capital est fixé à 7 500 euros
Nouvelle mention : Le capital est fixé à 14 900 euros *AL89518378*

Lecteurs annonceurs…
Le journal sera fermé du jeudi 22 décembre au soir au lundi 2 janvier 8h00. En conséquence, il n'y aura pas de parution le vendredi 30 décembre 2011.

Pendant les fêtes, transmettez vos annonces légales par mail
legales@terres-de-bourgogne.net
Elles seront traîtées dès le 2 janvier

TERRES CUITES DE COURBOISSY

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 500 euros
Siège social : Route de Courboissy
89120 Charny
434 150 223 RCS Sens

Par décision du 1er Décembre 2011, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 40 000 euros par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 30 500 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 70 500 euros
Pour avis
La Gérance *AL89518396*

FIDAL Société d'avocats
Rond point Foch
1 avenue de St Georges
89000 Auxerre

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros porté
à 87 000 euros
Siège social : 105 rue des Mignottes
89000 Auxerre
519 839 849 RCS Auxerre

Suivant décisions de l'associé unique en date du 12 décembre 2011, il a été décidé :
- d'augmenter le capital d'une somme de quarante et un mille euros (41.000 €) pour le porter ainsi de huit mille euros (8.000 €) à quarante neuf mille euros (49.000 €) par émission de quatre mille cents (4.100) actions nouvelles de dix euros (10 €) chacune.
- d'augmenter , de nouveau, le capital social qui s'élève à quarante neuf mille euros (49.000 €) divisé en quatre mille neuf cents (4.900) actions de dix euros (10 €) chacune entièrement libérées, d'une somme de trente huit mille euros (38.000 €) et de porter ainsi à quatre vingt sept mille euros (87.000 €) par la création et l'émission de trois mille huit cents (3.800) actions nouvelles de numéraire d'un montant nominal de dix euros (10 €) chacune.
- de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts
- de refondre en totalité le pacte social
Le président *AL89518386*

➜ NON DISSOLUTION

SARL DE GITES EN VIGNES

Capital de 5 000.00 euros
12 chemin de la Vierge des Aides
89530 Saint Bris le Vineux
518 512 165 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Octobre 2011, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS : Auxerre.
Pour avis, *AL89518389*

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

HÉLIOSYNERGIE

SARL au capital de 8 000 Euros
18 les Joigneaux
89100 St Martin du Tertre
519497440 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21 octobre 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 224 la Giraudière, 45320 St Hilaire les Andresis à compter du 12 décembre 2011. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Orléans et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Sens *AL89518388*

AF TRANSPORTS

SARL au capital de 2 000 euros
Siège : 4 Impasse du Pas d'Ane, Hameau d'Ogny
89500 Egriselles le Bocage
497 499 251 RCS Sens

Aux termes d'une décision du 16 septembre 2011, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du Pas d'Ane Hameau d'Ogny, 89500 Egriselles le Bocageau 1 Rue de L'Europe ZA du Saule Fendu 89100 Maillot et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. *AL89518391*

➜ POURSUITE D'ACTIVITÉ

FIDAL Société d'avocats
Rond point Foch
1 avenue de St Georges
89000 Auxerre

MP SELFINOX

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 105 rue des Mignottes
89000 Auxerre
519 839 849 RCS Auxerre

Suivant décisions de l'associé unique en date du 21 juin 2011, il a été décidé en application de l'article L.225-248 du code de commerce, la poursuite de l'activité de la société.
Le Président. *AL89518385*

➜ NOMINATION

SJFC

19-21 rue Denis Papin - 51100 Reims
3 rue Jean Mermoz
51000 Chalons en Mermoz

CICHY MANUTENTION

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Route de Troyes
89600 St Florentin
342442621 RCS Auxerre

Avis de changement de commissaires aux comptes titulaire et suppléant
Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 9 décembre 2011, il résulte que :
La Société EQUINOXE, dont le siège social est 11 Avenue de la Découverte, 21000 Dijon, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Thierry Lorot,
Monsieur Stéphane Bouchetard, demeurant 11 Avenue de la Découverte, 21000 Dijon, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Gilles Hubert.
Pour avis
Le Président *AL89518380*

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 2011, enregistré à Nevers le 29/11/2011 bord n° 2011/1240 Case n° 4, l'associée unique de la S.A.S SAMPAOLO, au capital de 67.000 Euros, ayant son siège social à Champignelles (89350) 10 rue Pesant et Bombert, immatriculée au RCS de Auxerre sous le n° 523.932.564, déclare révoquer Monsieur Mario Sampaolo de ses fonctions de Président de la société, avec effet rétroactif au 15 aout 2011, ce dont l'assemblée générale prend acte, et nommer en remplacement : Mme Dominique Sampaolo née Jacoby dt à Champignelles (Yonne) 10 rue Pesant et Bombert, pour une durée illimitée.
En conséquence, ladite société sera à compter du 15/8/2011 gérée par Mme Dominique Sampaolo.
Pour avis
Le Gérant. *AL89518379*

➜ PROCÈS VERBAL

Communes associées de TANLAY, COMMISSEY, SAINT-VINNEMER

Extrait du procès verbal
des délibérations du Conseil Municipal du 16 novembre 2011

Approbation du plan
de Zonage de l'assainissement

Vu la loi N° 92.3 du 03 janvier 1992 sur l'eau,
Vu le décret N° 94-469 du 3 juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnés aux articles L 2224.8 et L 2224.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L 123.3.1 et R 123.11,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 16.09.2010 proposant le plan de zonage de l'assainissement,
Vu l'arrête municipal du 26.05.2011 soumettant le plan de zonage de l'assainissement à l'enquête publique,
Vu les conclusions du Commissaire Enquêteur,
Vu les propositions de modification du plan de zonage de l'assainissement résultant des conclusions du Commissaire Enquêteur,
Considérant que le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé,
Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,
DIT que les souhaits du Commissaire Enquêteur relatifs aux trois observations mentionnées seront réexaminés,
DECIDE d'approuver le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est annexé à la présente,
DIT que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R 123.10 et R 123.12 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans deux journaux,
DIT que le plan de zonage de l'assainissement approuvé est tenu à disposition du public :
- à la mairie de Tanlay aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,
- à la Sous Préfecture d'Avallon,
DIT que la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire. *AL89518390*

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net



IDÉE CADEAU pour les fêtes

Encore 1 semaine pour en profiter

OFFRE DÉCOUVERTE

6 MOIS - 30€*

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011 réservée aux non-abonnés

▶ Mes coordonnées

❍ Mlle ❍ Mme ❍ M. Nom Prénom

Raison sociale:

Adresse:

.....

Lieu-dit: CP / Ville:

Tel: Fax: Mobile:

Email: @ Signature

▶ A retourner

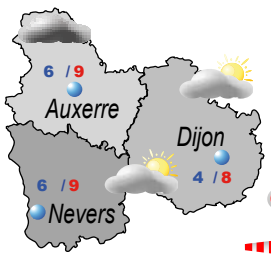
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre réglement à:
TERRES DE BOURGOGNE
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout BP 77 409 - 21 074 DIJON cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - fax 03 80 70 08 02 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

❍ Je règle 30 € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
❍ Facture: oui ❍ non ❍ *(Cocher la case correspondante)*
❍ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*prix de vente au numéro. Offre valable jusqu'au 31/12/2011 en France métropolitaine. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles. Vous pouvez être amené à recevoir des offres et propositions de nos partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous écrire en indiquant vos nom, prénom, adresse à Terres de Bourgogne - Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout - BP 77409 - 21 074 DIJON cedex

▶Prévisions **météo** du 23 décembre au 1er janvier 2012

Vendredi 23 Décembre



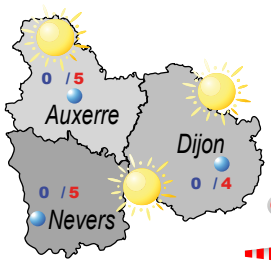
Nuageux
Un ciel très nuageux à couvert en perspective, avec quelques timides éclaircies localement. Les vents seront modérés.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 8 à 10 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Armand
Soleil : 08:39 - 17:27
Lune : 07:13 - 16:22

Samedi 24 Décembre



Agréable
Le ciel sera clair et le soleil généreux. Les températures seront en baisse et les vents souffleront modérément.

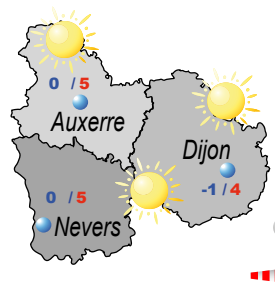
T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

Vents : Nord-Nord-Ouest 20 km/h

Ste Adèle
Soleil : 08:40 - 17:28
Lune : 08:14 - 17:27

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 25 Décembre



Ensoleillé
Le soleil persistera tout au long de cette journée dominicale. Les températures seront en légère baisse en matinée et les vents seront faibles.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 4 à 6 °C

Vents : Est 10 km/h

Noël
Soleil : 08:40 - 17:29
Lune : 09:05 - 18:36

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Décembre :
Le ciel sera clair au cours de ces prochains jours.
Vents : Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : -1 à 1 °C T° maxi. : 4 à 6 °C

Jeudi 29 Décembre au Dimanche 1er Janvier :
Averses et timides éclaircies se partageront le ciel.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : -1 à 2 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

	9			6	4			5
5				1				
		7	9			1	4	
9					6			
1	7						8	6
			1					7
	3	4			8	2		
				2				4
8			4	3			5	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

8	2	9	4	1	3	6	7	5
4	7	3	6	2	5	9	8	1
6	5	1	8	7	9	3	4	2
5	4	6	1	3	8	7	2	9
1	3	2	9	6	7	8	5	4
7	9	8	2	5	4	1	3	6
3	6	7	5	9	2	4	1	8
9	8	5	7	4	1	2	6	3
2	1	4	3	8	6	5	9	7

▶**Télévision** Sélection du 24 au 30 décembre

Samedi 24

TF1
20.50 Les 12 coups de Noël. Divertissement de J.-L. Reichmann, avec Évelyne Dhéliat, Philippe Candeloro, L. Baffie et Amel Bent.
23.15 Spécial bêtisier.

FRANCE 2
20.40 Les stars s'amusent pour Noël. Divertissement de Patrick Sabatier, avec Anne Roumanoff, Hélène Ségara, Willy Rovelli, Claudia Tagbo, Stéphane Bern, Dave, Roland Magdane, Liane Foly, etc.
00.00 Messe de minuit, en direct de Rome.

FRANCE 3
20.35 Sous les étoiles du Cirque de Pékin «La légende de Mulan». Spectacle.
22.15 32e Festival international du cirque de Monte-Carlo.

ARTE
20.40 La Belle au bois dormant. Ballet de Youri Grogorovitch, avec les danseurs du Théâtre du Bolchoï.
22.55 Grand hôtel ★★. Comédie dramatique en NB (1932) de E. Goulding, avec Greta Garbo (1h47). *Pas mal, mais un peu daté.*

M6
20.40 Disney party «En attendant le Père Noël». Divertissement.

CANAL +
20.55 La princesse et la grenouille ★★. Animation (2009) de John Musker et Ron Clemens (1h34). *Charmant.*

Dimanche 25

TF1
20.50 Arthur et les Minimoys ★★★. Animation (2005) de Luc Besson, avec Freddie Highmore, Mia Farrow (1h35). (voir Sélection)
22.45 Les experts. Série ⓾.

FRANCE 2
20.45 La première étoile ★★. Comédie (2008) de et avec L. Jean-Baptiste, et avec Firmine Richard (1h26). *Sympathique et drôle.*
22.15 L'entente cordiale ★. Comédie (2006) de V. de Brus, avec Christian Clavier, Daniel Auteuil (1h33). *Une comédie ratée.*

FRANCE 3
20.35 Raspoutine ★★. Téléfilm de Josée Dayan, avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant, Vladimir Mashkov (1h42). (voir Sélection)
22.45 La revanche de Sherlock Holmes. Téléfilm avec Rupert Everett, Ian Hart, Eleonor David ⓾.
00.20 Spéciale Tex Avery.

ARTE
Le pouvoir de la musique
20.40 Amadeus ★★★. Drame (1984) de Milos Forman, avec Tom Hulce, Murray F. Abraham, E. Berridge (2h37). (voir Sélection)
23.15 L'instinct de la musique ★★. *Intéressant, mais technique.*

M6
20.50 Le grand bêtisier.
23.00 À mourir de rire.

CANAL +
20.55 L'année des Guignols.

Lundi 26

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «L'homme invisible» ★. Téléfilm avec Mimie Mathy. *Peu crédible.*
22.45 Esprits criminels. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Castle ★★. Série avec Nathan Fillion. *Plein d'humour.*
22.50 Secrets d'histoire «La mystérieuse Anne d'Autriche, mère du Roi-Soleil» ★★. *Très intéressant.*

FRANCE 3
20.35 Par amour du goût ★★. *Des jeunes enthousiasmants.*
23.00 Emmenez-moi… «Chez Serge Lama dans le Perche».

ARTE
20.40 Laurel et Hardy : «Laurel et Hardy au Far West», «Laurel et Hardy électriciens», «On a gaffé» ★★. Courts métrages.
22.25 Vivement le cinéma ★★. *Intéressant.*
23.20 Beau Brummell ★★. Drame (1954) de C. Bernhardt, avec Stewart Granger, Elizabeth Taylor (1h46). *Plaisant, mais peu historique.*

M6
20.50 Maman, j'ai raté l'avion ★★. Comédie (1990) de C. Columbus, avec M. Culkin (1h39). *Charmant.*
22.30 Maman, j'ai encore raté l'avion ★. Comédie (1992) de Chris Columbus (1h55). *Raté.*

CANAL +
20.55 Sex wiz Antoine, avec Antoine de Caunes et Julie Ferrier ⓬.

Mardi 27

TF1
20.50 Robin des bois, prince des voleurs ★★. Aventures (1990) de K. Reynolds, avec Kevin Costner, M. Freeman (2h18). *Spectaculaire.*
23.25 V. Série avec L. Huffman ⓾.

FRANCE 2
20.35 La vérité. Théâtre de F. Zeller, avec Pierre Arditi, F. Cottençon. En direct du théâtre Montparnasse.
22.25 Dany Boon «Waïka».

FRANCE 3
20.35 L'as des as ★★. Comédie (1982) de Gérard Oury, avec Jean-Paul Belmondo (1h40). *Efficace.*
22.15 L'animal ★★. Comédie (1977) de Claude Zidi, avec Jean-Paul Belmondo (1h40). *Alerte, mais facile.*

ARTE
Le pays de mon cœur
20.40 Lost in translation ★★. Comédie dramatique (2004) de S. Coppola, avec Bill Murray, Scarlett Johansson (1h38). *Joli, mais long.*
22.20 Sayome. Documentaire.
23.15 Octopus. Ballet.

M6
20.50 Enquête exclusive grand format «Animaux sauvages et dangereux...». Magazine.
22.35 Un jour sur Terre ★★★. Documentaire (2007). *Splendide.*

CANAL +
20.55 Les émotifs anonymes ★★. Comédie (2010) de J.-P. Améris, avec Benoît Poelvoorde, Isabelle Carré (1h15). (voir Sélection)

Mercredi 28

TF1
20.50 Mentalist ★★. Série avec Simon Baker, R. Tunney ⓾. *Réussi.*
23.20 Chase. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Rani (5 et 6/8) ★. Série avec Mylène Jampanoï ⓾. *Assez moyen, malgré la beauté des décors.*
22.25 Une année pas comme les autres. Divertissement présenté par Patrick Sabatier.

FRANCE 3
20.35 La chorale des Petits Chanteurs. Divertissement avec Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois, Isabelle Boulay, Nana Mouskouri, Herbert Leonard, Nolwen Leroy, Alain Souchon, Laurent Voulzy, etc.
23.10 Enquêtes d'archéologie «Les mystères du buste de Néfertiti».

ARTE
20.40 Laurel et Hardy «Une histoire d'amour». Documentaire.
22.10 Le dessous des cartes.
22.25 Les cadavres ne portent pas de costard ★★. Policier en NB et VO (1982) de Carl Reiner, avec Steve Martin (1h28). *Excellent.*

M6
20.50 Les années 2000 «Le retour !». Divertissement.
23.15 Messmer «Plus qu'un hypnotiseur !». Divertissement.

CANAL +
20.55 Le dernier des Templiers ★. Fantastique (2010) de D.Sena, avec Nicolas Cage (1h31) ⓬. *Médiocre.*

Jeudi 29

TF1
20.50 Ushuaia nature «Tchad, espoir de vie». Magazine présenté par Nicolas Hulot.
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓾.

FRANCE 2
20.35 Le bêtisier. Divertissement.
22.40 La maison du lac. Théâtre de E. Thompson, avec Maria Pacôme, Jean Piat, Béatrice Agenin.

FRANCE 3
20.35 Johnny English ★. Comédie (2002) de P. Howitt, avec Rowan Atkinson (1h30). *Très inégal.*
22.00 L'homme au pistolet d'or ★★. Espionnage (1974) de Guy Hamilton, avec Roger Moore (1h59). *Un excellent James Bond.*

ARTE
20.40 Laurel et Hardy : «Les as d'Oxford», «Les bricoleurs», «Son altesse royale» ★★.
22.30 Les contes d'Hoffmann. Opéra de J. Offenbach, avec Rolando Villazon, Diana Damrau, John Relyea, dirigés par C. Carydis.

M6
20.50 L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux ★★★. Drame (1998) de et avec Robert Redford, et avec Kristin Scott Thomas, Sam Neill (2h37) ⓾. (voir Sélection)
23.30 Le grand bêtisier des stars.

CANAL +
20.55 Body of proof (7 et 8/9) ★★. Série ⓾. *Émouvant et bien fait.*

Vendredi 30

TF1
20.50 La chanson de l'année. Divertissement présenté par Nikos Aliagas.
23.15 Gad Elmaleh «Papa est en haut». Spectacle.

FRANCE 2
20.35 La nouvelle Blanche-Neige ★. Téléfilm avec Lou de Laâge, Claire Keim (1h25). *Une comédie musicale lourde et souvent ridicule.*
22.10 Un jour, un destin «Jean Moncorgé, la face cachée de Jean Gabin». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 La vie en rire. Divertissement présenté par Michel Leeb et M. Vignes, avec Anne Roumanoff, Michel Boujenah, Véronic DiCaire, François-Xavier Demaison, Jean-Luc Lemoine, Didier Gustin, Élisabeth Buffet, Ary Abittan, etc.
23.10 Marc Jolivet, 40 ans de scène. Spectacle.

ARTE
20.40 Clowns ★★★. *Magnifique.*
21.55 Une histoire naturelle du rire. Documentaire.
22.45 Metropolis ★★★. Science-fiction en NB et muet (1927) de Fritz Lang, avec Alfred Abel (2h27). *Un superbe chef-d'œuvre.*

M6
20.50 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Rugby «Toulouse/Bayonne».

SÉLECTION


FTV - Oleg Kuteinikov - B-Tween

Raspoutine - Au début du XXe siècle, Raspoutine, un moine mystique, est appelé à la cour du tsar pour s'occuper du jeune prince héritier atteint d'hémophilie. Après des décennies de diabolisation, l'image de Raspoutine est un peu réhabilitée. Et qui mieux que Gérard Depardieu, avec son talent et sa démesure, pouvait interpréter ce personnage sulfureux ? Il campe un homme complexe et ambigu, à la fois sincère et honnête (il ne s'est jamais enrichi), mais aussi excessif et débauché. Tournée dans les somptueux palais de Saint-Pétersbourg, cette brillante coproduction franco-russe ne manque pas de panache, mais elle laisse le téléspectateur sur sa faim, car l'ensemble n'est pas toujours très palpitant. Il reste que ce personnage fascinant fut aussi un prophète, qui prédit à Nicolas II que la guerre risquait d'ébranler son trône. Prédiction qui s'est réalisée, comme le rappelle la première scène. ***Dimanche 25, sur France 3, à 20h35.***

Arthur et les Minimoys - Arthur découvre que le jardin de sa grand-mère abrite un peuple de lutins. On sent que Luc Besson a pris du plaisir à réaliser cette œuvre destinée au jeune public. L'animation, riche et créative, est parfaitement intégrée aux prises de vue réelles. Malgré des facilités, l'histoire, pleine de péripéties et d'humour, se suit avec intérêt, et les personnages sont attachants. Ce film est un enchantement pour les enfants. ***Dimanche 25, sur TF1, à 20h50.***

Amadeus - En 1823, Antonio Salieri, un musicien réputé, s'accuse d'avoir assassiné Mozart. Milos Forman signe une œuvre magnifique. Les décors et les costumes sont somptueux, la mise en scène brillante et inspirée, et l'interprétation superbe. On se régale de chaque extrait de l'œuvre de Mozart. La représentation de la personnalité du jeune musicien peut choquer, mais elle correspond à la vision de Salieri. ***Dimanche 25, sur Arte, à 20h40.***

Les émotifs anonymes - Angélique, une jolie chocolatière, est si timide qu'elle n'a jamais pu travailler au grand jour. Émotif lui-même, Jean-Pierre Améris n'a pas eu de mal à écrire le scénario de cette délicieuse comédie. Avec un excellent sens de l'observation et du détail comique, il décrit les embarras de ceux qui ne peuvent maîtriser leur émotivité. Benoît Poelvoorde et Isabelle Carré sont sensationnels, drôles et touchants. ***Mardi 27, sur Canal +, à 20h55.***

L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux - Grace, 14 ans, est en état de choc : son cheval a eu un très grave accident. Robert Redford filme les magnifiques paysages du Montana, se donnant le temps d'installer son intrigue et ses personnages. Cette histoire de communion entre l'homme, la nature et l'animal est d'une grande richesse humaine. Avec finesse et pudeur, le cinéaste décrit une histoire d'amour magnifique. ***Jeudi 29, sur M 6, à 20h50.***

UN CHAT
A DES COUSSINETS POUR PROTÉGER SES PATTES

MAIS VOUS N'ÊTES PAS UN CHAT



©CMSA / Direction de la Santé / Conception : Horizon Bleu / Crédits photos : Thinkstock - Istock - Service Imagerie CCMSA.

Votre corps est votre premier outil de travail, préservez-le !

Risque d'écrasement ou de coupure, exposition à des températures extrêmes : vos pieds et vos mains sont des outils de travail qu'il faut ménager et protéger.

La MSA a des solutions pour améliorer votre santé et votre sécurité au travail.

Rendez-vous sur www.msa.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ

Jeunes Agriculteurs

CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES

msa santé famille retraite services

L'essentiel & plus encore